



HAL
open science

Le discours antiféministe chez Eugénie Bastié : de la dénonciation du “ néoféminisme ” à une tentative de réappropriation des termes, l’apparence de la modération au service de la radicalité

Gabin Bénard-Mondon

► To cite this version:

Gabin Bénard-Mondon. Le discours antiféministe chez Eugénie Bastié : de la dénonciation du “ néoféminisme ” à une tentative de réappropriation des termes, l’apparence de la modération au service de la radicalité. *Etudes sur le genre*. 2024. dumas-04761617

HAL Id: dumas-04761617

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04761617v1>

Submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Le discours antiféministe chez Eugénie Bastié

De la dénonciation du « néoféminisme » à une tentative de réappropriation des termes, l'apparence de la modération au service de la radicalité

Par

Gabin Bénard--Mondon

Mention Études sur le genre

Master EGALES

UFR Anthropologie, Sociologie et Science Politique

Université Lumière Lyon 2

Directrice : Aurélie Olivesi

Année universitaire 2023-2024

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Mme. Aurélie Olivesi pour les conseils qu'elle a pu me prodiguer et l'aide qu'elle a su m'apporter mais aussi pour sa disponibilité et les discussions que nous avons pu avoir sur le sujet de ce mémoire.

Je remercie aussi Fleur et Blake, des ami·es qui ont eu le plus à subir mes déblatérations sur ce mémoire mais aussi mes parents, de manière générale, pour m'avoir permis de suivre des études longues m'ayant mené à la rédaction de ce mémoire.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
Normes d'écriture	5
Introduction	7
I - Contextualisation et rapport à l'objet	11
I.1 - Contexte de l'étude	11
I.2 - Rapport à l'objet	14
II - État de l'art.....	16
III- Eugénie Bastié, journaliste conservatrice	22
III.1 - Son parcours	22
III.2 - Présentation médiatique.....	23
III.3 - Idéologie et approche professionnelle.....	26
IV – Corpus étudié.....	30
IV.1 - Retour sur le travail préparatoire	30
IV.2 - Définir et constituer le corpus initial	31
IV.2.a - Bornage du corpus	31
IV.2.b - Constitution du corpus.....	32
IV.3 - Première lecture et catégorisation du corpus.....	35
IV.4 - Observations sur le contenu du corpus	37
V – Analyse thématique du corpus	42
V.1 - Féminisme.....	44
V.1.a - Le genre chez Eugénie Bastié	44
V.1.b - Les féministes contre les néoféministes	48
V.1.c - L'essentialisme sexuel chez Bastié.....	53
V.2 - Gauche	54
V.2.a - La gauche et le progressisme en procès	55
V.2.b - L'axiologie de la gauche, dans l'océan des signifiants flottants	56
V.2.c - De qui la gauche est-elle le nom ?.....	58

V.3 - Laïcité	60
V.3.a - La construction d'un problème musulman, l'islam sur le banc des suspects	60
V.3.b - Les moments clés de la mythologie de Bastié autour de l'islam	63
V.3.c - Le voile, la gauche et le féminisme	64
V.4 - « Nous » contre « Eux » : la lutte contre le danger transatlantique de l'américanisation	66
V.4.a - Wokisme et cancel culture, les virus de la gauche étasunienne	67
V.4.b - Le féminisme français, bouclier contre l'américanisation	69
VI - Les Piliers du discours d'Eugénie Bastié	72
VI.1 - La Nature	73
VI.1.a - Comprendre l'intégralisme écologiste et féministe de Bastié dans sa production	73
VI.1.b - L'utilisation du worldview problem de Lakoff à des fins gramsciennes	75
VI.2 - La Nation	76
VI.2.a - L'intégralisme et la nation chez Bastié, le retour d'un intégralisme maurassien ?	76
VI.2.b - De quoi la France est-elle le nom ?	78
VII - Conclusion	82
VIII - Bibliographie	84
IX - Corpus	86
X - Références journalistiques	96

Normes d'écriture

Ce mémoire fait usage de pratiques d'écriture inclusive et de nombreuses citations, du fait qu'il est réalisé à partir de l'étude d'un corpus, il convient donc de préciser les règles utilisées et les raisons de leur emploi afin d'en faciliter la compréhension.

Le choix d'utiliser l'écriture inclusive n'était pas nécessairement évident dans un premier temps du fait que le corpus étudié est le fait d'une personne rejetant explicitement toute forme d'écriture inclusive et qui va jusqu'à critiquer la féminisation des noms d'un certain nombre de métiers. Pour autant, j'ai jugé préférable de le faire tout de même pour des raisons d'adéquation avec mes pratiques personnelles d'écriture.

En effet, le processus d'écriture étant un processus long et personnel, devoir changer mes pratiques d'une manière qui m'est inconfortable me paraissait être une difficulté inutile à me rajouter dans le contexte de production de ce mémoire. Aussi, avant d'exposer mes pratiques d'écriture pour les rendre plus intelligibles, il convient de préciser que si j'utilise le mot « autrice » pour parler d'Eugénie Bastié, je le fais par souci de cohérence avec ma pratique générale d'écriture même si je sais, du fait de mes lectures, qu'elle préfère qu'on se réfère à elle avec le mot « auteur ». De manière générale, ce mémoire utilise plusieurs méthodes pour rendre neutre son propos lorsqu'il est question de groupes d'individus aux genres indéterminés ou multiples. Pour les mots dont les formes féminines et masculines ne diffèrent qu'avec l'ajout d'un « e » à la fin du mot (et éventuellement une consonne supplémentaire qui double celle présente à la fin de la forme masculine du mot), leur forme neutre est représentée par l'exemple « étudiant·e », soit avec un point médian qui sépare la forme masculine et l'ajout nécessaire à la féminisation du mot. Pour les mots dont la forme féminine altère de façon notable la fin du mot, comme avec « auteur » et « autrice », la pratique retenue a été la fusion des deux mots ce qui, si l'on reprend l'exemple donne « auteurice ». Enfin pour les mots dont la version féminine altère de façon notable la fin du mot mais dont la fusion des mots donnerait quelque chose de particulièrement peu familier à prononcer, comme avec « nouveau » et « nouvelle » qui selon cette méthode aurait donné « nouveulle », le choix a été de simplement doubler les mots en écrivant « nouveau et nouvelle ». En suivant la logique de la fusion des mots, le pronom de la troisième personne du singulier « iel » est utilisé lorsque le référent ou la référente (qui, à compter de maintenant, sera écrit « lae référent·e ») est d'un genre indéterminé.

Pour ce qui est des citations, du fait que le travail porte sur un corpus, et donc qu'il repose sur un nombre très important de citations tirées des articles du corpus, le choix a été fait de ne pas systématiquement répéter l'article d'où vient les citations. Mais pour ne pas rendre le texte inintelligible et laisser la possibilité d'aisément se référer aux articles cités, cette non-répétition n'intervient que lorsqu'un article est cité à plusieurs reprises à la suite. En pratique cela signifie que lorsque des citations apparaissent sans référence à leur article, faite au moyen du numéro de l'article dans la bibliographie mis en exposant, cela signifie qu'elles sont tirées du dernier article qui a été référencé dans le texte. S'il y a donc par exemple 4 citations d'affilée et que seule la première et la dernière possèdent une référence, cela signifie que la deuxième et la troisième citation sont tirées du même article que la première. Le seul cas où deux citations du même article qui se suivent pourraient avoir toutes deux la référence à leur article est si l'espace dans le texte entre elles est suffisamment important pour que j'ai jugé opportun de référencer à nouveau l'article pour ne pas pousser la lecture à remonter plusieurs lignes en arrière pour retrouver l'article cité.

Introduction

En France, le discours d'opposition à la « théorie du genre » ou antiféministe a su se développer à la suite de la Manif pour Tous et a pu trouver, chez des personnalités politiques et médiatiques, des relais de ces discours. On peut citer par exemple Éric Zemmour, personnalité médiatique devenue politique, qui s'est fait depuis des années le porte-voix de ce type de discours. Mais d'autres voix, peut-être moins virulentes et clivantes, ont su se faire entendre aussi. Parmi elles, Eugénie Bastié, journaliste au *Figaro* depuis 2015, tient une place toute particulière. Femme opposée au féminisme moderne et à la « théorie du genre », elle ne manque pas pour autant de défendre un certain féminisme et ne rejette pas en bloc les évolutions que ce dernier a pu apporter à la société. Là où d'autres journalistes femmes, proches d'elles, comme Elisabeth Lévy ou Charlotte d'Ornellas, sont *persona non grata* sur le service public ou dans les médias de gauche, ou perçus comme progressistes, Eugénie Bastié a su manier son discours de manière à toujours y être occasionnellement invitée, que ce soit sur *France Inter*, *France 2* ou dans *Quotidien* par exemple.

L'objet de cette étude est donc de s'intéresser à la production journalistique d'Eugénie Bastié qui touche aux questions de féminisme et de genre pour comprendre le discours qu'elle déploie sur ces sujets. L'objectif étant donc d'à la fois comprendre les valeurs qu'elle met en avant et celles qu'elles rejettent tout en prêtant une attention particulière au sens qu'elle met derrière les termes qu'elle utilise afin de comprendre son discours à l'aune de lui-même et non en se basant sur une confrontation de points de vue, comme s'il s'agissait de juger son discours sur le genre à l'aune du consensus scientifique sur le sujet. Cette façon de faire visant à permettre une meilleure compréhension de son discours afin de voir comment elle mobilise ces questions pour s'y opposer tout en restant suffisamment « modérée » pour ne pas être mise au ban médiatiquement parlant. L'intérêt étant donc de voir si cette apparente modération est l'expression d'un point de vue réellement modéré ou est-elle le fait d'une stratégie rhétorique qui lui permet d'exprimer un discours plus radical sous des augures de modération.

Pour répondre à cette question, plusieurs questions de recherches ont structuré cette étude :

- Comment sont conceptualisés le genre et le féminisme dans le discours d'Eugénie Bastié ?

- À quels sujets annexes sont-ils liés et qu'est-ce que cela dit aussi bien de ces sujets annexes que de sa vision du féminisme et du genre ?
- Comment présente-t-elle son point de vue et use-t-elle de stratégies rhétoriques particulières pour avancer son propos ?
- Peut-on vraiment dire que son discours est antiféministe ou est-il l'expression d'un féminisme particulier ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il conviendra de commencer par contextualiser le sujet de ce mémoire pour en justifier de l'intérêt et pour expliquer l'intérêt de s'intéresser à Eugénie Bastié spécifiquement. Ensuite, nous reviendrons sur les lectures scientifiques qui ont inversé cette recherche en amont de la constitution du corpus d'étude afin de voir en quoi ces lectures ont pu informer la façon d'aborder le corpus. Enfin, avant l'étude en elle-même, nous reviendrons sur la personne d'Eugénie Bastié en la présentant à partir d'un corpus journalistique annexe pour mieux comprendre comment cette dernière est perçue dans son milieu professionnel et comment elle y est qualifiée. Nous explorerons ensuite l'étude en elle-même en trois chapitres. Le premier reviendra sur la constitution du corpus et chacune des étapes de cette constitution en passant des justifications du bornage du corpus, à ce qui est ressorti de la première lecture de ce dernier et aux raisons pour lesquels le corpus final diffère légèrement de celui initialement constitué. Le deuxième chapitre portera sur une analyse thématique du corpus et reviendra sur quatre sujets, dans l'ordre qui suit : le féminisme, la gauche, la laïcité et l'opposition France/USA. Il visera à justifier ce choix de thématiques et à les explorer chacune pour comprendre le discours de Bastié sur chacun de ces sujets en mettant en évidence la façon que chacune de ces thématiques a d'informer la ou les thématiques qui l'auront précédé dans l'analyse. Le féminisme étant donc la première thématique pour montrer à quel point toutes les autres nourrissent la réflexion d'Eugénie Bastié sur le sujet. Enfin, le troisième chapitre reviendra plus en détail sur les deux piliers sur lesquels reposent le système de valeurs mis en évidence par le corpus : la Nature et la Nation. Nous nous y interrogerons notamment sur la filiation entre Eugénie Bastié, son féminisme et écologisme intégral, et leur filiation avec le nationalisme intégral de Charles Maurras.

Il convient tout de même d'énoncer de suite certaines des limites de ce travail. En effet, si ce dernier repose sur une analyse thématique, cette dernière ne peut réellement explorer l'entièreté de la production de Bastié sur les sujets de la gauche, de la laïcité ou de l'opposition France/USA car le corpus repose sur les questions de féminisme et de genre. Il est donc tout à

fait possible qu'une étude plus exhaustive, qui intégrerait toute sa production sur ces trois sujets vienne contredire certaines des conclusions faites dans ce mémoire car ces dernières se basent sur une lecture partielle de la production d'Eugénie Bastié sur le sujet. Aussi, du fait de la richesse du corpus, le choix a été fait de ne pas revenir sur l'intégralité des éléments qui ont pu être observés dans ce dernier mais de plutôt prendre parmi celles-ci un large panel cohérent qui permet d'avoir une vision globale du discours d'Eugénie Bastié mais qui, de fait, occulte certaines pistes de réflexions qui auraient pu être plus explorées en détails. Un exemple de ces pistes est l'opposition qu'elle fait entre modernité et tradition sur certains sujets et qui exprime d'importantes contradictions quant à ce qui est considéré « moderne » ou non car les deux qualificatifs servent surtout de qualificatifs valorisants et dévalorisants dont la définition fluctue. Enfin, comme le corpus reste restreint, certaines analyses sont incomplètes car elles auraient pu profiter d'être croisées avec d'autres formes de production intellectuelle produites par Eugénie Bastié ou portant sur elle pour mieux appréhender son propos dans toute sa complexité mais aussi pour mieux mettre en évidence certaines contradictions. Sans revenir dessus en détails, je dirais que sa position sur le « dégenrage » des jouets par exemple est très différente selon que l'on l'aborde à partir du corpus d'étude seul ou à partir du corpus annexe utilisé pour écrire le chapitre présentant Eugénie Bastié.

I - Contextualisation et rapport à l'objet

I.1 - Contexte de l'étude

La conquête de nouveaux droits sociaux pour les personnes LBGT+ en Europe ces dernières décennies ne s'est pas fait sans débat, controverses ou mouvements d'opposition. En France, cela s'est particulièrement incarné dans la Manif pour Tous lors des débats sur la légalisation du mariage pour les personnes de même sexe. Ces mouvements se sont accompagnés de l'apparition, ou de la montée en puissance, de rhétoriques d'oppositions construisant un ennemi qui serait incarné par les « lobbys LBGT », le « néoféminisme » ou encore la « théorie du genre » et qui serait à l'origine de changements législatifs jugés néfastes. C'est d'un intérêt de recherche pour ces deux dernières catégories en particulier qu'est née l'idée de réaliser un mémoire de recherche sur ces sujets. Si ces mouvements d'oppositions se sont développés de manière différenciée en Europe selon les différentes configurations nationales, Kuhar et Paternotte, dans leur ouvrage *Campagnes anti-genre en Europe*, ont su démontrer à quels points ces différents mouvements se sont alimentés entre eux. Que ce soit dans leurs méthodes d'actions ou dans leur rhétorique d'opposition à ces évolutions sociales centrées sur les questions LBGT+ et de droits des femmes, il existe de nombreuses similarités, voire filiations entre ces divers mouvements nationaux. Dans le cas de la France, les auteurs notent en particulier que l'opposition au mariage pour tous a pu servir de point d'accroche pour permettre un militantisme commun à divers familles politiques, majoritairement ancrées à droite, qui manquaient jusqu'alors d'éléments liants entre elles. Ainsi, cette opposition au « néoféminisme » ou à la « théorie du genre » a pu permettre un renouveau pour certains groupes de la droite politique en plus de créer les prémices d'un rapprochement entre diverses chapelles. Il semblait donc particulièrement intéressant d'étudier ce discours afin de voir comment ce dernier se déploie et comment il peut permettre de rallier derrière lui aussi bien des nouveaux et nouvelles militant·es mais aussi de servir de ciment à de nouvelles alliances politiques.

En effet, un effet notable de ce mouvement dans le début des années 2010 en France a été l'entrée dans le *mainstream* politique et médiatique de termes comme « théorie du genre », construit comme un ennemi par ses promoteuses, qui a pu être utilisé par des personnalités politiques ou des médias de premier plan là où, jusqu'ici, ce vocable se cantonnait à la droite radicale et à l'extrême-droite, notamment lorsque ces dernières avaient pour valeur cardinale

une revendication d'appartenance religieuse chrétienne. En effet, dès les années 90, on peut trouver la trace de groupes de travail, mis en relation par le Vatican, qui travaillaient à l'élaboration d'une stratégie médiatique et politique d'opposition au développement de ce qu'il avait alors commencé à nommer la « théorie du genre ». La Manif pour Tous notamment, bien que non-religieuse officiellement, contenait un grand nombre de figures médiatiques, membres et organisations satellitaires (parfois plus anciennes que la Manif pour Tous et parfois formées dans l'objectif de soutenir cette dernière) de confession catholique et qui mobilisait cette foi dans leur discours en allant jusqu'à justifier leur opposition au mariage pour tous pour des raisons religieuses. Cette affirmation religieuse engendra une scission de la Manif pour Tous en avril 2013 à l'initiative de ses membres les plus ouvertement religieux et/ou ouvertement homophobe du fait de leur désaccord avec la ligne plus modérée, sur ces deux tableaux, de l'organisation.

Cette mobilisation en France a été non seulement l'occasion de voir l'apparition de nouvelles figures médiatiques et politiques, ayant construit leur personnalité publique en partie lors de ces mobilisations, mais aussi de former une nouvelle génération de militant·es à droite. On a notamment pu voir la montée de personnalités féminines et homosexuelles qui ont su jouer d'un positionnement contre leur groupe d'appartenance pour se faire une place médiatique ou politique. En politique par exemple, le Front National, puis le Rassemblement National, notamment a su mettre en avant des profils d'hommes homosexuels comme Florian Philippot, avant qu'il ne quitte le parti en 2019, ou Sébastien Chenu aujourd'hui, qui ne manquent pas de mettre en avant leur homosexualité pour contrer toute accusation d'homophobie qui pourrait viser le parti. Quant aux femmes opposées au féminisme moderne, on a pu observer l'apparition de groupes non-mixtes opposés à l'époque au Mariage pour Tous telles que les Antigones ou les Caryatides. Tandis que les premières se revendiquant d'une position politique proche du féminisme intégral, les secondes étaient plus ouvertement antiféministes avec une doctrine religieuse assimilable à un intégrisme catholique. Quoiqu'il en soit, les deux ont été des incarnations d'organisations politiques de femmes se positionnant contre le féminisme contemporain, voire en faveur d'un retour en arrière sur la place des femmes dans la société. Et au niveau individuel, on a pu voir des profils comme celui d'Elisabeth Levy monter et cimenter leur position dans les médias. Cette dernière, fondatrice de *Causeur*, un magazine qui se revendique réactionnaire n'est pas apparue avec la manif pour Tous, mais a su cimenter sa place dans les cercles médiatiques de droite et d'extrême-droite pour devenir une incontournable, que

ce soit sur *CNews* ou *Sud Radio* par exemple. Et elle a aussi pu participer à l'arrivée de nouvelles figures, plus jeunes, dans ces milieux, telle celle sur qui ce mémoire porte : Eugénie Bastié.

L'intérêt pour ce sujet d'étude en France en 2024 est renforcé par une droitisation du champ médiatique et politique mesurable de plusieurs manières. Les dernières élections, aussi bien européennes que législatives ont amené à une forte augmentation de la place de l'extrême-droite dans la politique partisane du pays. Et ce, dans un contexte où, pour la première fois à l'échelle nationale, une « alliance des droites » entre la droite traditionnelle, représentée par le parti « Les Républicains » et l'extrême-droite du « Rassemblement National » a été tentée, même si elle n'a pas été totale et a entraîné une scission chez « Les Républicains ». Or, ces deux partis se sont récemment investis dans la lutte contre les droits des personnes trans, étaient très divisés sur l'IVG dans la constitution et opposés à l'ouverture de la PMA pour les couples de personnes lesbiennes.

Aussi, un des promoteurs historiques du discours contre le « néoféminisme » et la « théorie du genre », Éric Zemmour, est passé d'une position d'intellectuel médiatique, aux nombreuses publications et à la forte présence médiatique à une position politique en fondant son parti, « Reconquête », et en se présentant à l'élection présidentielle en 2022. Si cela ne s'est pas traduit par une franche réussite électorale, force est de constater que cela lui a permis de faire vivre cette rhétorique et d'engager un discours basé largement sur la lutte pour l'hégémonie culturelle. Une stratégie exemplifiée par la création en 2023 de l'organisation *Parents Vigilants* visant notamment à « protéger les enfants » des dangers de la « théorie du genre » à l'école en investissant les conseils de parents d'élèves. Une stratégie partiellement porteuse puisque l'organisation revendique avoir réussi à faire élire près de 3500 de ses membres au sein desdits conseils.

Dans ce contexte de bataille pour l'hégémonie culturelle revendiquée par certains pans de la droite et de l'extrême-droite, Eugénie Bastié joue clairement ou, à minima, est perçue comme jouant un rôle et ce encore aujourd'hui. Cela a pu notamment être illustré par la une de *Causeur*, magazine d'Elisabeth Lévy où Bastié a commencé sa carrière, à la suite du second tour des législatives 2024 présentée à la page suivante qui titrait « En première ligne dans la guerre des idées. Notre jeunesse » et sur laquelle on pouvait voir Eugénie Bastié mais aussi d'autres noms que nous reverrons dans ce mémoire comme Charlotte d'Ornellas ou Geoffroy Lejeune. L'intérêt particulier d'Eugénie Bastié, si on la compare notamment aux personnalités présentes sur cette image étant son discours plus modéré au premier abord qui lui permet

notamment d'être occasionnellement invitée sur France 2, France Inter ou encore Quotidien. Des médias où Ornellas ou Lejeune ne sont pas du tout présents.

1.2 - Rapport à l'objet

Mon intérêt pour le sujet d'un mémoire traitant d'un discours antiféministe s'intéressant en profondeur au féminisme vient d'un intérêt plus large pour les sujets liés aux paniques morales et aux discours réactionnaires. Ayant déjà travaillé sur la question du « wokisme » en France, ou plutôt du discours d'opposition aux supposés dangers et à la supposée présence de ce dernier, je souhaitais m'intéresser à des discours critiquant la « théorie du genre » ou le « néoféminisme » par volonté d'explorer ces discours que l'on peut entendre de plus en plus depuis une décennie à la droite du champ politique. Pour autant, cette familiarité suppose une approche particulière de ces sujets. Tout d'abord car cet intérêt ne vient pas d'une proximité idéologique avec ces discours mais justement d'un positionnement antagoniste avec ces derniers, ce qui suppose de faire particulièrement attention à ce que le travail ne laisse pas la place à des critiques ad hominem en s'inscrivant dans une comparaison entre un système de valeurs personnelles et celui déployé par Eugénie Bastié. Il me paraissait donc essentiel de ne pas me placer dans une posture critique externe mais interne aux discours, en essayant de les analyser pour ce qu'ils sont en leur sein. L'objectif étant de mettre en évidence leur structure, leurs objectifs et leurs stratégies argumentatives et à effectuer les éventuelles critiques en les basant sur ce que le discours dit et non sur une comparaison externe. En somme, si l'objet rencontré est la critique de la « théorie du genre », mon rôle de recherche dans ce travail est bien de mettre en évidence ce que l'auteur entend par cela et les critiques qu'elle émet à ce sujet et non d'arguer de l'invalidité ou de la validité de ses arguments en les comparant à des productions scientifiques. Le discours étudié est journalistique mais aussi producteur d'opinion, il ne vise donc pas nécessairement la précision académique mais plus à convaincre son lectorat.

De fait, l'intérêt pour Eugénie Bastié et sa production dans le Figaro exclusivement vise donc à avoir un discours en vase « clos », au sens où l'émettrice et le public qu'elle vise sont supposément les mêmes pour tout le corpus, afin de pouvoir analyser ce discours uniquement à l'aune de lui-même, ne posant donc la question de la cohérence que de manière interne au discours d'Eugénie Bastié. Mais je reviendrai un peu plus longuement sur cette posture qui a pu être adoptée dans le travail lors de l'état de l'art. Ce qu'il convient de se rappeler ici est que, bien qu'il soit impossible d'avoir une neutralité absolue en rentrant dans l'analyse d'un

discours, le but est de l'analyser de manière aussi neutre que possible en rendant explicite les moments où mes préconceptions et mes préjugés ont pu altérer, au moins dans un premier temps, la compréhension que j'avais des arguments déployés dans le corpus analysé.

II – État de l’art

Pour ce mémoire, le choix a été de présenter un état de l’art fait sur la base de lectures antérieures à la composition du corpus sur lequel il porte. L’idée étant d’effectuer d’abord une revue de la littérature scientifique portant sur : comment appréhender le discours de presse et le travail sur ce dernier ainsi que sur l’antiféminisme et comment ce dernier peut se déployer dans le discours, d’où vient l’expression « théorie du genre » et de quoi est-elle le nom et enfin sur l’écologie intégrale. Est venue ensuite la lecture de productions scientifiques relatives à ce qui a pu être observé dans le corpus quand cela était nécessaire, la substance de ces lectures étant retranscrite dans le mémoire aux moments où cela a pu sembler nécessaire plutôt qu’ici. L’objectif étant de présenter le mémoire de manière organique en montrant bien que ce qui est présenté a été lu avant la constitution du corpus. Les choix effectués visaient donc à permettre l’analyse en prenant comme exemples des papiers ayant eux aussi effectué des analyses de discours de presse et à ouvrir des pistes de réflexions en s’interrogeant sur l’antiféminisme, la « théorie du genre » et l’écologie intégrale de manière générale afin d’avoir en tête des pistes de réflexions pour la lecture du corpus. Cet état de l’art traitera donc de la question du comment de l’analyse du discours de presse de manière principalement transversale à travers des articles sur des sujets portant sur les questions de féminisme ou de genre ayant eu comme matériel d’étude le discours de presse. Nous reviendrons donc d’abord sur ce que l’écologie intégrale et le féminisme intégral sont, puis nous parlerons de « théorie du genre » et du genre de discours au niveau idéologique dans lequel celui-ci s’inscrit et de la même manière, nous passerons en revue différents travaux sur l’antiféminisme, l’abordant sous différents angles pour éclairer ces derniers et mettre en valeur des points d’attention à avoir lorsque que l’on travaille sur ce sujet.

Le féminisme intégral et l’écologie intégrale sont deux courants idéologiques fortement liés, comme en témoigne le fait que le premier a été mis en avant par Marianne Duranno dans son *Manifeste pour un féminisme intégral*, la même Duranno qui a cofondé Limite, le magazine où Eugénie Bastié a commencé à travailler dès son lancement en 2015 et qui se réclamait ouvertement de l’écologie intégrale. En étudiant les thèses de Duranno, Della Sudda (2022) estime que ce féminisme intégral se situe à une intersection entre le « nouveau féminisme », tel qu’il était promu par le pape Jean-Paul II dans sa *Lettre aux Femmes* de 1995, et l’écologie intégrale, au sens où elle est défendue par le pape François dans son encyclique *Laudato Si’* de 2015, démontrant ainsi à quel point ces courants de pensée sont intimement liés à la doctrine

de l'Église catholique. Ce féminisme intégral prolonge le travail entamé par Jean-Paul II, qui en 1995 déjà, s'employait à se réappropriier la terminologie féministe de l'époque en la combinant avec des préceptes chrétiens. Denise Couture (2012) notait donc comment cette réappropriation par le pape avait pu permettre à ce dernier d'être loué pour son progressisme, et ce même par des personnes spécialistes des questions politiques et théologiques. Pourtant, avec son travail sur la question, elle montrait bien que si l'on prenait le pape au mot et que l'on suivait l'argumentaire biblique qui justifiait sa reprise de certains termes, on pouvait voir comment il en modifiait l'acception pour justement lui retirer en partie ses attributs dits « progressistes », les remplaçant par des canons bibliques bien plus traditionalistes. Ainsi, elle mettait en avant le fait que « l'égalité des hommes et des femmes » renvoyait, sous la plume pontificale, non pas à une égalité des droits, mais à une égalité de la dignité humaine. Or, cette égalité de la dignité humaine n'a pas à faire l'objet de luttes politiques quelconques car elle est acquise au niveau biblique par le simple fait d'appartenir à l'espèce humaine. Et lorsque l'on creuse ce que cette égalité de dignité suppose au niveau biblique, on trouve que cette dernière justifie en partie une distribution genrée des rôles dans la société particulièrement cloisonnée et stéréotypée. En dehors de cette analyse précise, ce qui ressort de ce travail de Couture est donc l'importance qu'a le fait d'essayer d'aller au-delà de sa propre acception des mots lorsque l'on aborde ce genre d'étude pour bien voir ce que la locuteurice veut dire lorsqu'il parle d'une valeur comme celle-ci pour ne pas tomber dans le « piège » où d'autres ont pu tomber en voyant « égalité des hommes et des femmes » et en en déduisant que le pape avait adopté une valeur féministe moderne. Et c'est bien de cette égalité au sens papal que s'inspire le féminisme intégral, ce dernier étant très ouvertement différentialiste. Ce dernier n'aborde pas tant la question des relations de genre que des relations entre les sexes car il essentialise la majorité des différences genrées en les attribuant à une biologie indépassable. De la même manière, la position de ce féminisme sur les questions de contraception ou d'avortement n'est jamais finalement qu'une répétition du dogme catholique sur ces sujets, faisant de ce dernier un courant de pensée plus que fortement inspiré par le catholicisme. Cependant, comme l'appuie Della Sudda, ce féminisme intégral n'a jamais été bien plus qu'un féminisme de plume, ou de clavier en l'occurrence, car il n'a jamais vraiment su trouver d'incarnation militante. En effet, dans son analyse des différents groupes féminins nés dans les années 2010 à droite, voire l'extrême-droite, elle estime que seule les Antigones se sont rapprochées d'un positionnement féministe intégral. Mais le groupe était antérieur à la théorisation de ce féminisme et ne pouvait donc s'en revendiquer et n'a jamais pu compter sur plus qu'une trentaine de militantes actives, le

cantonnant à quelques actions coup de poing et à des discussions intellectuelles visant à accoucher de leur pensée politique, qui ne fut jamais théorisée de manière claire et unifiée. Cette essentialisation, au cœur de la justification des positions du féminisme intégral sur les rôles genrés, exprime une forte importance de la nature, au sens de ce qui est « naturel » et donc immuable, que l'on retrouve dans l'écologie intégrale. Car si le féminisme intégral se veut inspiré des écrits de Jean-Paul II, l'écologie intégrale elle, s'inspire des écrits de François, et plus précisément de son *Laudato Si'* (Delaage, 2016. Pierron, 2023). Ce même *Laudato Si'* qui est pour Bousenna (2020) la continuité de ce que Jean-Paul II avait pu lui écrire sur l'écologie humaine en son temps. Mais comme l'indique Deleage, le pape n'est pas le seul à pouvoir revendiquer la paternité de l'écologie intégrale, car l'Action Française a bien revendiqué le terme dès 1984 soit trois décennies avant François. Or c'est bien de cette reprise-là du terme que s'inspire en partie Bastié et Duranno, en se réappropriant l'idée d'enracinement maurassien, intégrant une dimension nationale à une forme de respect de la biodiversité tout en intégrant l'humain à cette biodiversité, faisant donc des habitant·es d'un territoire national des habitant·es de souche, au sens littéral, naturalisant donc jusqu'à une forme de culture nationale, qui ne pourrait être acquise que par la présence, multigénérationnelle, au sein de l'environnement national. Nous avons une forme de symbiose qui s'installe entre écologie et féminisme intégral où le premier se sert de la nature pour justifier la nation et pour en justifier l'appartenance des individus, qui « appartiennent » à la terre et en sont une partie intégrante et où le second se sert de cette même nature pour cette fois justifier les interactions entre les individus et l'organisation sexuée que devrait avoir cette société « bien » enracinée. Et dans les deux cas, le dogme catholique est au cœur des justifications idéologiques.

Et la « théorie du genre » paraît donc comme étant une antithèse, comme un rejet complet, de ces idéologies puisque toute justification sociale à ce qui est ou devrait être s'oppose mécaniquement à des justifications essentialistes pour expliquer ces phénomènes. Or l'opposition à la « théorie du genre », une « théorie » dont personne ne se revendique mais qui est un terme agrégeant diverses choses auxquelles les personnes employant le terme s'opposent, trouve-t-elle aussi son origine au niveau religieux. En effet, comme Kuhar et Paternotte (2018) l'ont démontré, c'est par le truchement du Vatican que, dans les années 1990, des groupes de travail vont s'organiser dans le but de construire un argumentaire d'opposition à ce qu'ils vont alors décider de nommer la « théorie du genre ». Et si « théorie du genre » peut faire penser à une critique théorique, voire académique du genre comme catégorie d'analyse, ces derniers

relèvent bien que la critique portée par ceux qui se font les pourfendeurices de la « théorie du genre » ne s'arrête absolument pas au bienfondé de l'existence des études de genre au niveau universitaire. Mais c'est bel et bien l'idée que le genre soit une catégorie sociale qui est le sujet de leur critique car ils partent d'un point de vue essentialiste, tel que celui que l'on a vu avec le féminisme et l'écologie intégrale, selon lequel les catégories hommes et femmes sont définies exclusivement biologiquement et où les différences entre ces catégories s'expliquent encore une fois par la biologie. Or, cet essentialisme biologique, rend les frontières idéologiques de cette critique particulièrement poreuses, comme le note Julliard (2018) quand elle met en avant la reprise des arguments anti- « théorie du genre » pour justifier des arguments racistes dans son étude d'un large corpus de tweets d'opposition à la « théorie du genre ». Son travail vient exemplifier l'idée que Paternotte et Kuhar avaient émis sur la dénonciation de la « théorie du genre » pouvant servir de ciment entre différents groupes politiques. En effet, il montre comment cette dénonciation peut agréger des personnes à tendance complotiste s'inquiétant de « l'indoctrination » des enfants à l'école avec des personnes racistes liant le danger de la « théorie du genre » avec celui du « grand remplacement ». Le tout nous invitant à être vigilant au caractère nébuleux de la dénonciation de la « théorie du genre » lorsqu'on l'étudie mais aussi à être attentif à voir si cette « théorie du genre » est définissable à partir de son matériel d'étude ou non en plus d'analyser les sujets connexes auxquels elle est rattachée pour comprendre l'ensemble idéologique dans lequel elle peut être mobilisée. Un sujet que l'on retrouve chez Della Sudda quand elle traite de deux groupes féminins de droite se positionnant comme adversaires de la « théorie du genre » : les Antigones et les Caryatides. Puisque là où les deux groupes ont un discours essentialiste, les premières étant différentielistes et les secondes profondément antiféministes, elles ne poussent pas cette logique dans les mêmes directions. Là où les premières cantonnent leur essentialisme aux rôles genrés et à l'organisation des relations hommes/femmes, les deuxièmes le développent dans le cadre d'une analyse ethno-différentialiste et raciste, poussant donc l'essentialisme au-delà du sexe et jusqu'à la race.

Et ces critiques de la « théorie du genre », y compris celles qui se cumulent avec des thèses racistes, se déploient dans un contexte de discours antiféministe. Couture le considérait déjà, sur le sujet de « nouveau féminisme », comme un antiféminisme mais qui ne disait pas son nom. Mais évidemment, cet antiféminisme ne date pas d'ailleurs et se pencher sur l'historicité de certaines rhétoriques peut permettre de comprendre la filiation de ces dernières. De cette manière, lorsque Dupuis-Déri (2012) s'intéresse à l'argument antiféministe de la

« crise de la masculinité », il montre que ce même argument, qui aujourd’hui viendrait désigner un rejet de la virilité des hommes provoqué par le partage des tâches domestiques ou la perte de divers éléments de la domination masculine sur les femmes, peut se retrouver à diverses époques. Ainsi, il montre comment un discours analogue a pu être tenu lors de la Révolution française, et ce, aussi bien par les révolutionnaires, qui voyaient comme un danger le fait que la cour serait devenue trop efféminée et contrôlée par les femmes, que par les monarchistes qui critiquaient la Révolution car elle a pu laisser, pendant un temps, les femmes porter les armes ou des tenues d’hommes. Ce n’est donc pas nécessairement un discours « novateur » et il convient de regarder au-delà du sens qui peut être donné aux termes pour en comprendre les potentielles filiations historiques, comme nous avons déjà pu le voir avec « écologie intégrale » qui peut être perçu comme la simple traduction idéologique d’un dogme catholique ou comme la compilation de ce dogme catholique et d’une reprise de l’enracinement maurassien selon à quel point l’on est prêt·e à remonter le fil. Quant au discours antiféministe présent spécifiquement dans le discours de presse, Michaud (2021) nous offre des pistes d’analyses sur le lien qu’il peut y avoir entre discours antiféministe et discours conservateur. En travaillant sur les articles et tribunes traitant des critiques relatives à la présence de l’écriture inclusive dans un livre scolaire en 2017, elle fait ressortir plusieurs stratégies rhétoriques conservatrices qu’elle a pu trouver dans ce corpus. Vis-à-vis du sujet qui nous intéresse ici, on peut en retenir sa mise en avant des stratégies de « l’inanité » et de la « mise en péril ». La première suppose l’incapacité d’actions ou de politiques publiques à provoquer des changements dans la société. Dans le cas étudié par Michaud, cela suppose donc que tout changement « artificiel » à la langue ne peut avoir d’effet sur la société car la langue serait une réalité intangible qui aurait presque une volonté propre. Cette stratégie rhétorique paraissant contradictoire avec la « mise en péril » puisque que celle-ci met en avant l’idée que des actions ou politiques publiques présenteraient le risque de mettre en danger un acquis de la société supposé être bénéfique. La critique étant dans le cas de l’écriture inclusive que son imposition pourrait venir saper la supposée égalité qui règnerait entre toutes les locutrices d’une langue puisqu’elle créerait de la différenciation là où elle n’a pas lieu d’être.

Au final, l’essentiel à retenir en amont de la constitution du corpus et de la lecture de ce dernier se trouve dans l’importance de comprendre la filiation des idées et concepts présentés afin de les comprendre dans leur acceptation la plus proche de ce qui est présenté ou soutenu par le ou les textes étudiés. Et pour comprendre cette filiation, il est important de non

seulement voir comment le discours est déployé et comment ses positions sont justifiées mais aussi de comprendre en relation avec quelles autres positions ce dernier se déploie. Le tout faisant ressortir l'importance d'avoir une posture « naïve » quand on approche au sens où, pour mieux comprendre ce que l'émetteurice veut dire, il peut être bon de creuser tout ce qui est dit et de ne pas s'arrêter à la signification qui nous paraît évidente et il faut donc toujours avoir en tête la question « Qu'est-ce que X veut dire par là ? » pour être en capacité de dépasser sa compréhension du discours basée sur nos propres acceptions des termes employés et ce que l'on perçoit du texte pour viser une compréhension qui essaye de se mettre le plus possible soit à la place de l'émetteurice en décelant ses propres acceptions soit à la place du lectorat que l'on suppose que l'émetteurice vise, ce qui suppose donc de s'intéresser à ce public. Dans le cas journalistique, cela veut dire se positionner différemment selon que l'on lit *Libération* ou *Le Figaro*, puisque si ces derniers peuvent utiliser les mêmes expressions pour parler des mêmes choses, ils n'en auront pas nécessairement la même acception étant donné que *Libération* s'adresse plutôt à un public de gauche, « progressiste », et le *Figaro* à un public de droite, « conservateur ». Couture nous fournissant un parfait exemple de cette nécessité de se mettre à la place de l'émetteurice ou de son lectorat car sans faire cela, on peut tout à fait arriver à la conclusion que la *Lettre aux Femmes* de Jean-Paul II est plutôt progressiste, avec une vision positive du féminisme, alors que c'est en réalité l'inverse quand on essaye de partir des acceptions bibliques que le pape emploie et non des acceptions féministes des termes que ce dernier se réapproprie.

III- Eugénie Bastié, journaliste conservatrice

Du fait que ce mémoire repose sur une analyse du travail journalistique d'une seule personne, Eugénie Bastié, il me semble à propos de proposer une présentation de Mme Bastié qui permette d'aborder l'analyse de sa production journalistique en ayant en tête qui elle est. Pour ce faire, je vais dans un premier temps revenir brièvement sur son parcours avant de parler plus en détail de comment elle est perçue dans les médias en restituant le contenu d'un corpus d'articles publiés dans divers médias qui, à minima, évoquent Mme Bastié. Enfin je reviendrai sur ce que l'on peut affirmer du positionnement idéologique de Mme Bastié à travers ce corpus d'articles et sur la façon qu'elle a d'aborder son métier de journaliste.

III.1 – Son parcours

La jeunesse d'Eugénie Bastié fut marquée par un environnement religieux de confession catholique marquée. De son propre aveu, elle a grandi dans un « pavillon où on lisait *Famille Chrétienne* »¹⁹⁵, un hebdomadaire catholique plutôt ancré à droite politiquement. Un ancrage familial dans la droite catholique que l'on peut voir résumé dans le fait que son père était « fan de Charles de Gaulle et de Jean-Paul II »²²². Cet attachement de sa famille à une socialisation catholique se retrouve aussi dans le fait qu'elle a fait sa scolarité de lycée en pension dans un lycée privé catholique conventionné. Bien que son parcours universitaire soit assez peu important ici, on peut tout de même noter qu'elle est sortie diplômée de l'institut de sciences Politiques de Paris en 2014 en plus d'avoir une maîtrise de philosophie.

Mais c'est en 2013 que commence son parcours de journaliste à la suite d'un stage qu'elle effectue au sein du magazine *Causeur*, largement considéré comme étant réactionnaire voire d'extrême-droite. Ce stage lui permettra de se rapprocher d'Élisabeth Lévy qu'elle retrouvera sur divers plateaux des années après. Elle enchaînera peu de temps après avec un stage au sein du *FigaroVox*, la plateforme de débats et d'opinion du Figaro où elle sera ensuite embauchée en 2015. En parallèle de ce travail au sein du *Figaro*, elle participe à la création de la revue *Limite* dans laquelle elle restera travailler jusqu'en 2019. Cette revue se positionne comme faisant la promotion de « l'écologie intégrale », une idéologie écologiste donc Mme Bastié se revendique dès le lancement de la revue et sur laquelle je reviendrai plus en détail dans la troisième partie de ce chapitre.

Après quelques passages à la télévision de manière épisodique, notamment pendant un mois en 2016 en tant que chroniqueuse dans l'émission *AcTualiTy* de France 2, elle finit par rejoindre de manière pérenne BFMTV en 2019 comme chroniqueuse dans une émission présentée par Apolline de Malherbes en plus d'une émission hebdomadaire de débat qui l'oppose à Alain Duhamel. Elle quittera cependant BFMTV l'année suivante pour rejoindre CNews comme éditorialiste où elle se voit offrir une émission hebdomadaire qu'elle anime, *Place aux idées*. En plus de cette émission, elle participe à remplacer Éric Zemmour à l'antenne à compter de septembre 2021, date à laquelle le CSA décide de décompter le temps de parole de ce dernier du fait de l'annonce de son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2022.

En plus de toutes ces participations sur divers médias, Eugénie Bastié est aussi une autrice prolifique (quoiqu'elle préférerait sûrement être désigné comme « auteur ») avec 5 livres à son actif dont 3 aborde spécifiquement la question du féminisme et du genre : *Adieu mademoiselle : La Défaite des femmes* paru en 2016, *Le Porc émissaire : Terreur ou contre-révolution* en 2018 et enfin, en 2023, *Sauver la différence des sexes*.

III.2 – Présentation médiatique

Cette importante présence médiatique, à laquelle on pourrait rajouter les interviews qu'elle peut donner à l'occasion à des médias comme *Le Point* ou même *Le Figaro*, pourtant son employeur, ou encore ses passages radios récurrents à *Europe 1*, font d'elle un visage connu du paysage médiatique français. Ce faisant, elle est un nom que l'on peut retrouver dans les articles d'autres journalistes, qu'elle soit simplement évoquée ou que sa personne ou ses propos fassent eux-mêmes l'objet d'articles.

Dans l'optique de produire un portrait médiatique d'Eugénie Bastié, j'ai donc constitué un petit corpus d'articles évoquant son nom. Pour ce faire, j'ai recensé les articles parlants d'elle et dont elle n'était pas l'autrice sur une période allant du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} mars 2023, soit les mêmes bornes temporelles employées pour le corpus qui est au cœur de ce travail. Parmi tous les articles que j'ai pu trouver, j'en ai sélectionné une poignée qui semblait parler d'elle de manière conséquente et ait repéré des noms de publications où il semblait y avoir plusieurs articles l'évoquant sur la période en essayant d'avoir des publications pluralistes en matière de positionnement politique. Les publications que j'ai retenues étaient donc : *Le Monde*, *Libération*, *Télérama*, *L'Express*, *Le Point* et *Valeurs Actuelles*. Une fois ces publications

retenues, j'ai réeffectué la même recherche avec son nom sur la période précédemment citée pour constituer le corpus avant de l'analyser en ne m'intéressant qu'à la façon dont tous ces articles parlaient d'Eugénie Bastié et plus particulièrement, dans quels courants de pensées, idéologies ils l'inscrivaient et quels adjectifs et catégorisations professionnelles étaient employés pour parler d'elle.

Pour ce qui est de son qualificatif professionnel, le terme qui revient le plus, assez logiquement, est « journaliste » et ce quel que soit le média. Toutefois, on notera que son appartenance peut varier entre les articles qui disent qu'elle travaille pour le *Figaro* et ceux qui précisent qu'elle travaille pour le *FigaroVox* (ou bien travaillant dans « la rubrique Débats du Figaro »¹⁵⁹). Cette seconde catégorie allant jusqu'à préciser que le *FigaroVox* est uniquement en ligne, voire cataloguant idéologiquement cette partie du *Figaro*, le qualifiant de « très droitier site de débat du quotidien conservateur »²²⁶ ou qualifiant le travail de cette rubrique comme visant à « souffler sur les braises du débat, à la droite de la droite »¹⁴¹. Outre cette qualification, on peut aussi la voir être qualifiée d'« éditorialiste » ou de « chroniqueuse », notamment lorsqu'il est question de son travail à la télévision, à *BFMTV* ou *CNews*. Ces descriptions médiatiques vont jusqu'à parfois la dire « polémiste », rajoutant en général un qualificatif à ce terme comme « conservatrice »¹⁷⁵ ou « antiféministe »¹⁸⁶. À ces qualifications professionnelles se rajoute le fait qu'elle est très régulièrement qualifiée de « jeune ».

Elle est aussi largement présentée au moyen de comparaisons à d'autres personnalités médiatiques ou d'appartenance à des groupes de pensées, le tout en lien avec les dénominations dont elle est affublée. Elle est par exemple taxée d'être une « antiféministe »¹⁷⁷, de la même manière qu'Éric Zemmour par exemple¹⁷² ou encore de « réactionnaire »¹⁵⁸ ou même de « néoréac »¹⁶⁰. Sa proximité idéologique supposée avec de nombreuses personnes est soulevée, comme avec Alain Finkielkraut dont elle est une des « enfants »²⁰⁰ au sens de sa filiation idéologique. De manière générale, les personnes dont elle est dit proche, que ce soit personnellement ou idéologiquement, se situent presque exclusivement à l'extrême-droite ou dans la droite dure : Éric Zemmour¹⁵⁹ (président de Reconquête et ex-polémiste à *CNews*, multi condamné pour incitation à la haine), Alain de Benoist¹⁵⁴ (figure de la « Nouvelle Droite » et fondateur du GRECE il y a plus d'un demi-siècle, un groupement intellectuel d'extrême-droite), Geoffroy Lejeune¹³⁴ (ex-directeur de la rédaction de *Valeurs Actuelles* et actuel directeur de la rédaction du *JDD*), Charlotte d'Ornellas¹⁸⁸ (journaliste à *Boulevard Voltaire* et *Valeurs Actuelles*) ou encore Élisabeth Lévy¹⁸⁵ (directrice de *Causeur* et invitée régulière de *CNews*).

Elle est par ailleurs régulièrement décrite comme faisant partie d'une nébuleuse de personnalités dont les membres sont souvent les mêmes mais nommée différemment : « jeunes conservateurs »²²⁶, « jeune garde ultraconservatrice »²¹⁵, « chroniqueurs réacs »¹⁸⁰, « jeune garde catho-conservatrice »¹⁵⁰.

Ses affiliations idéologiques vont quant à elles de l'antiféminisme, évoqué plus tôt, à l'écologie intégrale, dont elle se réclame directement mais sont régulièrement rappelées aussi ses positions sur des sujets particuliers comme l'opposition à l'IVG¹⁵⁰ ou l'opposition au mariage pour Tous¹⁹⁹. Ses affiliations idéologiques sont d'ailleurs rappelées de manière indifférenciée quel que soit le média qui les évoque. En effet, si *Le Point* ou *Valeurs Actuelles* ont plutôt tendance à parler d'elle positivement quand les autres médias oscillent entre la critique mesurée et plus virulente (particulièrement chez *Libération* ou *Télérama*), il n'empêche que plusieurs points sur les positions de Mme Bastié sont abordés par toutes les publications, notamment ses positions relatives au féminisme, sur l'écologie intégrale ou sur la place de sa foi catholique dans la façon que ces médias ont de la présenter. De fait, si peu de détails sont donnés sur sa foi ou sa pratique religieuse, son appartenance au catholicisme est largement utilisée pour la cataloguer. Sur ce point, *Le Point*, justement, se démarque particulièrement en étant le seul média à évoquer de manière positive son catholicisme¹⁹⁷. Quant aux autres publications, elles la catalogue comme « catho-conservatrice »¹⁵⁰, issue d'une « jeune garde catholique »¹⁹⁸ qui appartient à un catholicisme « conservateur et identitaire »²⁰⁴.

En tout cas, que ce soit comme conservatrice, réactionnaire, antimoderne, catholique ou antiféministe, Eugénie Bastié est largement considérée comme étant une figure médiatique, un visage connu du monde des idées et du monde médiatique. Elle est tantôt « figure de la droite ultraconservatrice »²¹⁶, tantôt « égérie de la jeune droite catholique ultraconservatrice »²¹⁷. Ce qui ressort donc du portrait que peint d'elle ce corpus d'articles est qu'elle est résolument de droite sans jamais pour autant être cataloguée à l'extrême-droite bien que ses accointances avec cette dernière soient largement évoquées. Elle est présentée au mieux comme étant critique du féminisme moderne, au pire comme antiféministe. Mais ce qui ressort aussi est la place qu'elle occuperait dans le débat d'idées tel qu'il se déploie dans les médias et dans lequel elle serait une figure de la droite conservatrice, une place qui lui reviendrait du fait de sa production intellectuelle (ses livres) et de ses interventions régulières, notamment à la radio et à la télévision en plus de sa tendance à fonctionner beaucoup par citations, faisant donc régulièrement la démonstration de sa connaissance d'une culture littéraire valorisée dans les

milieux médiatiques. En somme, c'est une intellectuelle avant tout car elle interagit avec des personnes déjà considérées comme étant des intellectuelles et parce qu'elle se réfère souvent à des intellectuelles reconnues pour développer ses opinions.

III.3 – Idéologie et approche professionnelle

L'ensemble de ces articles fait donc ressortir de nombreux qualificatifs pour parler d'Eugénie Bastié et lui attribue un certain nombre d'obédience idéologique. Pour autant, dans l'intérêt de ce travail, il me semble important de revenir sur sa vision personnelle de son engagement : comment aborde-t-elle son rôle de journaliste ? À quelles idéologies ou familles politiques se rattache-t-elle ? Dans la mesure où on peut le déterminer, quelle signification met-elle sur ses positions sur tel ou tel sujet ? Si l'objectif ici n'est pas d'analyser exhaustivement ce sujet, il est tout de même nécessaire de fournir des clés de compréhension pour mieux appréhender l'analyse du corpus qui est le sujet de ce mémoire.

Tout d'abord, il faut dire qu'idéologiquement parlant, Eugénie Bastié ne se revendique que de trois choses : elle est de droite²⁰², elle est conservatrice¹⁹³ et elle promeut l'écologie intégrale¹⁶². Son catholicisme quant à lui informe la façon qu'elle a d'analyser et de comprendre le monde, pour autant elle ne se revendique pas « catholique traditionaliste »¹⁵⁷ par exemple comme le suggère certains articles. Sur le féminisme, elle ne se reconnaît pas dans l'étiquette « antiféministe »²¹² mais se dit critique du féminisme moderne et de ses incarnations, que ce soit le mouvement #MeToo, ce qu'elle appelle le « néoféminisme » ou encore certaines personnalités féministes connues dans le paysage médiatique français (comme Caroline de Haas, nous y reviendrons au chapitre V.1.b). On peut aussi noter que le fait de dire qu'elle est « anti-IVG »¹⁵⁰ est vrai, cependant il serait honnête de préciser qu'elle est opposée à son interdiction, elle est contre le fait que des personnes avortent mais elle veut que ces dernières aient le droit de le faire¹⁹⁵. Par ailleurs, et c'est particulièrement important pour la suite lorsqu'il sera question de féminisme, elle a une définition bien à elle de « patriarcat » qu'elle a donné lors d'une interview pour *Valeurs Actuelles*²¹² : « la prééminence du père dans la filiation et l'appropriation du pouvoir de procréation par les hommes ». On voit donc que sa définition du patriarcat ne concerne rien de plus que la procréation, une valeur cardinale de sa vision des relations humaines tant elle est au cœur de la « différence des sexes ». Une différence des sexes qui serait selon elle, dans cette même interview, l'ennemi à abattre de la troisième vague du féminisme qui ferait aujourd'hui rage et qu'elle définit comme étant « celle du genre ». Si cette

présentation d'Eugénie Bastié n'est pas le moment pour revenir en détails sur ces sujets, il est tout de même essentiel d'avoir ceci en tête pour comprendre l'analyse du corpus quand il s'agit de féminisme : Eugénie Bastié critique ce qu'elle perçoit comme étant la troisième vague féministe, celle du genre et elle estime que le combat contre le patriarcat a été gagné, et que c'est une bonne chose, au moment où les hommes ont perdu le contrôle de la procréation. Elle va même jusqu'à se dire « partisane d'un féminisme réaliste qui apporte des solutions concrètes aux problèmes concrets »²¹², sans qu'on sache ce que cela veut dire au-delà d'un vague pragmatisme dépolitisé.

Sa position vis-à-vis de l'écologie intégrale est aussi intéressante à mieux expliquer dès maintenant. Si cette dernière n'est pas un sujet central dans le corpus du travail principal de ce mémoire, le fait que c'est une idéologie plutôt méconnue et qu'elle est au cœur de son engagement (après tout, l'un des éléments fondateurs de son engagement est justement d'avoir participé à fonder *Limite*, une revue d'écologie intégrale). Qui plus est, comprendre ce qu'elle entend par écologie intégrale et surtout les racines de cette idéologie, plus que ses tenants, est d'une aide précieuse pour comprendre comment Eugénie Bastié navigue dans le monde des idées. Lorsqu'elle est analysée au niveau académique (Deleage, 2016 ; Pierron, J, 2023 ; Bousenna, 2020), les analyses se concentrent sur l'écologie intégrale telle qu'elle a été développée par François, l'actuel pape de l'Église catholique. C'est en effet le 18 juin 2015 que ce dernier publie l'encyclique (une forme de lettre que le pape adresse aux fidèles et/ou au clergé pour énoncer la position papale sur un sujet) *Laudato si'*. Cette dernière porte sur l'écologie et le pape y énonce sa position sur le sujet, nommant la doctrine qu'il y expose « écologie intégrale ». De ce fait, les articles sur le sujet porte essentiellement sur l'analyse politico-théologique de cette encyclique, notamment en l'analysant en comparaison à des encycliques passées, à la Bible ou en analysant des mouvements écologistes au prisme de l'écologie intégrale. C'est quelques mois plus tard que naîtra *Limite*, en septembre 2015, en se référant directement à l'encyclique *Laudato si'*. Mais si la revue, et donc ses fondatrices, parmi lesquelles Eugénie Bastié, se réfèrent à cette encyclique, il serait erroné de penser que c'est avant tout à cette doctrine que se réfère Eugénie Bastié. En effet, parmi les fondatrices se trouvent Gaultier Bès et Marianne Durano qui avaient publié un an avant, en 2014, le livre *Nos limites : Pour une écologie intégrale*, leur utilisation du terme étant donc antérieur à l'encyclique et ne pouvant donc s'y référer. Pour comprendre donc la filiation idéologique de Bastié, regarder du côté du pape n'apporte qu'une réponse partielle : oui, c'est une doctrine qui

s'inscrit dans le catholicisme mais pas nécessairement dans le discours papal de l'encyclique. Les racines de son écologie intégrale sont plus profondes et se trouve donc ailleurs, dans un courant de pensée qui utilisa le premier le terme en 1984 dans le mensuel *Je suis Français*, le mensuel de l'Action Française. Une référence qu'Eugénie Bastié possède immanquablement puisque, dès la soirée de lancement de *Limite* en 2015, elle citait parmi les références de la revue « une certaine Action Française »²¹⁵. L'écologie intégrale chez elle est donc moins l'adoption d'une doctrine papale moderne qu'une relecture écologiste des thèses de Charles Maurras sur le nationalisme intégral. Une filiation qui se retrouve sur d'autres thèmes comme lorsqu'elle signa, avec Marianne Durano, un « Manifeste pour un féminisme intégral » dans *Limite*, lui-même aussi inspiré du nationalisme intégral de Maurras. Cette filiation aide donc à comprendre les liens qui peuvent exister entre Eugénie Bastié et diverses chapelles de l'extrême-droite et de la droite radicale française. Si elle ne se revendique jamais ouvertement de Maurras, qui était lui aussi journaliste et qui fut condamné à la dégradation nationale (créée lors de l'épuration suite à la libération en 1944, cette peine entraînait, entre autres, la perte du droit de vote et l'inéligibilité) en plus de la réclusion criminelle à perpétuité en janvier 1945 pour haute trahison, sa filiation idéologique avec ce dernier et avec une branche du catholicisme français particulièrement réactionnaire est assez évidente de par les idées qu'elle reprends à travers cette promotion d'une écologie intégrale particulière. Le cœur du lien entre nationalisme et écologie intégrale se trouvant dans le concept d'enracinement qui est central dans l'écologie intégrale et qui met en valeur l'importance que les individus soient enracinés, c'est-à-dire qu'ils soient conscients de la nature qui les entoure, de son caractère sacré et du fait qu'ils sont une partie intégrante de cette nature qu'il convient de préserver. C'est donc une vision de l'écologie qui se nourrit du nationalisme maurassien car elle intègre les humains à leur environnement, rendant primordial le maintien de la nature telle qu'elle est mais aussi de la distribution démographique de l'humanité telle qu'elle est.

Enfin, il nous faut aborder l'approche qu'Eugénie Bastié a de son métier, car s'il est évident qu'elle est bien journaliste, il reste important de voir ce qu'elle met derrière ce titre et comment elle envisage sa mission journalistique (après tout Laurent Delahousse et Élise Lucet sont deux journalistes, font-ils le même métier pour autant ? D'ailleurs, Charles Maurras aussi, était journaliste). En effet, si le métier de journaliste renvoie à une idée de recherche, de vérification et de diffusion de l'information auprès du public, Eugénie Bastié le dit elle-même, au cours d'une conférence en 2016, pour elle : « informer les gens pour informer les gens, ça

n'a pas d'intérêt »¹⁸⁵. Elle le disait sur Canal +, ce qui l'intéresse c'est « d'être dans le débat médiatique »¹⁸⁵. Il me semble donc qu'il convient d'aborder le travail d'Eugénie Bastié comme celui de quelqu'un qui, plutôt que d'informer les gens, s'est donné pour mission de peser dans le débat public et d'y faire avancer ses idées, sa vision du monde. En ça, on peut mieux comprendre l'analyse que font de sa personne plusieurs publications qui la groupent avec d'autres journalistes, chroniqueurs et polémistes de droite en les présentant comme une « jeune garde » (tantôt « antimoderne »¹⁴², « ultraconservatrice »²¹⁵ ou « catho-conservatrice »¹⁵⁰), qui tente de peser dans le débat public dans une perspective gramscienne de lutte pour l'hégémonie culturelle comme l'extrême-droite, puis la droite ont su s'en saisir ces dernières décennies (Andreotti, 2020).

IV – Corpus étudié

Avant d’entrer dans l’analyse du travail effectué sur le corpus, il convient de revenir sur la constitution de ce dernier et sur les thématiques que son exploration a pu faire émerger et qui seront explorées dans l’analyse qui se trouve dans le chapitre suivant. Pour ce faire, il conviendra de commencer par faire un retour sur le travail exploratoire qui a précédé la constitution de ce corpus car bien que ce dernier ne soit pas inclus dans le travail, il a informé les pistes de réflexions qui étaient les miennes au moment de l’exploration du corpus. Je décrirai ensuite la constitution initiale du corpus, comment les bornes de ce dernier ont été déterminées et quelles furent les étapes de sa constitution en plus des difficultés. Viendra alors un retour sur la première lecture du corpus, qui se voulait exploratoire, visant simplement à faire ressortir des grands axes d’analyses et comment cette dernière a pu amener à modifier le corpus en rajoutant des bornes supplémentaires, menant à la réduction de la taille du corpus, le passant de 243 articles de presse à 128 articles. Enfin, je présenterai les axes d’analyse finalement retenus en explicitant les grandes lignes de mes observations antérieures à l’analyse pour pouvoir enchaîner sur cette dernière de manière fluide.

IV.1 – Retour sur le travail préparatoire

Le travail préparatoire pour ce mémoire a porté sur la lecture de l’ouvrage *Sauver la différence des sexes* d’Eugénie Bastié, publié le 1^{er} mars 2023. L’objectif de ce travail était d’ouvrir des pistes de réflexions pour trouver un angle d’approche sur l’analyse du discours d’Eugénie Bastié sur le féminisme. Cet ouvrage paraissait adéquat pour cela du fait de sa petite taille (32 pages) et de son objectif. En effet, l’ouvrage est paru chez Gallimard dans la collection « Tracts » qui vise à alimenter le débat sur des sujets de société très divers en invitant des auteurices aux opinions diverses à parler d’un sujet. Dans ce cadre, Eugénie Bastié a donc choisi de parler de féminisme, et de genre, dans un ouvrage construit pour exposer la nécessité de faire ce que son titre invite à faire : sauver la différence des sexes. Cette nécessité est exposée aux lectrices au moyen d’un schéma assez simple représenté par les 3 chapitres du livre, dans l’ordre : « La différence des sexes existe », « Pourquoi la différence des sexes est-elle aujourd’hui menacée ? » et « Pourquoi faut-il sauver la différence des sexes ? ».

De cette lecture, j’avais tiré trois points importants : la filiation entre ce que Eugénie Bastié défend et le féminisme intégral, l’usage d’arguments scientifiques mêlés à du « bon

sens » pour justifier à la fois la différence des sexes et les menaces qu'elle encourt et la filiation que Bastié entretient avec des figures féministes, et chercheuses pour certaines, reconnues (Françoise Héritier, Ann Oakley ou Antoinette Fouque). L'ensemble créant une apparence de scientificité du propos qui, selon moi, vise à légitimer le propos auprès de la lectrice moyenne dans le but de convaincre ces personnes du bien-fondé des positions d'Eugénie Bastié. De ce fait, j'abordais donc la constitution du corpus en ayant en tête cette idée qu'Eugénie Bastié tenait à s'inscrire dans une filiation féministe et m'attendais à être confronté à une production intellectuelle marquée par une volonté de scientificité mêlée à du « bon sens », le tout dans une perspective proche du féminisme intégral. D'autant plus que ce mélange entre approche scientifique et « bon sens » se rapproche du fonctionnement des Antigones que décrivait Della Sudda dans son ouvrage *Les Nouvelles Femmes de Droite* (2022), un groupe justement très proche du féminisme intégral sans pour autant s'en revendiquer.

Au final, l'étude du corpus retenu s'est fortement éloignée de ces pistes de réflexions initiales. Pour autant, elles l'ont tout de même informée en m'amenant à m'intéresser au féminisme intégral et à l'écologie intégrale, dont Bastié se revendique et en m'amenant à considérer l'importance qu'a la nature dans sa compréhension du monde et dans sa construction idéologique. Nature étant ici entendue au sens de l'écologie intégrale qui essentialise aussi bien l'environnement que les humains et leur rôle dans cet environnement dans une compréhension religieuse du monde et des relations que les humains doivent avoir avec leur environnement dans lequel ils sont enracinés (une vision du monde qui donne donc un sens particulièrement littéral à une expression comme « français de souche »).

IV.2 - Définir et constituer le corpus initial

IV.2.a - Bornage du corpus

La principale difficulté de la constitution du corpus de ce travail était due au fait qu'Eugénie Bastié est particulièrement productive, autant au niveau journalistique que dans sa participation au débat médiatique en France. Entre son travail au *Figaro*, les émissions qu'elle a pu diriger, celles où elle est allée, et est encore, régulièrement invitée, les livres qu'elle a écrits, les interviews et entretiens qu'elle donne... Les objectifs de la constitution du corpus étaient donc de trouver un sujet clair à explorer dans la production intellectuelle de Mme Bastié, de limiter les médiums exploités (interviews, articles, livres, etc.) et de réaliser le travail sur une période donnée.

Le sujet fut le plus simple à trouver étant donné que l'idée de départ, dont ce mémoire découle, était de travailler sur le discours de conservateur/réactionnaire sur le féminisme et/ou le genre. De fait, c'est donc le sujet qui a été retenu ici. Quant aux médias exploités, furent retenus les articles écrits par Eugénie Bastié dans le *Figaro* et ses livres portant sur le sujet. Ce choix a été fait pour des raisons de faisabilité du travail. En effet, Eugénie Bastié étant très prolifique et étant régulièrement invitée dans divers médias, il aurait été difficile de compiler de manière exhaustive l'intégralité de ses interventions pour les exploiter. Qui plus est, les articles, de manière générale, ont l'avantage d'être aisément accessibles et offrent la possibilité de facilement savoir si la personne qui les écrit traite tel ou tel sujet en leur sein, que le sujet soit celui de l'article ou qu'il y soit simplement évoqué. Alors que pour une intervention télévisuelle, il aurait fallu visionner l'intégralité des interventions d'Eugénie Bastié pour savoir dans lesquelles elle parlait de féminisme et/ou de genre. Enfin, le bornage temporel a été défini comme débutant le 1^{er} janvier 2015 et se finissant le 1^{er} mars 2023. Le début est justifié par le fait que c'est en 2015, après un stage, qu'Eugénie Bastié a commencé à travailler au Figaro et cette date fut choisie comme date de début de sa carrière (même si elle a signé des articles avant ça, l'on ne sait pas la date exacte de son passage de stagiaire à employée d'où le choix du début de l'année). Quant à la borne de la fin, elle correspond à la publication de *Sauver la Différence des Sexes*, l'ouvrage qui a servi pour le travail préparatoire à ce mémoire. Le corpus a donc été initialement pensé pour regrouper tous les articles écrits par Eugénie Bastié dans le Figaro entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} mars 2023 où elle parle de sujets liés au féminisme et/ou aux questions de genre en plus des ouvrages qu'elle a publiés sur cette période traitant explicitement de ces sujets, soit : *Adieu mademoiselle : La Défaite des femmes*, *Le Porc émissaire : Terreur ou contre-révolution* et *Sauver la différence des sexes*.

IV.2.b - Constitution du corpus

Une fois ces bornes établies, la constitution du corpus s'est faite au moyen du site Europresse qui regroupe toutes les publications d'un grand nombre de médias, dont le *Figaro*. Initialement, l'objectif était de rechercher les articles à la fois via Europresse et le site du *Figaro* afin de réduire au maximum les chances de rater un ou plusieurs articles qui auraient pu être pertinents. Malheureusement, cela fut impossible du fait que le site du Figaro ne permet pas de rechercher les articles en fonction de leur auteure et qu'étant donné qu'Eugénie Bastié est parfois citée dans des articles d'autres journalistes du *Figaro*, cela aurait rendu confuse et complexe la recherche. La recherche a donc été faite uniquement sur Europresse en recherchant

à chaque fois plusieurs termes proches et en explorant les résultats pour ne garder que ceux qui étaient pertinents dans le cadre du présent travail. Les termes étant recherchés n'importe où dans l'article, que ce soit dans le titre, le sous-titre ou le corps de celui-ci.

Aussi la recherche a d'abord portée sur tous les articles provenant soit du *Figaro* version papier soit de son site web, mais cela a ensuite été réduit à seulement le site web. En effet, tous les articles du journal paraissent sur le site web et rechercher les deux pouvait amener à la présence de doublons car le titre des articles était parfois amené à changer selon que l'article était sur le site ou papier, ce qui entraînait une confusion inutile. Enfin, pour avoir une idée de l'échelle de la production d'Eugénie Bastié, il est à noter que sur la période définie pour le corpus, elle a signé 1137 articles dans le *Figaro*.

J'ai donc commencé en recherchant les termes féministe et féminisme (pour chaque terme recherché, son pluriel était aussi recherché mais je ne les préciserai pas ici pour éviter d'être redondant), ce qui a donné 154 résultats, mais seuls 84 furent retenus dans le corpus. Le processus de sélection s'est fait par une lecture de chaque article pour voir à quel moment était utilisé le terme recherché afin de déterminer s'il était mobilisé de manière notable et si le contenu de l'article était effectivement bien lié au sujet de cette recherche. En termes d'articles rejetés, on peut citer par exemple « À Châteauneuf-sur-Cher, chez Chifa, l'imam reclus ». Dans ce dernier, le terme « féministe » est employé pour décrire une personne vivant en face de l'imam qui est le sujet de l'article mais n'est pas une catégorie importante, justifiant ainsi le fait que l'article n'ait pas été retenu. De fait, c'est là la raison principale pour laquelle des articles ont été rejetés avec cette recherche, en plus de certains articles où le terme apparaît dans le titre d'articles suggérés mais pas dans l'article en lui-même, car les suggestions d'articles sont retranscrites sur Europresse.

Ensuite, la recherche qui fut la plus longue à filtrer fut celle pour « genre » puisque le mot possède plusieurs homonymes régulièrement utilisés. Malgré cela, sur les 225 résultats qu'avait donnés la recherche, 66 furent retenus dans le corpus final. En plus, à partir de cette recherche, le filtrage nécessitait aussi de filtrer les redondances. En effet, toutes les recherches effectuées étaient non-excluant, *i.e.* quand des termes étaient recherchés, je n'excluais pas ceux qui avaient déjà été recherchés au préalable. Le but de cette non-exclusion étant d'assurer un contrôle supplémentaire pour assurer l'exhaustivité du corpus au cas où des articles qui auraient pu m'échapper lors des recherches précédentes viendraient à se représenter. Un exemple de l'utilité de cette méthode peut se trouver avec l'article 6 du corpus que j'ai ajouté

lors de la recherche pour « PMA/GPA » (recherche qui avait donné 43 résultats, dont 26 furent retenus) alors que ce dernier sortait lors de la recherche sur « féminisme/féministe », simplement, je l'avais alors raté. Ce contrôle supplémentaire m'avait paru nécessaire dès la fin de mon filtrage sur « féministe/féminisme ». En effet, après avoir lu en diagonale plus de 150 articles pour estimer de leur pertinence, je m'étais rendu compte que faire cela était particulièrement redondant et pouvait conduire à une perte de concentration tant la recherche par mots pouvait donner l'impression de relire la même chose pendant des heures. Et il s'est avéré qu'en effet, des articles ont pu m'échapper mais être rattrapés de cette manière.

Pour ce qui est des recherches suivantes, elles furent dégressives en terme de résultats et les mots recherchés étaient choisis soit parce qu'ils semblaient pertinents d'entrée de jeu, comme avec « LGBT/LGBTI/LGBTQ/LGBTQIA+ » (qui a donné 33 résultats pour 10 retenus) ou alors leur pertinence était rendu apparente par les lectures d'articles lors du filtrage qui amenait à voir des termes ressortir comme avec « néoféministe/néoféminisme » (22 résultats pour 2 retenus) ou « masculinité » (11 résultats pour 5 retenus). L'intégralité des termes recherchés avec leur nombre de résultats et d'articles retenus étant présentée ci-dessous dans un ordre qui correspond à celui dans lequel les recherches ont été effectuées.

Mots recherchés	Nombre de résultats	Nombre d'articles retenus
Féminisme / Féministes	154	87
Genre	225	66
Néoféminisme / Néoféministe	22	2
Ecriture inclusive	30	13
Sexisme / Sexiste	48	19
LGBT / LGBTI / LGBTQ / LGBTQIA+	33	10
PMA / GPA	43	26
Trans / Transidentité / Transgenre / Transsexuel / Transsexuelle	39	6
MeToo	41	8
Masculinité	11	5
Féminité	8	0

Quant aux raisons pour lesquels ces termes ont été choisis pour les recherches, elles divergent. « Féminisme / Féministe », « Sexisme / Sexiste », « Genre » et « LGBT/LGBTI/LGBTQ/LGBTQIA » étaient des termes qui me semblaient évidents dès lors que je préparais cette constitution, considérant qu'ils devraient me permettre de ratisser assez large tout en offrant la possibilité de trouver d'autres mots pour compléter. « Sexisme / Sexiste » sont venus car plusieurs articles exprimaient des doutes sur le caractère sexiste de certains événements et le mot revenait donc souvent. « GPA / PMA » étaient des termes qui revenaient souvent dans les premières années de la période étudiée alors que l'« écriture inclusive » était plus quelque chose qui revenait avec une faible intensité mais de manière régulière. « Néoféminisme / Néoféministe » revenaient beaucoup dans les articles sur le féminisme d'où la volonté de m'assurer que je n'en ratais aucun et de fait, 2 articles supplémentaires furent retenus, mais tous auraient pu être retenus, simplement, les 20 autres étaient déjà présent dans le corpus à ce moment de la recherche. Les questions trans apparaissent très tôt dans la période étudiée avant de disparaître plusieurs années et de revenir ces dernières années et la multiplicité des termes recherchés provenait du fait que j'avais déjà rencontré plusieurs de ces mots dans des articles avant d'effectuer la recherche. « MeToo » était un sujet très présent en 2017 et 2018 avant de reculer largement et les articles employant le mot et ayant été retenus avaient plutôt tendance à analyser le mouvement dans un contexte global, n'évoquant donc pas les questions de féminisme ou de genre à ce moment-là. Quant à « masculinité », il est venu du fait de la présence de plusieurs articles sur une masculinité qui serait menacée et la dernière recherche sur « féminité » était donc sa déclinaison pour les femmes.

Au final, cette constitution initiale du corpus a amené ce dernier à compter 243 articles, ce qui représente 21,4% des articles qu'Eugénie Bastié a publié dans le *Figaro* sur cette période. C'est donc sur ce dernier que s'est porté le travail de première lecture (qui excluait les livres du corpus dans un premier temps) qui visait à trouver des axes d'analyse, définir une catégorisation des articles et permettre la constitution d'une grille d'analyse pour le travail final qui devait être ensuite utilisé dans un deuxième temps de lecture plus approfondie.

IV.3 – Première lecture et catégorisation du corpus

Du fait que la première lecture visait à explorer le corpus sans à priori pour en faire ressortir des axes d'analyse à explorer ensuite, cette dernière s'est faite en remplissant un tableau d'observation en parallèle de la lecture. Ce dernier renseignait d'abord la rubrique, telle

qu'indiquée dans l'article dans le but de pouvoir voir ensuite quel type d'article était le plus fréquent ou s'il y avait eu un changement notable de rubriques dans le temps. Ensuite, un thème était indiqué, ce dernier n'était pas normalisé parmi différentes options dans une liste, c'était plutôt le sujet principal qui ressortait de chaque article. Enfin, les observations étaient divisées en deux catégories : celle relative au contenu de l'article et celle relevant des références que faisait l'article, soit à des idées, à des personnes ou à des œuvres par exemple. L'objectif était à la fois de faire ressortir des axes d'étude mais aussi d'avoir une meilleure idée de l'environnement intellectuel dans lequel s'inscrit Eugénie Bastié en plus de rendre compte de la façon qu'elle pouvait avoir de cadrer son propos (i.e. Y a-t-il des éléments ou expressions qui reviennent souvent ? Semble-t-elle avoir des sujets de prédilections ? Est-ce qu'elle lie divers éléments entre eux pour structurer sa pensée telle qu'elle présente ? etc.).

La difficulté principale pour renseigner la rubrique fut la présence de nombreuses catégories similaires dans le Figaro qui rendait leur usage tel quel peu pratique pour rendre compte de comment ces dernières se présentaient. Par exemple, les interviews, conduites par Eugénie Bastié avec une personne tierce pouvait être cataloguées avec comme rubrique : « Interview », « Vox, interview », « Figarovox, entretien », « Figarovox, grand entretien », « Actualités, France » (presque tous les articles de cette rubrique ne sont pas des interviews, mais certains le sont) ou « Grand entretien ». Afin de rendre cela plus lisible, les rubriques ont donc d'abord été gardées comme telle avant d'être regroupées dans des catégories plus claires, par exemple toutes les interviews qui apparaissaient sous divers noms de rubriques ont été regroupées dans la catégorie « Entretien » (car c'était la version qui apparaissait le plus). En plus de cette catégorie, les autres qui ont été retenues furent : « Actualité », « Essais/Lectures », « Le Scan », « Analyse/Enquête », « Portrait », « Chronique », « Extraits » et « Semaine Figarovox ». Le tout représentant une distribution des articles présentée dans le tableau ci-contre.

Rubrique	Nombre d'articles
Entretien	108
Actualité	42
Essais/Lectures	12
Le Scan	3
Analyse/Enquête	43
Portrait	4
Chronique	21
Extraits	3
Semaine Figarovox	7

L'observation de la chronologie de ces rubriques a permis de mettre en valeur à la fois l'importance de la catégorie des entretiens dans le corpus mais aussi, en regardant la chronologie, la prise d'importance avec le temps des articles que l'on pourrait dire d'opinions dans la production de Bastié. Les articles « Actualité » sont ceux les plus « factuels » au sens où leur contenu est largement occupé par une exposition des faits qui se veut assez neutre en termes de point de vue, à l'opposé des « Chronique » par exemple qui sont les articles les plus ouvertement d'opinions puisqu'ils sont des comptes rendus de ses lectures où elle distribue les bons et mauvais points. Or, on peut voir que la médiane des articles « Actualité », soit le moment où la moitié des articles du corpus de cette catégorie ont été publiés, est atteinte en janvier 2017 soit au bout de 24 mois, sur un corpus qui s'étend sur 99 mois. On peut même noter que le dernier article du corpus dans cette rubrique a été publié en mai 2020, soit 34 mois avant la fin du corpus. Alors que la médiane de « Chronique » est atteinte en février 2022, au 86^{ème} mois. De la même manière, les articles « Analyse/Enquête », qui sont moins directement de l'opinion mais qui reposent quand même plus sur les opinions et la lecture de Bastié d'évènements que sur la description de ces derniers, voient leur médiane arriver en décembre 2019, au 59^{ème} mois. Quant à la rubrique la plus représentée, « Entretien », elle ne commence à prendre de l'importance qu'à partir de juin 2017 car avant cela, seul 9 articles y avaient été publiés en près de 2 ans et demi alors que la médiane, qui est à 54 articles, est atteinte 2 ans après cela en juin 2019, témoignait de l'augmentation drastique de la fréquence de publication de ce type d'articles. L'observation principale émanant de ce point sur les rubriques étant que sur le corpus, la production d'Eugénie Bastié prend de l'ampleur à partir de juillet 2017 puisque l'on passe d'1,6 articles/mois avant ça à 2,8 articles/mois ensuite et que cela se fait en parallèle d'une montée en importance des articles d'opinions, que ce soit son opinion directement avec « Chronique » ou bien son opinion qui informe la lecture d'un évènement avec « Enquête/Analyse » ou encore l'opinion d'autres personnes qu'elle sonde avec « Entretien ».

IV.4 - Observations sur le contenu du corpus

La lecture du corpus a fait ressortir trois sujets principaux qui ont ensuite constitué les axes d'analyse lors du travail présenté dans le chapitre suivant en plus de plusieurs patterns quant à la façon qu'a Eugénie Bastié de présenter ses arguments et de construire son propos. Le premier sujet, qui est aussi le plus évident au vu du sujet de ce mémoire, est celui du féminisme. La question du genre est, elle, complètement inféodée aux sujets sur le féminisme et n'est jamais vraiment abordée sous un angle qui ne la ramènerait pas aux luttes féministes d'une

manière ou d'une autre, ce qui justifie le fait que le genre n'ait pas été retenu comme axe d'analyse à part entière dans le travail final d'analyse.

Le second sujet est la gauche, surtout aux sens de « gauche intellectuelle », soit les personnalités qui représenteraient idéologiquement la gauche aujourd'hui et de « gauche politicienne » soit les personnes qui dans la sphère politique représentent la gauche. En effet, si Eugénie Bastié n'est pas de gauche, même une lecture non-analytique permet de voir à quel point elle parle de la gauche, et surtout à quel point elle émet des jugements prescriptifs sur cette dernière, évaluant tout ce que cette dernière fait de mal selon elle, ou selon ses interlocuteurices lors d'entretiens.

Enfin, le troisième sujet et le moins important, bien qu'assez récurrent, est celui de l'islam. Celui-ci diffère des deux premiers du fait qu'il est abordé de manière exclusivement négative. On reviendra en détail là-dessus dans le chapitre suivant, mais dès la première lecture il était évident que toute mention de l'islam ou d'éléments rattachés à l'islam (comme le voile) émettait systématiquement une opinion négative, ou au mieux suspicieuse, sur cette religion.

Quant à la construction du discours du corpus, le principal résultat de cette lecture initiale fut la mise en valeur d'une axiologie manichéenne entre le bien et le mal qui entourait chacun des sujets abordés au fil des articles : la « bonne gauche » contre la « mauvaise gauche », le « bon » et le « mauvais » féminisme, etc. Même si sur le sujet de l'islam, il n'y a aucune axiologie interne au sujet. À la place, ce dernier semblait servir à ranger dans la catégorie « mauvaise » les sujets auquel il était attaché. Aussi, cette lecture a mis en évidence l'importance de comprendre et d'analyser la façon dont Eugénie Bastié présente ces sujets de prédilection avec une chronologie qui lui est propre, composée d'évènements clefs qui définissent à la fois ces sujets mais qui sont aussi des points d'ancrage d'un côté ou de l'autre de l'axiologie manichéenne de leur sujet. Pour prendre un exemple, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant, la tribune dite sur la « liberté d'importuner », signée par 100 femmes dont Catherine Deneuve et publiée dans *Le Monde* le 9 janvier 2018 est un moment essentiel pour Eugénie Bastié dans sa construction de la question féministe. Elle perçoit positivement la tribune et valorise donc positivement les personnes qui en ont une bonne image et négativement les autres. Cette lecture a aussi été l'occasion de voir qu'Eugénie Bastié fonctionne énormément par références et citations et qu'elle construit donc ses interventions autour de personnes et d'idées de manière assez explicite, ce qui permet de plus facilement analyser sa relation aux sujets dont elle parle, notamment car cela permet de savoir qui sont les personnes qu'elle apprécie et inversement et donc de savoir l'opinion qu'elle peut avoir sur un sujet en se fondant

sur les paroles d'autres personnes qu'elle rapporte sur ce dernier quand elle ne donne pas explicitement sa propre opinion. En plus de cela, elle accole aux personnes qu'elle cite à la fois des titres (sociologue, historien·ne, journaliste, philosophe, etc.), pour les présenter mais ce qui a aussi pour effet de légitimer leur propos dans le contexte de paroles rapportées ou dans un entretien, mais aussi, pour les personnes qu'elle évoque le plus souvent, comme Sylviane Agacinski ou Alain Finkielkraut, elle rend évidente la place qu'ils occupent au niveau de son axiologie dans les sujets où elle les mobilise. Pour Agacinski par exemple, il est très régulièrement rappelé qu'elle est de gauche et féministe, et sa classification dans la « bonne » gauche et le « bon » féminisme est rendue évidente par le fait qu'elle est souvent évoquée en miroir de personnes ou de positions présentées comme faisant partie du « mauvais » côté axiologique de ces sujets.

Une autre observation ressortie de cette première lecture est que, lus individuellement, ses articles ont une bonne cohérence interne, leurs conclusions subjectives font sens dans le contexte où les choses ont été présentées. Mais à les regarder au global, on voit rapidement que des éléments qu'elle met en avant sont incohérents. Par exemple, deux critiques qu'elle fait régulièrement à ce qu'elle appelle le « néoféminisme » est que ce dernier amène à tout catégoriser et donc à tout hiérarchiser, particulièrement les oppressions (avec les personnes queers racisées handicapées et pauvres en haut de la pyramide et les hommes blancs cisgenres hétéros d'âge moyen tout en bas) mais aussi que le « néoféminisme » empêche toute hiérarchisation des luttes en mettant tout à égalité en rendant toujours plus floues les frontières entre les catégories. Présentées ainsi, ces deux critiques paraissent parfaitement contradictoires mais elles ne sont jamais émises toutes les deux dans le même article dans le corpus, ce qui pourrait amener lae lecteurice occasionnel·le à ne jamais se rendre compte de la présence de ces contradictions. Enfin, comme l'avait laissé penser le travail préparatoire, Eugénie Bastié fait en effet régulièrement référence à des théories scientifiques ou à des scientifiques directement (bien moins souvent qu'elle ne fait référence à des penseuses cela dit). Cependant, ses biais et contradictions sont bien plus visibles quand il est sujet de science. L'article 127 du corpus offre une très belle illustration de cela, puisqu'elle y critique le décompte des morts du colonialisme tels qu'Houria Bouteldja le présente, de « 50 à 55 millions », en précisant que ce chiffre viendrait de « l'intellectuel américain controversé Noam Chomsky » et se propose d'évoquer à la place un autre décompte de morts, ceux du communisme, situé de « 65 à 85 millions » selon Eugénie Bastié. Or, elle ne précise pas que ce

chiffrage qu'elle présente, que l'on suppose plus sérieux puisqu'elle le présente sans le critiquer ou le mettre en doute, vient du *Livre Noir du communisme*, un ouvrage particulièrement « controversé », pour citer Bastié, sur la question de son décompte des morts attribuables au « communisme ». On peut aussi faire remarquer que lorsqu'il s'agit de critiquer des choses qui reviennent régulièrement, elle a tendance à utiliser les mêmes contre-arguments. Par exemple, en parlant de la « théorie du genre », elle utilise à plusieurs reprises l'argument la logique du chaudron de Freud pour répondre aux personnes qui disent que la « théorie du genre » n'existe pas ou qu'elle est un fantasme de droite et elle se sert du critère de scientificité de Karl Popper pour arguer du fait que le « genre » comme concept ne peut être scientifique et est donc forcément militant. Toutes ces observations ne visent ni à l'exhaustivité, ni à l'analyse, mais bien à montrer à quel point la première lecture du corpus a pu être riche et offrir bien des angles d'analyses de ce discours.

Mais de fait, cette richesse a aussi conduit à la nécessité de réduire ledit corpus. En effet, 243 articles et 3 livres représentaient clairement une quantité de matière trop ambitieuse pour un mémoire de master sachant que lors des discussions avec ma tutrice de mémoire, Mme.Olivési, l'objectif énoncé était de constituer un corpus d'environ 100 à 120 articles. La réduction du corpus s'est donc faite sur un double arbitrage. D'un côté il a été décidé de retirer les livres du corpus car ils représentaient une charge de travail très importante en plus d'être un médium différent de l'article de journal. Ne conserver que des articles faisait donc sens car cela donnait un corpus plus uniforme car en intégrant des livres, rien ne permettait de justifier l'exclusion d'interviews ou de passages télévisuels et radiophonique. Le second arbitrage s'est fait sur les articles en eux-mêmes en enlevant les articles où Eugénie Bastié faisait intervenir d'autres personnes afin de ne conserver que sa production propre car même si l'on peut arguer du fait qu'un entretien dit quelque chose de la personne qui interviewe, et que cela peut se lire à travers les relances et la formulation des questions, force est de constater que la majeure partie du contenu de ces articles étant les réponses des personnes interviewées, cela était de fait un matériel inexploitable car n'émanant pas d'Eugénie Bastié dont le discours est le sujet de ce mémoire. C'est donc tous les articles de la rubrique « Entretien » qui ont été enlevés en plus de ceux de la catégorie « Semaine Figarovox » car ces derniers revenaient sur des articles parus dans la semaine, article qui eux-mêmes étaient soit dans le corpus, soit n'étaient pas écrits par Eugénie Bastié, ce qui n'apportait rien à l'analyse. C'est donc 115 articles qui ont écartés, ramenant le corpus de 243 articles à 128 articles qui sont donc ceux présents dans la

bibliographie du corpus. Et c'est donc sur ces 128 articles qu'a porté le travail final d'analyse. Je noterai tout de même que cette réduction a des impacts sur les résultats de ce travail. S'il est vrai que le travail sur le contenu est peu impacté du fait de la nature du format « Entretien », ces derniers permettaient tout de même d'offrir des éclairages sur la constellation qu'Eugénie Bastié crée à travers ses articles : À qui donne-t-elle la parole ? Avec qui est-elle particulièrement en accord ? Sur quel sujet interroge-t-elle les gens *i.e.* sur quels sujets les pensent-elles légitimes ? Malgré cela, le corpus retenu contient suffisamment d'informations sur ses influences et sur les paroles qu'elle valorise et dévalorise pour rendre cet aspect de son discours analysable.

V – Analyse thématique du corpus

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de décortiquer de manière thématique le discours d'Eugénie Bastié dans ce corpus, il convient de faire un détour par la méthodologie employée pour effectuer ce travail, de faire un retour sur celle-ci pour en évaluer la pertinence et de présenter les thématiques qui vont être abordées, le pourquoi de l'ordre dans lequel elles vont l'être et les difficultés qu'a pu poser une analyse thématique de ce corpus.

En termes de méthode tout d'abord, cette lecture à visée analytique s'est faite en utilisant une méthode d'analyse de discours qui correspond à celle que l'on pourrait faire dans le cas d'analyse comparée d'entretiens sociologiques. Des catégories d'intérêts, relatives aux thématiques ont été définies pour former un tableau avec ces dernières puis chaque article a été lu de manière à remplir le tableau à la fois avec du contenu reformulé, pour permettre de construire ce chapitre simplement en relisant les catégories correspondantes dans le tableau, et à la fois avec des citations directes pour pouvoir plus aisément se référer directement au texte quand il a s'agit d'écrire ce mémoire. Les catégories retenues ont donc été : « Gauche » pour tout ce qui est relatif à cette dernière, « Féminisme », « Définition genre » spécifiquement pour les morceaux du corpus qui permettaient de définir ce qu'Eugénie Bastié exprime quand elle parle de genre (ou de termes proches comme « théorie du genre » ou « idéologie du genre »), « Définition Féminisme » pour ce qui est relatif à la façon dont elle définit son féminisme ou le/les féminisme·s qu'elle rejette, « Présentation des personnes » pour lister toutes les personnes qu'elle cite en précisant comment elle les présente (quels sont leurs titres, à qui sont-elles affiliées, est-ce qu'elles sont présentées sous un bon ou un mauvais jour, etc.) et enfin « Islam » pour toutes les questions relatives à cette religion (comme le voile, le burkini, etc.). Ces catégories ayant donc été choisies pour correspondre aux sujets principaux qui étaient ressortis lors de la première lecture du corpus. L'intérêt de cette façon de conduire cette lecture analytique, pour faciliter la rédaction du mémoire et permettre de plus facilement se replonger sur des sujets spécifiques dans le corpus, a été important et a effectivement grandement facilité la rédaction. Cependant, le tableau d'analyse était imparfait. Tout d'abord car les catégories « Féminisme » et « Définition féminisme » n'étaient pas suffisamment différentes pour permettre de bien différencier leur contenu, la seconde catégorie ayant été mise par mimétisme avec « Définition genre » en se basant sur la présomption qu'il y aurait des définitions précises des termes par Eugénie Bastié ou à minima des éléments permettant de construire des

définitions opérationnelles de différentes branches du féminisme. Mais cela n'était pas possible de manière claire et a donc conduit à ce que cette catégorie ne soit presque jamais remplie, m'amenant à déplacer les quelques observations et citations écrites en son sein vers « Féminisme » pour éviter d'avoir une catégorie qui pourrait être oubliée à force de la voir vide. Aussi, les catégories étaient trop restreintes et rendaient difficile la classification de certains éléments que je jugeais importants et l'ajout de catégories était compliqué car cela aurait demandé de refaire la lecture pour tous les articles lus avant l'ajout de la nouvelle catégorie en plus de vérifier que ce qui avait été déjà écrit pour ces derniers n'avait pas en réalité plus sa place dans la catégorie nouvellement ajoutée. Ce problème s'est posé à deux reprises. En premier lieu, avec la quatrième thématique qui s'est ajoutée aux trois thématiques initiales et que je présenterais un peu plus loin, soit l'opposition entre un « Eux » et un « Nous », le premier représentant les États-Unis et le second la France, et dont les observations ont finalement été intégrées à la colonne « Gauche » car la pertinence de cet ajout est apparue tardivement dans la recherche. Et le problème s'est posé de manière similaire avec la question de l'antiracisme (et de diverses choses qui y sont liés comme l'intersectionnalité) mais ce dernier étant finalement traité de manière transversale entre les thématiques et non comme une thématique à part entière, cela a simplement conduit à ce que les observations sur le sujet soient rangées dans les catégories correspondantes selon que les questions antiracistes étaient mobilisées en connexion avec le féminisme, la gauche ou l'islam.

Et cette transversalité de l'antiracisme, et plus largement l'interconnexion de toutes les thématiques entre elles est ce qui a pu rendre compliqué le travail d'analyse thématique présenté ici. Car un travail par thématique suppose certes de mettre en évidence les liens entre ces thématiques diverses mais ici, les liens sont plus que simplement explicites, ils sont emmêlés les uns dans les autres. Le choix d'articulation de ce chapitre s'est donc fait autour de l'idée de détricoter ces thématiques avant de les recoudre progressivement. Pour ce faire, je commencerais donc par aborder la thématique du féminisme en me concentrant d'abord sur qu'est le genre pour Bastié, quelle est sa relation aux questions de langues liées au genre et comment parle-t-elle des questions LGB. Je tiens à préciser que j'exclus volontairement les personnes trans de cette partie car je parle d'elles plus tard sur le sujet de l'essentialisme sexuel chez Bastié et qu'il ne m'aurait donc pas paru honnête intellectuellement de dire que je parle de questions LGBT+ alors que j'ai fait le choix de séparer ce « groupe » en deux car Bastié elle-même effectue cette séparation qu'il convient donc de rendre visible. Et je suis aussi

conscient de l'ironie que cela peut représenter du fait que nombre de personnes dont Eugénie Bastié parle en évoquant ce sujet soutiennent l'appellation « LGB » spécifiquement dans le but de rejeter les personnes trans, comme c'est le cas pour J.K. Rowling mais ce choix ne vaut aucunement soutien à ces positions. Ensuite, je parlerai de l'opposition axiologique qu'elle fait entre féminisme et néoféminisme, comment cette opposition se construit à travers la caractérisation du néoféminisme, comment cette caractérisation entretient des contradictions avec elle-même et enfin quels liens y a-t-il entre néoféminisme et antiracisme pour Bastié. Et pour clore cette partie sur le féminisme, j'évoquerai le sujet de l'essentialisme sexuel chez Eugénie Bastié, comment elle définit la femme presque exclusivement par la potentialité de la maternité, comment elle mobilise des ressources scientifiques essentialistes pour présenter ses arguments et enfin comment la question des personnes trans vient renforcer cet essentialisme sexuel.

Les autres thématiques seront introduites dans leur partie et évoqueront la ou les thématiques qui les précèdent afin d'illustrer cet enchevêtrement thématique dont il était question plus tôt. L'idée étant donc de peu ou pas parler des questions de féminisme liées à la gauche ou à l'islam avant d'arriver dans ces parties, ce faisant, ce n'est pas parce qu'une thématique a été traitée, que tout ce qui la concerne l'a été, chaque thématique est appelée à revenir dans les thématiques qui lui succèdent dans le chapitre.

V.1 – Féminisme

V.1.a – Le genre chez Eugénie Bastié

Si le genre est très présent dans les écrits d'Eugénie Bastié, comme l'a démontré le nombre d'articles provenant de la recherche filtrée sur le sujet, ce qui n'est que peu présent en revanche est une définition du terme. Ce qui s'en approche le plus se trouve dans l'article 12 du corpus, « La « théorie du genre » : fantasme de réacs ou songe totalitaire ? », mais comme on peut le voir, c'est ici de « théorie du genre » dont on parle. Ce qui fait sens, car de fait, chez Bastié, « genre », « théorie du genre » et « idéologie du genre » sont des termes interchangeables qui désignent le même objet, qu'il convient donc d'essayer de comprendre à partir de cet article qui s'appuie sur la lecture de *La loi du genre*, de Drieu Godefridi, un « juriste et philosophe »¹². La thèse du livre étant que quoiqu'en disent ses détracteurs, la réalité est que la « théorie du genre » est une réalité qui trouve son origine chez Judith Butler. Après avoir défendu l'existence des études de genre, qui serait « l'étude de la « relativité des catégories du

masculin et du féminin » », Bastié expose les thèses de Godefridi, en les approuvant. Selon lui, et donc elle, la « théorie du genre », dans sa version « féministo-genriste », puisque qu'il y a une autre version, « homosexueliste et butlérienne » elle, vise à être utilisée comme outil pour mettre fin à « la domination d'un sexe sur l'autre ». Pour ce faire, le genre sert donc à « établir un continuum entre stéréotypes et violences faites aux femmes », amenant à tout relativiser, un concept que Bastié résume, en ironisant, par : « c'est parce que maman fait la vaisselle que papa se sent le droit de la frapper ». Ce qui viendrait, selon Sylviane Agacinski, à « [nier] la biologie ». Une conclusion intéressante puisque la négation de la biologie était décrite comme étant l'apanage de la version « homosexueliste » de la « théorie du genre » plus tôt dans l'article, mais au final, la version « féministo-genriste » est identique à « l'homosexueliste », ce qui au moins nous apporte une définition unifiée de la « théorie du genre », soit un outil qui nie la biologie et qui sert à relativiser des violences en amalgamant le symbolique et le physique, ce qui aurait été pour effet d'être « déresponsabilisant ». Qui plus est, cette théorie serait non-scientifique, car elle ne passe pas le test de scientificité de Popper qui juge la scientificité par la possibilité d'être réfutée. Or, « si vous critiquez la théorie du genre, c'est bien la preuve que le monde est bien dirigé par la « caste hétérosexuelle » ». On a donc une théorie qui n'a pas de valeur scientifique mais qui influence la politique, elle est même « imposée par le haut ». Preuve en est que dans la Convention d'Istanbul, datée de 2011, il est noté que les parties prendront les mesures nécessaires en vue « d'éradiquer les préjugés, les coutumes, les traditions et toute autre pratique fondés sur (...) un rôle stéréotypé des femmes et des hommes », une claire traduction de l'application de la « théorie du genre » en politique pour Bastié. Et si l'on veut encore plus de preuves que la « théorie du genre » est bien réelle et qu'elle est mise en œuvre, ou plutôt que « l'idéologie du genre » imprègne nos organes politiques, on peut apprendre que dans le *Rapport sur la stratégie de l'Union européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes après 2015*, le mot « genre » est « cité à 83 reprises dans la proposition de résolution »⁹, preuve que cette idéologie/théorie est bien à l'œuvre. Ce qui nous apprend un élément que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le corpus : pour Bastié, utiliser le mot « genre », c'est déjà être un·e agent·e de la « théorie du genre ». Et si en 2015, Bastié était prête à défendre le bien-fondé des études de genre, c'est un élément sur lequel elle a évolué, car en 2021, elle considère maintenant que ces dernières relèvent de « la théorie du genre, que ses défenseurs préfèrent appeler « études de genre » ». « Études de genre » rejoint donc la liste des synonymes de « genre ». Mais en 6 ans, sa compréhension du terme a aussi évolué, car d'un outil de relativisation qui nie la biologie, il est passé à l'idée selon laquelle « la différence des sexes est entièrement une

construction sociale au service (...) de l'hétéropatriarcat ». La relativisation des violences est partie, mais la négation de la biologie, elle, est restée. Et encore, si le genre n'est que social, parfois il n'est même pas social puisque quand le « féminisme militant calque la lutte des classes (...) sur le rapport extraordinairement complexe et par nature intime de la relation hommes-femmes, [il oublie] au passage le social au profit du seul genre »⁶⁵, ce qui nous laisse nous demander ce que peut bien être le genre dans ce cas-là si lui qui n'est que social peut aussi ne pas l'être.

Mais malgré ces apparentes contradictions dans la définition du terme et de ses synonymes, tout de même quatre termes différents pour dire exactement la même chose sans qu'on sache bien quoi d'ailleurs, ce qui est sûr est que pour Bastié, la « théorie du genre » est bien là. C'est d'ailleurs sous l'avatar du wokisme (dont nous parlerons dans avec la 4^{ème} thématique), que les *gender studies*, qui ont eu le droit à une traduction anglaise pour l'occasion, que la « théorie du genre » est revenue à l'école en 2022 alors que le gouvernement voulait y « relancer la lutte contre les stéréotypes de genre »¹¹⁵, faisant fi des vrais problèmes de l'école publique pour Bastié : le manque de professeur, les difficultés de lecture en sixième et l'islamisme. Ou, pour le dire autrement, « la lutte contre les stéréotypes de genre n'est pas la priorité. La seule et unique priorité, et la seule mission de l'école, c'est la transmission »¹¹⁹, et donc la transmission des stéréotypes de genre visiblement. Et ce alors que même les communicants sont déjà « abreuvés des présupposés de la théorie du genre »¹²⁸, les amenant à vouloir déconstruire le continuum entre masculinité et conduite dangereuse. On notera que l'article qui suppose cela, et qui reprend donc l'idée que la « théorie du genre » ce sont des continuums (de violences auto-infligées en l'occurrence), date de 2023. Donc malgré le changement de définition entre 2015 et 2021 montré précédemment, il semblerait qu'en réalité, la définition originale, bien que toujours imprécise, a gardé sa place. Et pourtant, cette « théorie du genre qui postule l'indifférenciation des sexes »⁸⁸, posséderait bien des contre-modèles bénéfiques pour les femmes, comme l'éthique du *care* que promeut Bastié dans l'article qui vient d'être cité, comme une antithèse à cette « théorie du genre ».

Au final, ce que nous apprend le corpus sur la conception du genre de Bastié est qu'elle ne prend que peu la peine de le définir : on compte 3 tentatives de définition pour 5 synonymes du concept (« genre », « théorie du genre », « idéologie du genre », « études de genre » et « *gender studies* »). Ce qui est sûr est que le genre est pour elle est un concept non-scientifique, qui prône l'indifférenciation des sexes et la relativisation des violences par l'établissement de

continuums entre violence symbolique et physique et qui a su se répandre assez largement dans notre société alors qu'il n'a visiblement rien à y faire de son point de vue.

Et l'un des outils privilégiés pour répandre le genre est selon elle l'écriture inclusive. Cette écriture inclusive qui « rend impossible l'apprentissage de la lecture »¹⁰¹ mais qui n'est pas, elle non plus, particulièrement définie si ce n'est par certains de ses avatars. Le plus grand de ses avatars, étant le pronom neutre, que ce soit en français avec « iel » qui lui a le droit aux « honneurs du dictionnaire Le Robert »¹⁰⁷, contrairement au wokisme, ce que Bastié déplore, ou en anglais avec « (zie, xe, sie, ey, ve, tey, hir...) »⁹⁸. On notera d'ailleurs que quand elle liste les « pronoms dits de genre neutre » anglais, utilisés selon elle pour désigner des personnes transgenres, elle omet *they*, qui est pourtant le pronom exprimant le neutre en anglais, et lui préfère des *neopronouns* qui sont eux, utilisés par certaines personnes non-binaires anglophones. Une confusion qui n'en est pas nécessairement une puisqu'elle n'essaye jamais de définir l'écriture inclusive, laissant son lectorat ranger derrière ce terme certaines choses comme les pronoms neutres, en leur laissant donc penser que ces *neopronouns* sont bien des pré-noms neutres en réalité. Mais elle y range aussi la féminisation des noms de métiers, que l'on devine comme en faisant partie puisque quand Sylviane Agacinski se dit « résolument hostile à l'écriture inclusive, quoique favorable à la féminisation des noms de métiers »⁶⁴, Bastié traduit cela comme étant une preuve de nuance, démontrant le fait que pour elle, ces deux sujets sont connectés. Mais le masculin neutre, Eugénie Bastié y tient particulièrement, poussant le trait jusqu'à décrire Caroline Mecary comme étant une « avocate qui défend les droits des lesbiens, gay, bi et trans (LGBT) »³⁰, utilisant donc le terme « lesbiens », évitant une formulation souvent utilisée comme « personnes lesbiennes » qui assure l'accord au féminin puisque « lesbienne » fait presque exclusivement référence à des femmes (personnes non-binaires mises à part). Mais cela est parfaitement logique pour une personne qui juge qu'utiliser « «personne inscrite en doctorat » plutôt que « doctorant » »¹⁰¹ revient à « [violier] allégrement toutes les règles de la science linguistique ». Mais comme pour les pronoms neutres anglais, qui n'en sont pas, on peut présumer que sur le sujet, Bastié n'est pas nécessairement intéressée par les subtilités de l'écriture inclusive puisque parmi ces « [viols] (...) de la science linguistique », elle intègre le fait de « signaler son orientation sexuelle par l'usage de « pronoms » », qui apparemment serait donc une pratique de l'écriture inclusive. Peut-être alors que *ze* ou *sie*, en plus d'être un pronom pluriel neutre en allemand pour le second, sont censés

exprimer une orientation sexuelle en plus d'une identité de genre non-binaire, en tout cas c'est une supposition que l'on peut faire à la lecture des articles d'Eugénie Bastié.

Et sur les questions d'orientation sexuelle non-hétéros, Eugénie Bastié n'a finalement que peu à dire. Les hommes gays et couples homos, sont exclusivement évoqués en lien avec le Front National (aujourd'hui Rassemblement National), et ce de manière positive, que ce soit pour dire que le Mister Gay 2015 a pris sa carte au FN² ou qu'un tiers des couples homosexuels mariés a voté RN aux élections régionales de 2015¹⁸. Quant aux lesbiennes, on les évoque quand on parle de personnes lesbiennes et que cela a de l'importance au vu du sujet de l'article, que ce soit pour que Marie-Jo Bonnet, « féministe fondatrice des Gouines rouges (...) Lesbienne assumée »⁴², est opposée au mariage homosexuel ou que Mila est aussi lesbienne ce qui a causé des attaques contre elle sur les réseaux sociaux⁸¹. Même lorsqu'elle fait un retour sur la Manif pour Tous⁴, c'est avant tout pour parler de GPA et de PMA, des combats de personnes LGBT qui aurait montré l'échec d'une « convergence des luttes »¹² entre féministes et personnes LGBT selon elle.

V.1.b - Les féministes contre les néoféministes

Et si cette convergence des luttes a échoué, il nous faut alors nous intéresser à qui sont donc ces fameuses féministes selon Eugénie Bastié. Cette question reviendra dans les prochaines parties, nourrie par les diverses thématiques mais il convient ici de commencer par dresser le portrait-robot de ce « néoféminisme » auquel Eugénie Bastié est si opposée. Son axiologie, ici entre féministe et néoféministe, étant largement manichéenne, il nous faut donc faire ressortir ce qui caractérise les « néoféministes » pour comprendre, en négatif, ce que pourrait être un bon féminisme, débarrassé de tous les aspects négatifs du « néoféminisme ». Mais avant de ce faire, il est intéressant de noter la forte tendance qu'a Eugénie Bastié à utiliser des termes religieux pour décrire, de manière négative, des personnes, notamment féministes. Car même si ce sujet sera traité dans la troisième thématique sur la laïcité, il paraît nécessaire de comprendre l'aspect religieux, dogmatique, qu'a le néoféminisme selon Bastié, ce qui se retrouve jusqu'à dans le vocabulaire qu'elle choisit. Sous sa plume, Judith Butler est donc la « papesse du genre »^{122,12}, il y aurait un « catéchisme féministe »⁴¹, un « clergé antiraciste »⁶⁶, des hommes comme Ivan Jablonka feraient acte de « contrition féministe »⁶⁵, et l'on peut même trouver une « vendeuse d'indulgence de la religion woke »¹⁰⁰ en la personne de Caroline de Haas.

Quant au « néoféminisme », Bastié nous offre une définition en quatre points de cette idéologie : « le privé est politique, il existe un continuum entre toutes les violences, il faut croire les femmes, la radicalité est nécessaire pour faire advenir le changement »¹¹⁶. Le premier point vient d'un « slogan féministe des années 1970 » qui serait devenu un programme à faire « entrer l'État et l'opinion publique dans la sphère familiale et privée » ce qui au final irait contre la force de l'État de droit libéral occidental qui est de « tracer une limite entre le privé et le public, le légal et l'illégal ». Or, si l'État de droit, différencie bien entre le légal et l'illégal, c'est un peu l'idée du droit après tout, il ne trace de limite entre le privé et le public que quand cela a de l'importance dans la loi. L'injure publique par exemple trace une limite entre une insulte émise en privé ou en public. En revanche, pour ce qui est des agressions sexuelles par exemple, le jugement de l'État de droit ne s'arrête pas devant le palier de la sphère privée. « Le continuum des violences ensuite », on retrouve là celui qui est nous avait été présenté comme une des caractéristiques de la « théorie du genre », liant ainsi les « néoféministes » et les « féministogénistes », raccrochant donc les wagons du genre et du féminisme. Croire les femmes sur les questions de violences sexuelles suppose de faire « l'économie du système judiciaire » et ce, « au risque de sacrifier quelques innocents à la cause ». Qu'à cela ne tienne, car la « radicalité est revendiquée comme accoucheuse de l'histoire ». À partir de cette définition initiale, il faut noter que ce « néoféminisme » possède aussi des synonymes, comme le « genre » qui en avait quatre, comme le « féminisme victimaire » qui revient souvent dans le corpus et qui semble être une incarnation du « néoféminisme » puisque « la propagande néoféministe (...) fait que chaque femme s'identifie désormais comme une victime »¹²⁶.

Pour illustrer cette séparation entre « néoféministes » et « féministes » et donc les caractériser, prenons 2 personnalités, représentatives dans le corpus de ces deux chapelles pour comprendre ce qui les différencie : Sylviane Agacinski, la « bonne féministe », et Caroline de Haas, la « mauvaise féministe ».

Plusieurs positions d'Agacinski, une « philosophe »^{12,36,42} et « féministe »^{63,7} « de gauche »^{70,37}, sur les sujets liés au féminisme sont ainsi exposées par Bastié dans le corpus, et ces dernières sont systématiquement présentées favorablement. Sa position la plus régulièrement évoquée est son opposition à la PMA pour les femmes seules et les couples homosexuels⁶³, un sujet particulièrement discuté par Bastié dans les premières années du corpus. Sur la GPA, elle aurait d'ailleurs la même position que la « plupart des féministes en France »⁷, soit l'opposition à cette pratique. Elle a su voir venir la « subversion du

féminisme » que constitue l'adoption des thèses butlériennes par les féministes »¹², « thèses butlériennes » faisant ici référence à la « théorie du genre », à laquelle Agacinski est donc opposée. Elle est une figure de gauche, certes mais d'une gauche non-progressiste, car elle « [conteste] l'inéluctabilité du progrès social »⁶⁴. Et si ces quelques positions définissent largement sa présence, très importante, dans les écrits de Bastié, c'est à l'aune d'une de ses conférences qui fut annulée par l'université Bordeaux Montagne à la suite de « menaces violentes »⁶⁹, que sa présence s'est pérennisée au-delà des débats sur la PMA et la GPA, faisant d'elle une des victimes phares d'un « maccarthysme universitaire »⁷⁰ dont nous reparlons avec la dernière thématique en abordant la question de la *cancel culture*. En somme, la « bonne féministe » est iconoclaste car elle est conspuée par ceux qui appartiennent au camp auquel elle dit appartenir, à l'image d'Agacinski qui reçoit de la gauche « injures et tentatives de censure »¹²¹. Elle s'oppose à la GPA car c'est de la « marchandisation des corps » et à la PMA pour les personnes seules et les couples homosexuels car cela entraînerait un « bouleversement de la filiation »⁶³ en l'absence de père. Et elle s'oppose à « l'indifférenciation des sexes »⁶⁴, qui, rappelons-le, est l'objectif de des adeptes de la « théorie du genre ». Enfin, elle est opposée au port du voile musulman, ce sur quoi nous reviendrons lorsqu'il sera question d'islam, sujet sur lequel Bastié note qu'Agacinski a su évoluer. Car, initialement neutre lors de l'affaire de Creil en 1989, elle a fini par « [reconnaître] que la prescription du foulard était l'effet direct de la pression des mouvements islamistes »¹²¹ selon Bastié.

Face à l'archétype de cette « bonne féministe » se dresse la « mauvaise féministe » dont l'archétype que nous retiendrons ici est Caroline de Haas. Jamais citée positivement et bien moins souvent évoquée qu'Agacinski, de Haas n'en est pas moins une tête de turc d'Eugénie Bastié quand il s'agit pour elle de s'en prendre aux « néoféministes ». Une différence entre Agacinski et de Haas est que la première est une « féministe », là où la seconde est une « féministe militante »⁹⁹, titre qui est lui est donné dans un contexte de critique à son encontre. En l'occurrence, elle, et d'autres, étaient accusées par Bastié de ne pas suffisamment critiquer les viols quand ils étaient commis par des personnes étrangères en situation irrégulière. De la même manière, cette « championne de l'indignation »⁸¹ qu'est Caroline de Haas n'aurait eu aucun mot pour défendre Mila lorsqu'elle était menacée de mort. Ce que Bastié tente d'expliquer en faisant l'hypothèse que certaines féministes, les « mauvaises féministes » sûrement, ont du mal à dénoncer les agressions sexuelles et autres « ravages du patriarcat » quand les faits sont commis par des « dominés », comme les musulmans ou les étrangers. Le

fait que de Haas, avec d'autres féministes, a participé à dénoncer les « arrêtés anti-burkini »²⁸ ne fait que renforcer cette hypothèse aux yeux de Bastié. Enfin, l'ultime affront de de Haas aura été de s'opposer au contenu du « manifeste des Cent » comme l'appelle Bastié, aussi appelé « tribune sur le droit à se faire importuner », publié le 9 janvier 2018 dans *Le Monde*. Dans un article où elle fait la promotion de cette tribune et de son contenu, elle ne cite que le nom de Caroline de Haas parmi les signataires d'une contre-tribune au « ton messianique »⁴⁰, une expression qui rajoute de la force à l'intensité de l'opposition de Bastié à cette position car, comme on l'a vu plus tôt, les métaphores et caractérisations religieuses ne lui servent qu'à dénigrer des personnes et des positions politiques. Mais enfin, ce qui est reproché le plus à de Haas, c'est qu'elle vivrait d'un profond « conflit d'intérêts »⁴⁰, car non contente d'être engagée contre les violences sexuelles, elle a sa propre entreprise de formation à la lutte contre les violences sexuelles. Or, elle qui milite pour l'allocation de plus de moyen à la lutte contre les VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) touche donc de l'argent sur la formation contre ces mêmes VSS, ce qui met en question la sincérité de son engagement pour Bastié. Mais de Haas n'est pas la seule cible de cette critique, le Haut Conseil à l'Égalité n'est, de la même manière, pas fiable pour Bastié. Après tout, ce dernier usant des « outils conceptuels du néoféminisme »¹²⁶, il est un « vecteur de cette idéologie » « au service d'une conception militante du féminisme ». On trouve ici le fait qu'être militant, ou militante, pour le féminisme est de fait une mauvaise chose, c'est la « mauvaise féministe » qui est militante. Mais ce qui achève de discréditer le HCE aux yeux de Bastié, c'est qu'il « vit du fléau qu'il dénonce », comme toute instance publique chargée de produire des rapports sur un champ ou un phénomène précis finalement, c'est à se demander comment et qui peut donc produire des rapports non « biaisés » selon les critères d'Eugénie Bastié.

Mais après tout, peut-être ne faut-il pas pousser plus que ça la logique des arguments d'Eugénie Bastié au-delà des cas, et des articles, pour lesquels elle les mobilise. Car si elle dénonce le fait que le « néoféminisme est hanté par une contradiction qui le voue à l'impasse »³⁶, elle n'est pas non plus exempte de contradictions sur le néoféminisme et ses « préceptes ». On notera d'ailleurs que la contradiction du néoféminisme selon elle est qu'il ne peut réellement défendre les femmes puisqu'il en nie l'existence en disant que la catégorie « femme » est une « construction sociale », ce qui revient donc à dire que pour elle, les constructions sociales ne sont pas réelles, mais on reviendra sur son essentialisme. Selon elle, l'un des préceptes du « néoféminisme » est le « rejet de la chair »¹⁰⁹ qui va avec une

« aseptisation du sexe ». Aux premiers abords, on pourrait donc voir dans le fait qu'elle dénonce ce même « néoféminisme » sur la base du fait qu'il ne dénonce pas suffisamment la pornographie¹²⁶ comme contradictoire car être qualifié·e de puritain·e du fait d'une trop faible dénonciation de la pornographie semble être antinomique. Mais c'est sans compter sur le fait que ce puritanisme sexuel du « néoféminisme » n'est pas pour Bastié une « répression du sexe »⁷¹, c'est un « asexisme » qui enlève son « caractère significatif au sexe ». Un « caractère significatif » qui est l'altérité sexuelle et la possibilité de la procréation, le puritanisme des « néoféministes » n'est donc pas un rejet du sexe mais plutôt le fait que ces dernières auraient une vision du sexe qui n'accorde pas une place centrale au sexe reproductif, et donc hétérosexuel. La contradiction apparente disparaît donc lorsque l'on prend le temps de comprendre ce que Bastié veut dire plutôt qu'en utilisant la définition des mots. Mais il subsiste une contradiction au cœur de la conceptualisation de Bastié sur la relativisation des « néoféministes » qui voient des « continuums » partout. Car si, comme on l'a vu, les « néoféministes » mettent au même niveau toutes les violences, ce que Bastié illustre ironiquement par « un tweet pour le dégenrage des barbecues, un tweet pour la liberté des femmes iraniennes »¹¹⁶ (là où il faudrait un ratio de tweets entre ces deux choses pour avoir une hiérarchie adéquate probablement), elle les accuse aussi de ne dénoncer qu'un seul ennemi : le « mâle blanc occidental »¹¹⁷. Et à côté, de ça, comme on l'a dit précédemment, les « néoféministes » ne s'attaqueraient jamais aux « minorités »⁸¹, elle appelle même ça le « syndrome de Cologne », ce sur quoi nous reviendrons. Certes, on a d'un côté les événements et de l'autre des groupes de personnes, mais si la relativisation des « néoféministes » était totale et menait à une disparition de la hiérarchisation des problèmes, comment pourraient-elles hiérarchiser les personnes alors que cela mènerait inévitablement à une hiérarchisation des problèmes ? Si le « mâle blanc occidental » et la « minorité » commettent un viol et que les « néoféministes » ne parlent jamais de l'un mais toujours de l'autre, ne hiérarchisent-elles pas les problèmes ? Ou alors le problème est-il que la hiérarchisation n'est pas la bonne pour Bastié, ce qui serait un tout autre sujet mais qu'elle n'évoque pas.

Et cette question de la différence entre « mâle blanc occidental » et « minorités » nous amène à un dernier fléau du « néoféminisme » : le « nouvel antiracisme identitaire »⁸⁹. Et ce qui lie les deux, et qui revient à de très nombreuses reprises dans le corpus c'est l'intersectionnalité. Et selon l'article, la définition peut en être plus ou moins charitable. Dans sa version la plus charitable, l'intersectionnalité « désigne le fait que les dominations ne seraient

pas indépendantes les unes des autres mais se renforceraient et feraient « système »⁸⁶. Dans sa version la moins charitable, elle vise à « placer sur l'échelle des discriminations et des privilèges » les personnes en « [croisant leurs] caractéristiques identitaires »⁹⁶. Cette notion est clairement liée au « néoféminisme » puisque, « particulièrement présente dans les études de genre. Elle a donné lieu à un nouveau féminisme qui rompt avec le féminisme universaliste ». Et ce « néoféminisme » intersectionnel se retrouve donc avec un ennemi désigné : le « patriarcat blanc « hétéronormé » » ou plus simplement le « mâle blanc occidental »⁸⁶. Ce qu'il convient donc de retenir pour l'instant sur le « néoféminisme », ou « mauvais féminisme », pour Bastié est lié à la « théorie du genre », qu'il rejette la différence des sexes, qu'il est intersectionnel, qu'il est victimaire et qu'il nie jusqu'à son sujet. Mais les autres thématiques nous permettront d'explorer encore quelques-unes de ses caractéristiques.

V.1.c - L'essentialisme sexuel chez Bastié

Mais si le « néoféminisme » nie la femme car elle est une « construction sociale », ce n'est certainement pas le cas d'Eugénie Bastié qui elle prône la différence des sexes et met en valeur l'élément central qui fait que les femmes sont des femmes : la potentialité de la maternité. Comme nous l'avions avec Agacinski, cette potentialité était au cœur de son rejet de la GPA et de la PMA, dans le premier cas car « porter un enfant sans l'attendre, est-ce encore humain ? » dans le second, car, comme nous l'avions vu, la filiation nécessiterait un père. Une maternité qui est d'ailleurs la cause d'autres maux qui touchent les femmes, comme l'écart salarial, comme Peggy Sastre a pu aider à le démontrer à Bastié, comme « le pic de fertilité de la femme se situe entre 18 et 31 ans », une période où « tout se joue sur le plan de la carrière professionnelle », cela entraîne un écart logique en défaveur des femmes. Car finalement, si l'on n'est « pas obligé de s'en tenir à la biologie (...) on ne peut pas la nier ». Même le concept de charge mentale n'aurait aucune valeur car finalement pour les mères « le temps passé avec l'enfant est la première des priorités », alors que le père, lui, aura le sentiment de perdre son temps, et ce, même chez les personnes « farouchement progressistes » car elles sont elles-mêmes rattrapées par la biologie comme le montre un père cité dans l'article « elle a des seins et moi pas. ». Et si c'est avant tout la biologie qui fait des femmes ce qu'elles sont pour Bastié, c'est aussi vrai pour les hommes, et cela se voit dès l'enfance pour elle. Elle estime par exemple que vouloir dégenrer les jouets relève de « l'ingénierie sociale »¹⁰⁵ et de « l'ingérence inacceptable dans la liberté d'éducation » car cela repose sur des « fondements erronés ». Et ce car les préférences des enfants en termes de jouets seraient en fait purement biologiques car

leurs préférences reposeraient sur « des différences biologiques qui donnent aux garçons plus d'aptitude à la rotation mentale et d'intérêt pour l'espace tandis que les petites filles s'intéressent plus aux visages et ont une meilleure motricité fine ». Ces différences sexuelles seraient encore très présentes, ce que démontrerait « les sciences, dont la biologie évolutive et la psychologie sociale »⁵³. Et ce sujet de l'essentialisme des catégories homme/femme est percuté par la question trans, d'où le fait qu'il convient de l'aborder ici, à l'écart des autres considérations LGBT+. En effet, la question trans est apparue dès 2016 chez Bastié, même si elle a su évoluer très rapidement sur sa compréhension du sujet. Là où, à l'époque en avril, elle traduisait à ses lectorices le terme « cisgenre » en « hétérosexuel »²², elle est passé dès le mois de mai à définir les personnes transgenres comme ayant « le sentiment d'appartenir à un autre sexe que leur sexe biologique ». Et cette définition illustre parfaitement l'essentialisme sexuel de Bastié, car le genre y est complètement absent et donne l'impression que les personnes trans luttent contre l'évidence, en effet, comment pourraient-elles ne pas appartenir à leur sexe biologique, après tout, on a bien vu que l'on ne pouvait nier la réalité biologique. Ce qui rend l'activisme et les luttes trans obscures et incompréhensibles pour Bastié, qui les qualifie même de « picrocholines »¹¹² (ce qui désigne un conflit souvent burlesque aux causes obscures/insignifiantes) et les affuble même du nom de « secte trans »¹²². Et affirmer la réalité du biologique face aux illusions trans relève donc du « bon féminisme » pour Bastié, une position de bon sens qui vaut des attaques aux personnes qui osent le dire comme J.K. Rowling qui a « été traitée de Terf (...) pour avoir affirmé sur Twitter que la différence des sexes est une réalité biologique »⁹³, les terfs étant sous sa plume jamais que des « féministes ayant l'audace de croire que les femmes ont une réalité biologique »¹²². La question trans vient donc renforcer le constat que chez Bastié, ce qui fait la femme, c'est la biologie, d'abord représentée par la potentialité de la maternité, démonstration de son essentialisme sexuel.

V.2 - Gauche

Les écrits d'Eugénie Bastié relatifs à la gauche construisent une seconde axiologie, entre « bonne » et « mauvaise » gauche cette fois, à l'image de celle du féminisme, les deux étant par ailleurs régulièrement mises en lien. L'objet de cette partie est donc de mettre en évidence cette axiologie manichéenne tout en la reliant à celle développée autour du féminisme. Pour ce faire, nous verrons d'abord comment elle met en accusation la gauche en lien avec le progressisme pour établir un début de clivage entre « bonne » et « mauvaise » gauche afin de voir comment ces dernières se situent par rapport au féminisme. J'explorerai ensuite l'océan de signifiants

flottants qui prennent le rôle de déterminants axiologiques quand il s'agit pour elle de diviser les « deux » gauches en regardant d'abord ceux qui sont positifs puis ceux qui sont négatifs. Enfin, nous reviendrons sur les personnalités qui composent sa construction des « deux » gauches en revenant sur celles qui appartiennent à l'une ou à l'autre et sur la raison du pourquoi elles sont rangées là où elles sont pour achever de montrer ce qui justifie le clivage.

V.2.a - La gauche et le progressisme en procès

Et ce clivage, c'est celui de la « gauche universaliste contre [la] gauche identitaire »⁸⁴, une « gauche identitaire » qui serait définie par son adoption de la « stratégie Terra Nova »¹⁸ qui aurait, selon Bastié qui reprend les analyses de Laurent Bouvet, été un « échec ». Une stratégie qui se serait traduite par « l'abandon de la question sociale au profit de la politique des identités »⁹⁶, qui aurait résulté en un « néogauchisme ». Nourri par l'intersectionnalité, qui, rappelons-le, « prône l'union des dominés contre un ennemi unique : le mâle blanc occidental »³⁹, cette « néogauche » amènerait ses fidèles, comme Edwy Plenel à avoir un « culte des minorités ». Par ailleurs, si Bastié construit bien une axiologie entre deux gauches, elle est du point de vue que c'est, aujourd'hui, la « mauvaise gauche » qui représente la gauche française et que cette gauche est même hégémonique dans les milieux intellectuels et médiatiques. C'est la thèse d'André Perrin, dans son livre *Postures médiatiques. Chronique de l'imposture ordinaire*, que Bastié présente tout au long d'un article, acquiesçant à toutes les conclusions de ce dernier pour finir par dire que « dans la vie médiatique, la gauche détient toujours le sceptre et délimite le spectre »¹²⁰. Mais cela n'empêche pas la gauche de penser le contraire car l'idée d'une « victoire idéologique de la droite est devenue le lieu commun de l'éditocratie de gauche » alors que ce qui se passe en ce moment ne serait jamais que « la fissuration d'un monopole intellectuel », monopole qui était donc, de gauche. Quant à l'hégémonie intellectuelle, elle appartient à la « gauche radicale »⁷⁶, preuve en est pour Bastié que là où en 1995, lors de la tentative de réforme Juppé, il y avait une opposition entre une « gauche radicale » opposée au plan Juppé et favorable aux grèves, incarnée par Pierre Bourdieu, et une « gauche réformiste » favorable à Juppé, incarnée par Pierre Rosanvallon ou Alain Touraine, lors de la tentative de réformes des retraites fin 2019, seule la « gauche radicale », incarnée par Frédéric Lordon et Thomas Piketty, subsistait puisqu'eux soutenaient les grèves face à la réforme et personne à gauche n'était là pour la soutenir. Rien d'étonnant pour Bastié qui, reprenant à nouveau les conclusions de Laurent Bouvet, juge que dans le milieu académique, un « gauchisme systémique »⁵⁵ semble s'installer. Un « gauchisme » qui semble

même s'en prendre à un sujet cher à Eugénie Bastié : l'écologie. Elle estime en effet que ce sujet semble avoir été « préempté idéologiquement par le gauchisme culturel »⁸³, le même qui semble d'ailleurs s'être emparé du féminisme³⁶. Mais même si la gauche est un sujet de prédilection pour Bastié, elle se fait la promotrice d'autres clivages sur les cendres du clivage gauche/droite qui illustrent le rapprochement qu'elle fait entre progressisme et gauche. Elle juge en effet que sur le sujet de la PMA par exemple, « l'artificielle opposition entre droite et gauche cède le pas à un nouveau clivage entre partisans de la limite et thuriféraires d'un progressisme illimité » chez les intellectuel·les. Ce qui participe à faire avancer l'idée qu'avec le « clivage droite-gauche devenu obsolète »¹¹², nous voyons un nouveau clivage apparaître où « conservatisme, populismes, progressismes (...) sont en effet les trois forces structurantes de la recomposition politique ». Quand elle critique le progressisme, Bastié critique en fait la gauche, ou tout du moins la « néogauche » qui serait représentée par ce courant dans les nouveaux clivages qu'elle propose.

Comme on l'a vu, quand il est question de féminisme, la « néogauche » est « néoféministe » mais comment reconnaître la « bonne gauche » quand il s'agit de féminisme ? C'est simple, c'est celle qui a les mêmes positions que les « bonnes féministes », ce que Bastié illustre clairement quand elle parle de la relation de la gauche à la PMA et à la GPA. C'est par un triptyque de personnalités de gauche qu'elle montre l'opinion de ceux qu'elle juge comme faisait partie de la « bonne gauche », le triptyque Bové/Onfray/Agacinski, du nom des 3 personnes mise en avant dans leur opposition d'abord à la GPA⁷ puis à la PMA³⁷, le tout dans un récit qui laisse penser que l'opposition à la GPA s'est faite relativement aisément avec une majorité de la gauche et des féministes de leur côté. Là où l'opposition à la PMA était, elle, plus compliquée lors des premières années avant que le soutien à cette dernière devienne une « opinion de moins en moins évidente »³⁷ à gauche. Une évolution que Bastié analyse comme marquant le « réveil de la gauche non progressiste », achevant de démontrer son opposition de principe au progressisme, ou en tout cas aux positions politiques qui relèvent, selon elle, du progressisme.

V.2.b - L'axiologie de la gauche, dans l'océan des signifiants flottants

L'usage du concept de « signifiant flottant » d'Ernest Laclau vise ici à faire comprendre comment Bastié, en utilisant de simples mots, exempts de définitions, pour définir l'apparence de personnes ou d'idées à l'un ou l'autre côté de son axiologie de la gauche, cherche à charger ces mots d'une valeur axiologique spécifique. L'objet pour elle n'est pas tant d'influencer ses

lecteurices pour les amener à changer l'acception qu'ils ont de ces mots, mais de leur faire comprendre, par la répétition, quelle valeur axiologique a chaque mot afin de les amener à classer « naturellement » les éléments de la même manière qu'elle sans avoir plus que cela besoin d'argumenter. En somme, elle transforme certains mots en marqueurs du « bien » et du « mal ».

Nous avons déjà pu voir cette stratégie discursive à l'œuvre lorsqu'elle fustigeait le « néoféminisme » face au « féminisme universaliste », ce dernier n'était pas plus présenté que ça, son caractère positif n'était défini que par opposition au « mauvais féminisme » et le terme « universaliste » vient alors appuyer ce caractère « bon » car, comme on peut le voir à travers tout le corpus : être « universaliste », c'est une bonne chose. Lorsqu'elle critique la tenue de réunion en non-mixité par exemple, elle oppose cette pratique à la « tradition de l'antiracisme universaliste »²⁷. De la même manière, quand Abnousse Shalmani plaide pour un « féminisme individualiste et libertaire, à mille lieues des jérémiades victimaires et communautaristes des zélatrices de MeToo »⁵⁰, elle est « féminine et universaliste », rien n'est dit des valeurs que cela implique, cela renforce juste le fait qu'elle est du « bon » côté. Et dans le triptyque des signifiants de la « bonne gauche », la deuxième place revient à « laïque », car en effet, si c'était la gauche qui « [bouffait] hier du curé »⁸⁴, c'est aujourd'hui la droite qui « défend la laïcité », c'est en tout cas le constat de Bastié quand elle oppose la « gauche identitaire » et la « gauche universaliste ». Et quand il s'agit de présenter un archétype de la position « laïque » à gauche, Eugénie Bastié en a bien un : le Printemps Républicain. Ce mouvement, lancé en 2016, l'a été selon Bastié pour exprimer une « volonté de réveiller le débat sur la laïcité en France, et notamment à gauche »²¹. Un réveil nécessaire pour celle qui estime justement que la gauche a abandonné la laïcité. C'est finalement quand elle parle des dangers venus des États-Unis que Bastié nous présente, dans son intégralité, le triptyque de la « bonne gauche », elle évoque alors le « tiers-parti intellectuel » d'une gauche « républicaine, laïque et universaliste »⁹⁴ qui ne se reconnaît « ni dans la gauche radicale, ni dans la droite ». Cette expression du « tiers-parti intellectuel », elle la reprend à Jacques Julliard qui parlait d'une gauche qui, selon Bastié, « ne se reconnaît [pas] dans la gauche multiculturaliste »¹¹⁰ et dans lequel on peut notamment retrouver Laurent Bouvet, membre éminent du Printemps Républicain et dont Bastié reprend parfois les conclusions quand il s'agit de s'en prendre à la « mauvaise gauche ». Mais ce triptyque n'est pas exclusif à la gauche, il est calquable sur le féminisme, notamment quand il s'agit de voile qui oppose selon Bastié « les tenantes d'une ligne universaliste, laïque et

républicaine, et celle d'une ligne multiculturaliste et intersectionnelle »²⁸. Sur la question féministe, comme nous le verrons avec la thématique suivante, ce triptyque est particulièrement présent quand il est question de port du voile (ou du burkini). Et cette concentration de l'usage de ce triptyque sur ces questions ne date pas d'hier puisque sur le sujet de l'affaire de Creil en 1989, Bastié estime que ceux qui s'en étaient inquiétés à l'époque dans une tribune étaient déjà des « figures de la gauche républicaine »⁶⁶.

Le miroir de cette « bonne gauche » comme on l'a vu, est une « gauche identitaire »⁸⁴, qui non contente d'être ça, est aussi une « gauche intersectionnelle », voire une « gauche déconstructiviste ». La première critique ayant déjà été vue quand il était question de féminisme. Mais c'est aussi une « gauche indigéniste »⁶⁶, résultat d'une mutation de la « gauche multicu » à la SOS-Racisme ». Cet indigénisme, qui s'oppose à « l'antiracisme dit « moral » des associations traditionnelles comme SOS-Racisme ou la Licra »⁹⁶, s'oppose en fait, plus simplement à « l'antiracisme universaliste » et n'est pas défini plus qu'en exprimant l'idée qu'il s'oppose à cet autre antiracisme et qu'il prône les réunions non-mixtes et s'oppose aux « Blancs mâles hétérosexuels », les ennemis de l'intersectionnalité. Enfin, pour autant, s'il est une mutation de la « gauche multicu », cela ne veut pas dire que cette gauche-là, spécifiquement était « bonne ». Après tout, comme on l'a vu avec le voile à l'instant, le « multiculturalisme »²⁸, n'est jamais très loin de l'« intersectionnel ». Au final, on retrouve aussi bien chez la « bonne » que la « mauvaise » gauche les mêmes signifiants disqualifiants et valorisants que dans le féminisme. Ils sont des signifiants globaux pour Bastié, des « bons » et « mauvais » points qu'elle donne pour guider son lectorat et dont le sens n'est jamais défini pas plus que les choses qu'ils soutiennent ou opposent. On ne rentre jamais dans le détail de ce que veut dire être « républicain », simplement, être républicain, c'est bien, et c'est s'opposer aux réunions non-mixtes et au port du burkini, entre autres. Leur valeur est axiologique et il convenait donc de les présenter comme tel, de montrer comment ils étaient mobilisés, non pas comme outil d'analyse, mais comme déterminants axiologiques dont le sens importe finalement assez peu dans le dispositif discursif d'Eugénie Bastié.

V.2.c - De qui la gauche est-elle le nom ?

Comme nous avons pu le voir pour les féministes avec Agacinski et de Haas, chaque camp a ses figures et il convient donc de voir qui elles sont. Pour ce faire, nous ne nous pencherons pas en détail sur telle ou telle personnalité, plutôt, nous regarderons un panel de personnalités, de chaque côté de la frontière axiologique en nous attardant sur comment les

signifiants flottants précédemment présentés sont employés pour effectuer la catégorisation axiologique de ces personnes.

Pour illustrer ces usages, on peut reprendre un groupe cité plus tôt : le Printemps Républicain. Quand elle écrit sur la naissance de ce dernier²¹, elle se pose encore la question sur la meilleure façon de qualifier ce dernier : « Est-ce la « gauche Finkielkraut » (...) ? La gauche « laïque » ? La gauche « républicaine » ? La « gauche patriote » ? ». On retrouve ici deux des trois membres du triptyque de la « bonne gauche » mais aussi un nom, celui d'Alain Finkielkraut, une personnalité très appréciée d'Eugénie Bastié. Par ailleurs, Alain Finkielkraut faisait partie des « cinq figures de la gauche républicaine »⁶⁶ signataires d'une tribune contre le port du voile lors de l'affaire de Creil. L'utilisation de son nom comme qualificatif prenant donc le rôle d'un déterminant axiologique positif. Une journaliste comme Caroline Fourest cumule, elle est non seulement une « [militante] célèbre de la gauche laïque »²¹ mais aussi une « [tenante] d'une gauche laïque et républicaine »²⁶. Mais malgré ces figures de gauche dont Bastié se réjouit de les voir partager ces constats, elle se lamente tout de même de leur manque de reconnaissance car si « face aux délires de la race et du genre, une partie de la gauche se réveille »⁹⁷, il n'empêche que cette dernière « crache aux visages des lanceurs d'alertes », venant de la droite qui avait tenté de prévenir ces délires.

Mais du côté de la « mauvaise gauche », on peut noter qu'elle est moins incarnée par des personnes que par des organisations. Certes, elle a ses personnalités mais Bastié les catégorise parfois plus indirectement. Là où pour Fourest par exemple, sa classification apparaissait accolée à son nom, pour Bourdieu par exemple, on ne dit pas directement à quelle gauche il appartient, mais le fait qu'il se raccroche à la « gauche radicale »^{76,89,110} n'est jamais très loin. Ainsi, c'est par exemple le journal *Le Monde* qui, par la bouche de Jacques Julliard, est accusé, avec « l'ensemble des médias de centre gauche »¹¹⁰ d'être devenu « gauchiste ». De la même manière, Bastié, en rapportant des propos de Michèle Tribalat ou de Christophe Guilly, va accuser une « certaine gauche » d'avoir pris le contrôle d'institutions académiques comme l'INED ou le Collège de France, en connectant cette prise de contrôle à une montée des études sur « le genre et les discriminations »⁵⁵. Un contrôle qui aboutirait à la mise au ban des chercheuses qui refuseraient de rentrer dans le rang. On voit donc une « mauvaise gauche » bien moins incarnée que la « bonne gauche » au sens où elle est moins présentée comme ayant un grand nombre d'individualités en son sein. Sous la plume de Bastié, elle est plutôt une sorte

de masse informe qui exercerait son influence au moyen d'institutions (académiques, médiatiques, politiques) dont elle aurait acquis le contrôle.

V.3 - Laïcité

Comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, la question du voile et du burkini revient assez régulièrement dans le corpus, mais les sujets liés à la religion sont plus nombreux que ces deux exemples. Pour autant, il est clair que le sujet religieux principal dans le corpus, et de loin, touche à l'islam bien plus qu'au christianisme ou au judaïsme, ce dernier étant complètement absent, pour ne parler que des religions abrahamiques. Il conviendra donc de commencer cette partie en justifiant la place qu'occupe l'islam dans cette partie et pourquoi elle est appelée « Laïcité » malgré le fait qu'elle traite majoritairement d'islam. Pour ce faire, j'évoquerai donc d'abord ce que Bastié a à dire sur d'autres religions, le protestantisme et le catholicisme, avant de parler de la nouvelle laïcité pour comprendre comment parler de laïcité peut amener à n'avoir en réalité qu'un discours d'opposition à la visibilité de la religion musulmane en France. Nous verrons ensuite trois moments clés qui reviennent très régulièrement quand Bastié parle de l'islam pour montrer comment ils structurent son discours sur le sujet. Enfin, nous traiterons des liens entre l'islam et les deux précédentes thématiques, d'abord en nous penchant sur le voile et le burkini et ce qu'ils représentent pour Bastié, puis en parlant d'« islamo-gauchisme » et donc des liens entre gauche et islam. Et enfin, pour traiter des liens entre islam et féminisme, nous parlerons de « patriarcat d'importation » et de l'Iran. Une différence forte entre cette thématique, et la suivante, et les deux précédentes, est que nous ne traiterons pas d'axiologie interne à cette thématique. En effet, Bastié ne développe aucune axiologie autour de l'islam, elle utilise l'islam comme frontière axiologique. Il n'y a donc chez elle pas de « bon » et de « mauvais » islam mais une « bonne » et « mauvaise » attitude à avoir vis-à-vis de l'islam qui sert à catégoriser ce dont elle parle au sein des axiologies précédemment présentées.

V.3.a - La construction d'un problème musulman, l'islam sur le banc des suspects

Pour ce qui est du catholicisme, ce dernier est peu évoqué comme élément d'analyse et n'est au final évoqué que dans des articles lui étant dédiés, que ce soit pour parler du pape¹⁹ ou d'une « révolution silencieuse des catholiques de France »¹⁴. Ce que développe Bastié sur le sujet est un discours de retournement du profil des catholiques des France. Ainsi, elle inscrit le « réveil catholique »¹⁴ dans une autre analyse de Laurent Bouvet, celle de « l'insécurité

culturelle », arguant que le changement en cours chez les catholiques, concentré chez les jeunes générations, se ferait dans une optique de jouer les « racines chrétiennes » françaises pour servir d'appui face à la montée de l'islam. Ainsi, elle estime que les « catholiques d'ouverture » recule en France, qu'elle appelle aussi « chrétiens de gauche », face à la montée des « catholiques d'identité » qui occupe de plus en plus de place au sein de l'épiscopat français. Vient donc renforcer cette analyse l'invitation de Marion Maréchal à une université d'été catholique en 2015¹⁰, démontrant une volonté d'ouverture du catholicisme au FN alors que ce dernier se refusait jusqu'à alors à avoir des contacts avec ce parti. Mais ce gain de terrain de la droite catholique, qui se fait en partie dans une perspective gramscienne du « combat culturel »¹⁴, n'est pas le seul mouvement catholique dont Bastié rend compte. Elle évoque en effet à plusieurs reprises les Poissons roses, une organisation catholique de gauche rattachée au gauche, citant notamment leur opposition à la PMA⁴⁴. Mais aussi la rencontre entre des représentant·es de cette organisation et le pape, rendant compte des propos tenus par ce dernier sur « l'immigration et [sa critique] de la laïcité à la française »¹⁹, évoquant notamment l'analyse de ce dernier sur une « invasion arabe » que subirait l'Europe. On voit donc ressortir des sujets propres à la droite, ou à la « bonne gauche », même quand elle traite le catholicisme vu de la gauche. Quant au protestantisme, il est surtout abordé sous un angle de puritanisme car comme nous avons pu parler de puritanisme plus tôt, il est important maintenant de préciser que le puritanisme des « néoféministes » chez Bastié aurait des racines protestantes étasuniennes ce qui nous amènera donc à le recroiser dans la dernière partie de ce chapitre. Mais il subsiste une autre référence au protestantisme dans le corpus. Dans l'article⁹⁸ où Bastié encense l'ouvrage *12 nouvelles Règles pour une vie*, de Jordan Peterson, elle n'émet effectivement qu'une seule critique de ce dernier jugeant que son « côté « éthique protestante » » pourrait peut-être « [agacer] les Européens que nous sommes ». Une remarque qui laisse donc penser qu'il y aurait une relation particulière entre l'Europe et le protestantisme, une relation pas spécialement positive d'ailleurs.

Quant à la laïcité, il semble important de se détacher un instant du corpus pour revenir vers la production académique pour justifier l'usage de ce terme comme nom de ce chapitre au lieu de « Islam » par exemple, qui aurait très bien pu faire l'affaire. En effet, si Bastié parle tout de même de nombreuses fois de laïcité, et pas que pour dire que le pape la critique, elle ne le fait jamais autrement qu'en lien avec un « problème » lié à l'islam. Islam dont elle parle de manière directe très souvent aussi. Mais il convient tout de même de revenir sur ce retournement de la laïcité et de comment l'invocation de cette dernière peut servir de cache-sexe à des

critiques exclusivement dirigées vers l'islam. Même si ce n'est pas le cas de Bastié qui est très explicite sur le fait que les seuls problèmes religieux qu'elle voit sont liés à l'islam. En effet, il est bon de rappeler que l'invocation de la laïcité ne revêt pas qu'une seule interprétation possible et que, s'il peut y avoir des interprétations unifiées de la laïcité ou multiples en fonction des contextes historiques où elle est invoquée, il y a en tout cas un virement vers la droite de la notion en France. Une bascule incarnée notamment par la droitisation de l'interprétation du terme au PS ou par la capacité nouvelle qu'a un parti d'extrême-droite comme le RN à mobiliser cette valeur politique là où elle ne faisait pas partie de son vocabulaire il y a quelques années encore (Artaud de la Ferrière, 2021). L'extension de l'application de restrictions en vertu de la laïcité s'est exercée du fait à la fois d'une extension de la définition de ce qui relève de cette dernière et d'une extension juridique des domaines où celle-ci devrait s'appliquer (Khemilat, 2018). Dans le cadre d'une étude de corpus portant sur des discours, c'est donc la première partie de cette extension qui nous intéresse ici. Pour Hajjat et Mohammed (2016), cette extension de la définition de la laïcité au niveau politique remonte à la commission Stasi qui a travaillé en 2003 sur la question de l'application du principe de laïcité, commission à laquelle a par exemple participé Régis Debray⁹¹. Dans son rapport final, la commission préconisait notamment l'extension du champ d'application de la laïcité aux usager·es du service public et plus seulement à ses agent·es et proposait aussi l'interdiction du voile à l'école, qui deviendra effective en 2004. Dans leur analyse du travail de cette commission mais aussi du changement de composition du Haut Conseil à l'intégration, qui passa d'opposé à de telles mesures à favorable à ces dernières, Hajjat et Mohammed montrent comment ce changement de paradigme d'application des principes de laïcité se fait dans un contexte de volonté de combattre un « communautarisme islamique » qui serait en train de devenir un danger à l'époque. Par ce biais, et en analysant comment la commission et ses membres tend à essentialiser les personnes musulmanes, les présentant comme un groupe homogène dont l'habitus religieux serait en contradiction avec l'habitus national français, les chercheurs mettent en évidence le fait que ce changement d'interprétation de la laïcité se fait exclusivement dans le but de viser l'islam, perçu alors comme un danger potentiel. Quant au discours négatif sur l'islam dans le champ médiatique français, dont Bastié est ici un exemple, Corcuff (2015) relève que ce dernier se fait souvent au moyen d'une essentialisation religieuse de l'islam qui serait une religion « réactionnaire et antiféministe » rendant, pour une journaliste comme Caroline Fourest, que Bastié considère comme une « militante féministe spécialiste de l'islam radical »¹³, tout féminisme islamique impossible. Il est donc important d'avoir en tête à la fois cette idée que

l'islam serait par essence « réactionnaire et antiféministe », voire arriéré, et qu'il y a des interprétations de la laïcité qui vise spécifiquement à avoir un discours vis-à-vis d'un danger musulman perçu. Car ce sont là deux éléments que l'on retrouve abondamment en lisant Bastié.

V.3.b - Les moments clés de la mythologie de Bastié autour de l'islam

La mythologie de l'islam que construit Bastié dans le corpus se concentre sur un évènement fondateur et des évènements particuliers auxquels elle fait référence par antonomase, se contentant de leur donner un nom qui est le lieu où les évènements en question ont eu lieu, sans nécessairement rappeler le contenu de ces évènements, considérant donc que ses lectorices auront la capacité de reconnaître le sujet et le sens de ces noms.

L'évènement fondateur de la relation négative qu'a Bastié à l'islam dans le corpus, que nous avons déjà eu l'occasion de citer par le passé, n'est autre que l'affaire de Creil en 1989, durant laquelle trois collégiennes avaient été exclues de leur collège suite à leur refus de retirer leur « foulard ». Ce moment constitue pour elle le point d'apparition d'une nette fracture entre la « bonne » et la « mauvaise » gauche. Entre celles de la « gauche républicaine »⁶⁶, minoritaires, qui déjà s'opposent au foulard face à une majorité de la gauche qui « [condamne] l'attitude des responsables de lycée » ayant prononcé des exclusions pour port du voile. Bastié lie d'ailleurs ce phénomène à la révolution iranienne et à la fatwa lancée quelques mois plus tôt par « Khomeyni » contre Salman Rushdie. Dans son analyse, elle met en parallèle l'évolution, positive, de l'attitude du monde politique français vis-à-vis de cette question avec l'intégration du port du voile à l'école en 2004 et une déliquescence de la gauche et de l'école sur le sujet. Et ce avec d'un côté une « gauche « multicu » » qui a « muté en gauche indigéniste » et de l'autre des enseignant-es qui, en 1989, sont « majoritairement hostiles au voile » alors qu'aujourd'hui, les « syndicats de l'éducation sont imprégnés par le multiculturalisme à l'anglo-saxonne ». À savoir si ce multiculturalisme-là relève du « multicu » ou de l'indigénisme selon elle. En tout cas pour elle, là où la question de la visibilité de l'islam était simplement « laïque » en 1989, elle est aujourd'hui devenue une « question civilisationnelle ». Creil comme point de rupture est une analyse qu'elle reprend à la fois quand il s'agit de dater la naissance du « tiers-parti intellectuel »¹¹⁰ de cette « gauche laïque et universaliste » devenue orpheline face à la « gauche multiculturaliste » ou quand il s'agit de rappeler le caractère particulier de l'engagement à gauche de Régis Debray qui, dès 1989, parlait de Creil comme du « Munich de l'école républicaine »⁹¹ (faisait ici référence aux accords de Munich par lesquels le Royaume-Uni et la France concédèrent à l'Allemagne d'Adolf Hitler le droit d'annexer les Sudètes, alors

une région de la Tchécoslovaquie). Elle va même jusqu'à saluer, une nouvelle fois, Sylviane Agacinski pour avoir su évoluer sur la question. Silencieuse sur le sujet en 1989, cette dernière a fini par admettre que « la prescription du foulard était l'effet direct de la pression des mouvements islamistes », montrant à nouveau une figure de la « bonne » gauche prenant le parti de la position qu'elle-même soutient.

Autour de cet évènement fondateur, trois autres évènements gravitent, formant le gros de l'argumentaire de Bastié sur la « mauvaise » gauche qui serait aveugle aux dangers posés par l'islam. Ces trois évènements étant nommés par les lieux où ils ont eu lieu : Sevrans, la Chapelle-Pajol et Cologne. On retrouve les trois ensemble lorsqu'il s'agit de critiquer le « néoféminisme »³⁶ qui, « tout obsédé par les fantômes du passé (...) ne voit pas les nouvelles menaces surgissent », des menaces que l'on a pu voir à « Cologne, à Sevrans ou à la Chapelle-Pajol ». Quant à savoir de quoi on parle, elle revient sur Sevrans quand il s'agit de mettre en parallèle le fait que des féministes s'insurgeraient contre Miss France mais resteraient silencieuse face à ce qu'il se passe à Sevrans, ce qui « fait référence à un documentaire récent montrant la non-mixité dans certains cafés de banlieues ». « Non-mixité » faisant ici référence à « l'éviction des femmes de certains lieux publics »²⁹. On peut voir ici une réutilisation du terme « non-mixité », en dehors du cadre des réunions militantes qu'elle critique d'ordinaire, en l'accolant à une pratique non-militante et constante dans le temps de discrimination. Pour ce qui est de la Chapelle-Pajol, c'est là un quartier de Paris où les femmes seraient « privées d'accès à l'espace public »⁹⁹ du fait d'« insultes, [de] vols à la tire [et de] sifflements systématiques », des faits perpétrés par des « hommes, passeurs, migrants [et] dealers ». On notera que pour ce cas, la référence religieuse n'est pas directe, mais comme nous le verrons un peu plus loin, elle n'est jamais loin. Enfin, Cologne est une référence à de « nombreux viols et agressions sexuelles (...) perpétrés par des demandeurs d'asiles et immigrés en situation illégale » à Cologne lors du « Nouvel An 2016 »⁸¹. Dans ces trois affaires, Bastié note un « silence gêné de la part des féministes », qui « [ferment] les yeux » face à ces situations.

V.3.c - Le voile, la gauche et le féminisme

Le voile et ses « dérivés », comme le hijab sportif ou le burkini, sont en effet bien au cœur de la construction de frontière axiologique chez Bastié, et ce aussi à gauche que dans le féminisme car après tout, « il n'y a pas que la gauche qui se déchire sur la question brûlante du burkini. Le camp féministe est aussi profondément divisé sur cette question »²⁸. Car le burkini serait comme « le voile, [la] burqa ou [la] mode musulmane » un symbole d'une « fracture »

entre la « ligne universaliste, laïque et républicaine » (le triptyque « parfait » que l'on avait vu pour la gauche) et la « ligne multiculturaliste et intersectionnelle ». Car le voile est pour Bastié l'antithèse du féminisme, elle note par exemple la contradiction que cela aurait représenté pour des ministres femmes du gouvernement suédois, qui revendiquait une « politique étrangère féministe », d'avoir porté le voile lors d'une visite d'État en Iran (port du voile qui est, et Bastié le note, obligatoire en Iran même pour les étrangères, dignitaires comprises). Pour elle, la question du rapport au voile va même jusqu'à faire « éclater au grand jour »¹¹⁷, les divisions du « néoféminisme ». La première de ces divisions étant la question trans et la seconde le rapport au voile. Car en effet, « comment être féministe et défendre le port d'un objet d'oppression patriarcale ? ». Et quand elle se place du côté de l'interdiction du voile à l'école, elle n'hésite pas à le comparer au genre, qui lui aussi devrait « rester sur le seuil des classes »¹¹⁵.

Mais le rapport de la « bonne » gauche et de la « mauvaise » gauche à l'islam ne se résume pas à ce que les femmes devraient, ou non, porter, il trouve son noyau dans une interprétation de la « stratégie Terra Nova »¹⁸ dont nous avons parlé avec la gauche. En effet, elle reprend l'expression des « damnés de la Terre » de Fanon, qui lui parlait des colonisés, pour parler de l'islam comme de la « religion des damnés de la Terre »⁸⁴. Cet usage, qui lui sert d'agrégat pour parler à la fois des populations anciennement colonisées et nouvellement migrantes et des personnes musulmanes en particulier, lui permet donc de parler des femmes portant le hijab sportif comme de « nouvelles damnées de la Terre » dont la défense par « certaines personnalités de gauche »⁵⁸ amènerait ces dernières à défendre un « islamo-capitalisme » représenté par le burkini, le hijab sportif ou encore le halal. Ces mêmes personnes de la « mauvaise » gauche qui, au fond, seraient donc des « islamo-gauchistes ». Un « islamo-gauchisme »⁹⁶ qui désigne pour Bastié « la tolérance, voire l'empathie d'une partie de la gauche envers l'islamisme ». Cette empathie qui serait due à la fois au rapport « tiers-mondiste » que cette gauche entretient avec d'anciens peuples colonisés, au fait que les populations migrantes, et particulièrement musulmanes, serviraient à cette gauche de « prolétariat de substitution » et enfin au fait que cette gauche voit dans les musulmans les juifs d'hier en termes de peuple opprimé. Et de fait, les espaces envahis par cette gauche, comme certaines enceintes académiques ou des médias comme on l'a vu plus tôt, se mettrait du coup à protéger l'islam et à faire planer le soupçon sur ceux qui veulent en parler. Ce qui mènerait donc à « l'ostracisation par l'université de chercheurs qui abordent, sans déni, les sujets sensibles de l'islam et de l'immigration »⁵⁵, soit deux composantes centrales des « nouveaux damnés de la

Terre ». Et d'ailleurs des figures majeures de la gauche auraient sombré dans cette vision, puisque « Mélenchon, acquis à la pensée indigéniste »¹²⁷ serait, avec la gauche, « en train de faire le pari de l'islamo-marxisme », chose que Bastié écrit en 2023 à un moment où Mélenchon est, bon gré mal gré, la figure tutélaire de la gauche institutionnelle.

Quant aux (mauvaises) féministes, outre leurs compromissions sur le voile, elles sont aussi coupables du fait que leur interprétation des violences en continuum (un diktat de la « théorie du genre » rappelons-le) les amène à traiter de la même manière le dégenrage des barbecues et la révolte des femmes en Iran, que ce soit en faisant un tweet pour l'un et un pour l'autre¹¹⁶, ou en utilisant de manière indifférencié le mot « patriarcat » pour décrire ces deux phénomènes¹¹⁷. Car en effet, pour Bastié, que ce soit Sevrin, Cologne ou le port du voile, tous ces éléments relèvent à ses yeux d'un « patriarcat d'importation »³⁶. Un « patriarcat d'importation » que le « néoféminisme » est incapable de dénoncer car trop « obsédé par la déconstruction des stéréotypes prétendument secrétés par la culture occidentale »⁸¹. Une obsession qui découlerait donc de la tendance intersectionnelle du « néoféminisme » puisque cette dernière postule bien que l'ennemi, c'est le mâle blanc occidental. Et donc une nouvelle fois, face à des Caroline de Haas²⁸ ou Edwy Plenel³⁹, qui, une nouvelle fois, se fourvoient et refusent de voir les problèmes, se dresse, encore et toujours, une Sylviane Agacinski qui elle a su évoluer sur le sujet pour enfin voir le danger pour le féminisme que posent l'islam et l'islamisme¹²¹.

V.4 - « Nous » contre « Eux » : la lutte contre le danger transatlantique de l'américanisation

La dernière thématique qui va nous intéresser concerne l'opposition entre la France et les États-Unis ou plus particulièrement les dangers venant des États-Unis auxquels la France ferait face et quels sont les éléments de la « culture française » qui seraient à même de servir au pays de protection contre ces dangers outre-Atlantique. Pour certains, nous les avons déjà évoqués, comme dans le cas du puritanisme qui serait lié à un protestantisme étasunien pour Bastié mais il est d'autres dangers qui seraient en passe d'être importés depuis l'étranger, en plus du « patriarcat d'importation ». Nous allons passer en revue ces dangers en deux parties, explorant d'abord ceux qui risquent d'infecter la gauche française, voire qui sont déjà en train de ronger de l'intérieur. Pour cela, nous parlerons du wokisme, de ce qu'il est, sa genèse et ses effets délétères aujourd'hui selon Bastié et ensuite de la *cancel culture* et de ce qu'elle fait

en particulier au milieu universitaire. Ensuite, nous aborderons le féminisme en évoquant la « réponse » française à un mouvement étasunien, MeToo, et en essayant de voir ce qu'est le « féminisme à la française » pour Bastié et en quoi celui-ci serait un bouclier contre le « féminisme étasunien ».

V.4.a - Wokisme et cancel culture, les virus de la gauche étasunienne

Essayons d'abord de comprendre ce qu'est ce wokisme chez Bastié, comment le définir et d'où vient-il. Pour elle, le « wokisme » est la version militante d'une « doxa »⁹⁶ universitaire intéressée par les « théories de la race et du genre » et « l'antiracisme politique », elle l'interprète comme la « praxis de cette doxa ». Si elle pointe l'origine de cette mouvance comme venant de Black Lives Matter avec l'idée que les « wokes » seraient les personnes « éveillées » au « caractère structurel des discriminations que subiraient les minorités sexuelles et raciales », elle n'arrête pas là sa quête de l'origine du « wokisme ». Puisque c'est la « praxis » d'une « doxa » universitaire, c'est de côté-là qu'il convient de chercher la véritable origine du « wokisme ». Cette « doxa » serait « née dans les départements d'études critiques énamourés du philosophe Michel Foucault et [de] la théoricienne du genre Judith Butler »⁹³. Une thèse de l'origine qui est renforcée par le fait que le « wokisme » serait un héritage, une « dérive identitaire »⁹⁷ de la French Theory, portée notamment par Deleuze, Derrida ou Foucault. Si elle ne s'étend pas sur le contenu ou les limites de cette French Theory, elle relie à elle aussi bien le wokisme, que les « théories de la race et du genre »⁹⁶, en faisant le point de départ des dérives que l'on verrait aujourd'hui sur tous ces sujets. Ces liens sont mêmes rendus explicites par Bastié, qui fait de « l'idéologie du genre [une] branche du « wokisme » », et ce alors même que le premier article du corpus parlant de « wokisme » date du 31 octobre 2019⁷² tandis que « l'idéologie du genre » y apparaît dès le 28 août 2015¹². Mais au final, est-ce que le « wokisme » est vraiment si fort, a-t-il vraiment un si fort impact ?

À en croire Eugénie Bastié, oui. En tout cas, il n'est certainement pas une « panique morale », lui qui « englobe la théorie de la race, les études de genre et autres *studies*, le postcolonialisme, les politiques de l'identité et la pratique de la cancel culture »¹⁰⁷. Le mouvement serait même particulièrement puissant. Aux États-Unis, cela serait démontré par le fait que « l'une des premières urgences traitées par les démocrates après l'élection de Joe Biden »⁹⁴ aurait été « l'adoption de l'écriture inclusive », preuve de la « puissance de la base progressiste « woke » (...) du parti ». Et en France, il en est de même, comme le « wokisme » « englobe » beaucoup de choses, il apparaît comme étant très actif comme le démontre cette

liste de symboles du « militantisme woke » pour Bastié : « Une actrice qui compte « les noirs dans la salle », des pronoms neutres pour ne pas offenser, un autodafé de bandes dessinées jugées racistes, une pièce de théâtre interdite, une conférence annulée, des portraits d'ancêtres décrochés, des statues déboulonnées, des toilettes transgenres... »¹⁰³. Et cette omniprésence du « wokisme » dépasse même le simple militantisme comme en témoigne Alain Finkielkraut, qu'elle interroge sur le journal *Le Monde* et que ce dernier décrit comme un « journal woke »¹¹⁰. Et cela monte même dans les plus hautes sphères du pouvoir, puisque la volonté politique de « dégenrer les jouets » serait la démonstration du passage de « l'État nounou à l'État woke »¹²⁸. Et pourtant, l'adoption du « wokisme » ne serait pas politiquement rationnelle car elle est un boulet électoral. Ainsi, Eugénie Bastié analyse la victoire du parti Républicain lors de l'élection du gouverneur de Virginie en 2021 comme étant due à l'adoption par le parti de la « lutte contre le wokisme »¹¹⁵ comme un « axe de sa campagne ». L'adoption d'une circulaire sur les « toilettes transgenre », sujet présent dans la liste des luttes « wokes » de Bastié, aurait même participé à la victoire de Donald Trump en 2016. Mais si le « wokisme » fait bien parti du « néogauchisme »⁹⁶, il n'est jamais très éloigné pour autant du « néoféminisme »¹²³.

Et là où se trouve le « wokisme », la « cancel culture » n'est jamais loin, comme quand il s'agit d'analyser l'extension du champ d'action de ces deux phénomènes, passant du monde universitaire à la société dans son ensemble⁹³. Après tout, la pratique de cette dernière appartient même au champ d'actions du « wokisme » pour Bastié¹⁰⁷. Et des exemples de cette dernière en France, Eugénie Bastié en a plus d'un (mais pas suffisamment pour avoir besoin de plus d'une main pour les compter cela dit), qu'elle aime à rappeler : l'annulation de la pièce d'Eschyle *Les Suppliantes* à la Sorbonne^{61,85,96}, l'annulation d'une conférence de Sylviane Agacinski à Bordeaux^{69,70,74,79,96,120} et celle d'une conférence d'Alain Finkielkraut à l'IEP de Paris^{74,96,120}. Et si l'annulation d'une conférence de notre modèle de la « bonne féministe » revient à de nombreuses reprises, notre modèle de la « mauvaise féministe », Caroline de Haas, ne manque pas, elle, d'être coupable d'avoir des « méthodes de « cancel culture » »¹⁰⁰. Cette *cancel culture* rejoint même pour Bastié un « héritage de la culture protestante », propre aux États-Unis, logique car elle est un « énième symptôme de l'américanisation de la vie universitaire »⁶¹. Et cette cancel culture, une forme de « nouvelle censure »⁶¹, elle ne vient pas de la droite ou de l'Église qui avait pu avoir l'apanage de la censure par le passé. Aujourd'hui, elle ne vient que de la gauche qui la pratiquerait au nom du progrès et non plus de la morale⁸⁵. On voit donc comment ces dangers venus des États-Unis ont pu infiltrer la France et gangréner la gauche

française même si la France est aussi terre d'éléments allant contre ces tendances, comme la « passion française du débat »¹⁰⁴ qui serait l'antithèse de la *cancel culture* et dont la France serait dotée comme le prouve le fait que Jean-Luc Mélenchon et Éric Zemmour ont débattu ensemble, une fois.

V.4.b - Le féminisme français, bouclier contre l'américanisation

Mais le meilleur exemple d'opposition entre la France et les États-Unis en termes de danger contre protection, est bien l'opposition que construit Bastié entre le mouvement MeToo et le « féminisme à la française ». Et pour bien comprendre cette opposition, nous regarderons donc d'abord ce qu'est MeToo pour Bastié, les problèmes qu'elle a avec le mouvement mais peut-être aussi les points positifs à ses yeux. Et nous verrons ensuite comment le « féminisme à la française » a pu résister à certaines dérives de MeToo du fait de ses caractéristiques nationales.

Si Bastié a une vision largement négative de MeToo, et de sa version française #BalanceTonPorc, il convient tout de même de lui reconnaître qu'elle juge que MeToo a « permis de mettre au grand jour des pratiques inacceptables »⁶⁸. Mais elle tempère tout de même cet aspect positif, puisqu'elle ne le reconnaît qu'après avoir évoqué plusieurs affaires où ce mouvement aurait mené à la condamnation d'innocents et juste avant de citer Voltaire en ajoutant qu'il « vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent ». En somme, il est bon que la libération de la parole démontre l'existence de pratiques inacceptables, mais il ne faut pas que cette libération se fasse en dehors du cadre de ce qui peut mener à une condamnation juridique, au risque de « ruiner la vie » d'innocents. Et si c'est là un risque pour Bastié de MeToo, il n'en n'est ni le seul, ni le principal, car MeToo est pour elle constitutif de ce puritanisme protestant qui essaierait de s'abattre sur l'Occident car, ce mouvement, avec « la froide taxonomie LGBTQIA+, la [PMA] ou les robots sexuels »¹⁰⁹, n'est qu'une facette d'un « projet d'aseptisation du sexe ». Ce mouvement, symbole d'un « féminisme radical américain »⁸⁹ serait même enclin à promouvoir une « guerre des sexes », qui s'étendrait des relations interpersonnelles entre hommes et femmes à toutes les productions culturelles, passées comme présentes, en exerçant un « droit d'inventaire » sur la « culture occidentale ». Ce que fait ressortir le corpus sur MeToo est que si Bastié présente dans un article l'idée que le danger principal de ce mouvement était la potentielle dénonciation mensongère, ou celle d'actes non-pénalement répréhensibles, et ses effets sur des innocents (soyons honnêtes, elle ne parle ici que des hommes, qui seraient la cible exclusive de MeToo), le fait est

qu'elle range l'intégralité du mouvement dans le « néoféminisme » dont il ne serait qu'un avatar. Mais face à ce danger, il est un autre avatar, bien français celui-là, qui peut servir de bouclier à la France comme le danger étasunien. Et ce bouclier, il viendrait de spécificités françaises, d'un certain « féminisme à la française » défendu notamment dans la tribune que Bastié appelle « Manifeste des Cent » et signé par Catherine Deneuve en 2018. Dans cette tribune, que Bastié voit comme « le second acte de la révolution #metoo », les signataires mettent en garde contre le « nouveau « puritanisme » »⁴. Elles seraient même les « dernières représentantes de [la France] que David Hume appelait « la patrie des femmes » ». Cette idée de « féminisme à la française »⁵⁹, elle la reprend à Mona Ozouf, qui désignerait ainsi un féminisme où hommes et femmes ne se font pas la guerre et où leurs relations, notamment de séduction, seraient plus apaisées et ne se feraient pas sous la constante suspicion d'une agression ou de harcèlement sexuel. C'est aussi un féminisme qui tiendrait à une plus grande « mixité des sexes »⁵⁸, une mixité qui par exemple rendrait incompatible le voile avec la France car il exprimerait de manière trop nette une frontière entre hommes et femmes. En dernière analyse, c'est bien le rejet du puritanisme protestant qui définit le « féminisme français » pour Bastié et il convient donc de rappeler que son acception du puritanisme n'est pas l'acception classique du puritanisme. Dans le prochain chapitre, nous reviendrons sur ce sujet pour voir comment Bastié se sert de son discours pour prôner des valeurs conservatrices sans nécessairement l'explicitier, notamment en construisant son discours autour de catégories aisément identifiables pour ses lectorices mais sans y mettre une signification ordinaire. Ce qui a pour effet de donner l'impression d'un discours plutôt rebelle, au sens d'opposé à un pouvoir ou à une position dominante, alors que ce dernier est plutôt réactionnaire au sens où il défend des positions normatives qui ont eu cours par le passé mais qui ont évolué depuis.

VI - Les Piliers du discours d'Eugénie Bastié

Dans ce chapitre, l'objet va être d'analyser le discours du corpus dans son ensemble en l'exprimant à travers deux piliers, deux valeurs centrales, que ce dernier exprime : la Nature et la Nation. Nous avons déjà pu voir des éléments de ces piliers dans le chapitre précédent : l'attachement à l'essentialisme sexuel, à la différence des sexes ou le rejet de la possible existence d'une identité transgenre pour la Nature et la valorisation d'un « féminisme à la française », de valeurs françaises comme les racines chrétiennes ou la « mixité des sexes » pour la Nation.

Ici, afin de mieux articuler ces valeurs, nous les analyserons au prisme de l'intégralisme, au sens de l'intégralisme maurassien. Ce choix se justifiant par le fait que Bastié se revendique du féminisme intégral et de l'écologie intégrale, deux courants de pensée qui trouvent leur filiation dans le nationalisme intégral. Nous reviendrons donc, dans la partie sur la Nature, sur ces deux courants de pensée en analysant en quoi ces derniers reprennent en partie l'intégralisme maurassien et comment cela s'exprime-t-il dans le corpus. Et dans la partie sur la Nation, nous verrons en quoi, s'il est vrai que ces courants de pensée puisent dans l'intégralisme maurassien, ils s'en écartent aussi, en faisant plus des variations de l'idéologie maurassienne que des héritières stricto sensu. À côté de cela, nous reviendrons dans la partie sur la Nature sur la dénonciation par Bastié du « nouveau puritanisme » afin de voir en quoi ce sujet en particulier illustre bien l'inscription d'Eugénie Bastié dans une perspective de bataille culturelle gramscienne et comment elle utilise une stratégie rhétorique exploitant l'asymétrie des *worldview*, au sens de Lakoff, pour faire passer ses idées. Enfin, dans la partie sur la Nation, nous finirons en nous interrogeant sur sa vision des relations hommes/femmes idéales dans la nation française afin de comprendre comment cette structuration, cette interdépendance, entre la Nation et les relations hommes/femmes définit la pensée d'Eugénie Bastié. Et nous compléterons cette analyse avec la question de la laïcité, au cœur aussi bien de l'identité nationale que de la définition des relations hommes/femmes dans la nation.

VI.1 – La Nature

VI.1.a – Comprendre l'intégralisme écologiste et féministe de Bastié dans sa production

Nous l'avons vu à travers son parcours et sa présentation, Eugénie Bastié se revendique de l'écologie intégrale, après tout elle a commencé sa carrière en partie en confondant *Limite*, revue d'écologie intégrale. Elle a aussi cosigné le Manifeste pour un féminisme intégral avec Marianne Duranno, il paraît donc clair qu'elle se reconnaîtrait aussi comme féministe intégrale. Et il était clair en entamant ce travail que je m'attendais à voir ces sujets être évoqués, discutés et mis en avant dans le corpus. Or, force est de constater que cela n'est pas le cas, en tout cas pas directement. Ni « féminisme intégral » ou « féministe intégral » n'apparaissent une seule fois dans le corpus quant à l'« écologie intégrale », elle est bien évoquée mais dans un seul article : le numéro 15 du corpus qui n'est autre que la seule tribune du corpus, présente car Eugénie Bastié en est l'auteur, en collaboration avec Paul Piccarreta. Mais alors, devrait-on en conclure qu'Eugénie Bastié ne défend au final pas ces positions, en tout cas pas dans le contexte de sa production journalistique pour le *Figaro* (ce qui paraît plausible pour l'écologie intégrale au premier abord puisque le corpus s'intéresse au féminisme et aux questions de genre) ? La réponse, que je vais essayer d'articuler ici est que s'il est vrai qu'elle ne défend pas ces positions directement, elle le fait à travers les valeurs qu'elle défend dans le corpus. Et pour ce faire, nous allons partir de cet article 15, de cette tribune où elle articule ce qu'est l'écologie intégrale à ses yeux. C'est dans la seconde partie de cette tribune que Bastié expose ce qu'est pour elle une écologie intégrale, qui est certes catholique, comme l'exprime ses citations de François Ier et du contenu du *Laudato Si'*, mais elle rassure les athées en leur disant que cette écologie ressemble aussi à des valeurs d'Albert Camus. Elle y défend une écologie qui s'intéresse aux liens qui relient toute la création, au sens religieux, car « tout est lié », que ce soit « la différence sexuelle », « l'avortement », « la différence culturelle » ou « la défense des petits producteurs ». C'est donc bien une écologie, religieuse, qui perçoit les composantes du monde comme autant de composantes d'un tout que serait la création et c'est ce tout, et la façon dont ce tout est « naturellement » organisé, qui doit être protégé. C'est pour cela que lorsque Bastié met en avant l'essentialisme sexuel, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, elle met en pratique le tenant central de l'écologie intégrale, l'idée qu'il y a des choses, essentielles et essentialisées, qui sont des réalités incontestables, c'est-à-dire qu'elles sont ce que Dieu en a fait, comme c'est le cas de la différence des sexes. Et même si elle ne défend pas l'écologie

intégrale comme telle, elle ne manque pas pour autant de défendre l'idée que l'écologie de droite, conservatrice doit se faire entendre face sur ce thème aujourd'hui « préempté par le gauchisme culturel »⁸³. Et cette écologie conservatrice, elle la veut moins « mondialiste », qui ne nie pas l'existence des peuples, qu'elle « prenne appui sur ces dispositions humaines »¹⁰⁸ que ce sont « les trésors de la civilisation », il ne faut donc pas « séparer la nature et la culture ». En somme, l'écologie conservatrice qu'elle met en avant, si elle n'est pas stricto sensu l'écologie intégrale, peut parfaitement être transposée dans l'écologie intégrale. Après tout, l'écologie intégrale aussi s'oppose à l'avortement ou à la GPA en postulant qu'elle défend ainsi le vivant, elle aussi valorise la culture autant que la nature en intégrant l'humain à la nature et en considérant que l'humain appartient à un peuple national dont les caractéristiques sont presque inscrites dans la terre même de ce peuple. Et elle aussi préfère le terme « nature » au terme « biodiversité » pour parler de l'essence de ce qu'elle est appelée à protéger⁸³. Ce n'est donc pas par une défense directe de l'écologie intégrale, exprimée de manière explicite, que Bastié exprime son soutien à cette idéologie mais par la défense d'une écologie conservatrice, seul qualificatif qu'elle accepte pour se référer à elle rappelons-le, dont les tenants seraient parfaitement transposables dans l'écologie intégrale une fois ces derniers acceptés. Et sa défense du féminisme intégral se fait au final exactement de la même manière, mais de manière encore plus indirecte car le féminisme intégral, rappelons-le, est théorisé en se basant sur l'écologie intégrale et est donc dépendant de cette dernière, ce qui signifie que si l'on accepte les tenants de l'écologie intégrale, alors le seul féminisme possible est le féminisme intégral. Et les tenants de ce dernier se retrouvent bien dans le corpus. Que ce soit la défense de la vie, au sens du rejet de la PMA, de la GPA ou de l'avortement, la valorisation très importante de la maternité comme étant le cœur de l'expérience féminine ou la sanctuarisation d'une différence des sexes essentialisée. Toutes ces positions sont présentes dans le corpus, à de nombreuses reprises, et ont pu être allègrement défendues par Bastié. C'est pourquoi j'estime qu'il est exact de dire que ce corpus exprime une défense de l'écologie intégrale et du féminisme intégral car il construit, sur le sujet écologique et sur le sujet féministe, un système de valeurs positives qui se retrouvent à l'identique dans ces deux propositions idéologiques. Je dirai même qu'il serait approprié de dire qu'elle défend ces deux idéologies dans une perspective gramscienne puisque plutôt que de défendre ces idéologies directement, elle les met en avant indirectement, en essayant d'offrir une interprétation alternative de ce que le féminisme et l'écologie sont. Une interprétation ensuite mise en avant à de nombreuses reprises amenant la lectrice qui seraient convaincu·e par ses arguments à aisément se reconnaître dans ces catégories idéologiques une

fois qu'elles lui seraient présentées ultérieurement. L'objectif n'est donc pas de rejeter le féminisme ou l'écologie, mais d'en changer l'acception et de se les réapproprier.

VI.1.b - L'utilisation du *worldview problem* de Lakoff à des fins gramsciennes

Et je rajouterai à cela qu'il me paraît adapté de dire que c'est un processus conscient de la part de Bastié et qu'elle sait ce qu'elle fait quand elle entreprend cette réappropriation. Et pour illustrer cela, nous allons revenir sur la question du puritanisme dont serait coupable le « néoféminisme » selon Bastié. Et ici, je laisserai le côté le mot d'« acception » pour parler du sens que les individus donnent au monde et me concentrerai plutôt sur le concept de *worldview* de Lakoff. Dans sa théorie, ce dernier argue que les libéraux et les conservateurs, aux États-Unis, possèdent chacun une « vision du monde » différente qu'ils représentent par un système de valeurs au moyen duquel iels évaluent leur position politique sur divers problèmes de société. Et il ajoute que ces « visions du monde » s'expriment avec des sémantiques propres qui peuvent chacune s'exprimer avec parfois des mots identiques mais dont le sens dépend du système de valeur dans lequel le mot a été utilisé. Pour lui, les mots « n'ont pas de sens isolé. [Ils] sont définis de manière relative à un système de valeurs » et pour comprendre ce que l'autre côté dit, il faut donc être capable de comprendre leur système de valeur pour comprendre ce que les mots veulent dire quand iels les utilisent. Si l'on ramène cette logique à notre sujet du puritanisme des « néoféministes », j'avance l'idée qu'Eugénie Bastié a parfaitement conscience de cette différence de définitions des mots, et qu'elle en joue pour faire avancer ses positions en évitant de les exposer directement si elle juge que le faire ainsi serait moins efficace que de le faire de manière plus « déguisé ». Comme dit dans le chapitre précédent, sa caractérisation du puritanisme peut paraître contradictoire au premier abord car elle juge que les puritain·es en question n'ont rien à dire sur le mot. Mais comme je l'expliquais alors, cela s'explique par le fait que pour elle, ce « puritanisme » n'est pas une rejection du sexe mais l'expression de la non-valorisation du sexe hétérosexuel à visée procréative comme étant à part et « sacré », une non-valorisation qui passe par la normalisation de l'expression de sa sexualité dans la société. Or, si on la prend au mot, cela voudrait dire qu'un rapport « non-puritan » au sexe devrait plus condamner la pornographie puisqu'elle participe à dévaloriser cette pratique sexuelle particulière selon elle et assurer une place centrale dans la sexualité à la sexualité hétérosexuelle et procréative. Et qui, en plus, devrait plus confiner la sexualité à la sphère privée en limitant l'expression et la discussion dans l'espace public. Ce modèle « non-puritan » étant donc étrangement similaire à une forme de puritanisme catholique qui enferme la sexualité dans le

privé, et donc dans le couple, notamment en rejetant la pornographie et en valorisant la sexualité reproductive comme étant le cœur de ce que la sexualité doit être. Ce qui nous amène donc à une situation où elle invite ses lectorices à s'opposer au « puritanisme » en proposant en contre-modèle un puritanisme catholique des plus classique. Or je pense qu'ici, elle a conscience de ce retournement qu'elle effectue et qu'elle joue sur le fait que le « puritanisme » est quelque chose de plutôt mal vu en France en inversant les rôles. Passant donc d'un puritanisme catholique, dont elle retire la charge religieuse, qui devient un anti-puritanisme et transformant une position sur la sexualité qui n'est pas puritaine dans le sens commun en « nouveau puritanisme », ce qui lui permet d'utiliser les affects anti-puritains de son lectorat pour l'inciter à soutenir une position puritaine qui ne dit pas son nom. Et c'est cette stratégie de retournement qui l'inscrit à nouveau dans une perspective gramscienne car elle suppose une conscience de l'environnement politique dans lequel elle évolue afin d'adapter la façon qu'elle a de présenter ses positions pour y rallier un maximum de personnes. Elle pense que la majorité des gens voit négativement le puritanisme et elle défend une vision de la sexualité assimilable à un puritanisme religieux ? Qu'à cela ne tienne, en adaptant sa présentation de la situation, elle inverse les rôles, faisant passer sa position comme celle qui est anti-puritaine et qui est donc plus à même de gagner les faveurs de son lectorat. D'une certaine manière, elle retourne donc l'incompréhension qui peut être provoquée par la rencontre de deux interprétations sémantiques différentes pour permettre de rallier à ses causes des personnes qui, sans ce retournement, auraient pu être réticentes à ce ralliement.

VI.2 - La Nation

VI.2.a - L'intégralisme et la nation chez Bastié, le retour d'un intégralisme maurassien ?

Ayant démontré en quoi les valeurs mises en avant par Eugénie Bastié sont une expression de l'écologie intégrale et du féminisme intégral, et sachant que nous avons plus tôt rattaché ces idéologies à une reprise des thèses du nationalisme intégral de Charles Maurras, il paraît adéquat de finir sur cette question en nous interrogeant sur la question de l'importance de la filiation avec Maurras. Une question qui paraît d'autant plus pertinente que, comme nous l'avons vu, Bastié mobilise un discours d'antagonisme entre les nations françaises et étasuniennes, plaçant donc au cœur de son argumentaire une appartenance nationale. Nous avons déjà pu voir comment, à travers l'écologie intégrale et le féminisme intégral, Bastié intègre à son système de valeurs plusieurs choses qu'elle a en commun avec l'intégralisme

originel de Maurras. Pour autant, je veux ici développer l'idée qu'elle s'en éloigne aussi suffisamment au sein du corpus pour qu'il soit inexact de parler d'un véritable retour d'un intégralisme maurassien sous des nouveaux habits.

Le premier point qui écarte significativement Bastié de l'intégralisme de Maurras est sa relecture religieuse. Comme nous l'avons vu, son féminisme et son écologisme se nourrissent fortement des thèses des papes Jean-Paul II et François I^{er}. Or, si Maurras mettait en valeur les racines chrétiennes de la France, son intégralisme n'était pas centré sur la question religieuse, lui-même n'était pas croyant au moment où il a théorisé son idéologie. Si l'approche religieuse de Maurras est utilitariste, au sens qu'il voit l'Église comme un outil pour renforcer les liens de la communauté nationale, celle de Bastié est bien plus dogmatique car elle puise ses liens avec l'Église directement dans les textes saints et les productions intellectuelles papales. Il y a donc une influence directe de l'Église sur la Nation là où pour Maurras, l'Église sert la Nation plus qu'elle n'influe sur cette dernière. Ce qui nous amène à une seconde différence majeure, le fait que chez Bastié, le sujet national, bien que très présent, n'est pas le cœur du propos. Si elle rejoint Maurras sur l'idée que la nation est justement plus qu'une idée, qu'elle est une réalité qui existe dans la terre, ce qui est particulièrement bien retranscrit dans l'écologie intégrale, elle ne fait pas de la nation le cœur de son argumentaire. Son argumentaire se rapprochant le plus de l'intégralisme repose principalement sur son essentialisme sexuel et donc sur les relations hommes/femmes et sur ce qu'est une existence féminine française pour elle, soit un sujet bien plus individuel que la nation intégrale de Maurras pour qui la nation est le sujet principal et non l'individu qui, quel qu'il soit, est largement secondaire dans l'argumentaire. Il importe bien plus à Bastié de rendre évident ce qu'est l'essence de la femme et de l'homme que de s'intéresser à l'essence nationale, qu'elle n'évoque que peu en comparaison. Enfin, si rien ne permet de supposer que Bastié partage à quelque niveau que ce soit l'antisémitisme de Maurras, il faut tout de même noter que son attitude envers les musulmans, quoique bien moins virulente, reste imprégnée d'un raisonnement identique à Maurras pour justifier son rejet de l'islam. En effet, Maurras justifiait son antisémitisme du fait qu'il jugeait que les peuples devaient avoir leur terre et rester sur ces terres et que selon lui, le « peuple juif » avait une terre en Palestine et qu'il n'avait donc aucune place dans la nation française. De manière analogue, la suspicion permanente de Bastié à l'égard de l'islam et son rejet de diverses pratiques musulmanes au nom du fait qu'elles seraient incompatibles avec ce qu'est la nation française reste un argumentaire assez proche de celui que Maurras avait avec les juifs en son temps, même s'il faut noter que le

degré de virulence de Bastié à l'égard des musulmans est absolument incomparable avec l'intensité que pouvait avoir l'antisémitisme parfaitement assumé de Charles Maurras. En conséquence, s'il peut être intéressant de voir les parallèles bien réels, et partiellement revendiqués, entre le système de valeur et la *worldview* de Bastié et ceux de Maurras, il serait bien inexact de dire que c'est là un retour de l'idéologie maurassienne. Tout au plus, le discours de Bastié s'alimente effectivement de certains éléments du nationalisme intégral de Maurras sans pour autant le reprendre en bloc. Si filiation idéologique il y a, elle reste assez distante dans l'arbre généalogique idéologique.

VI.2.b - De quoi la France est-elle le nom ?

Comme nous l'avons vu, ce sont bien les relations hommes/femmes, à travers le « féminisme à la française » et la « séduction à la française » qui sont au cœur de la définition d'une identité nationale chez Bastié. Ce sont les valeurs qui vont supposément de pair avec ces concepts qui servent à la fois de justification à la suspicion constante qui pèse sur les personnes musulmanes mais qui sont aussi censées servir d'antidote face aux dangers de l'américanisation. Il convient donc d'achever cette partie sur la nation, et donc ce chapitre, en revenant sur ce qui ferait la particularité de ces relations et comment ces dernières s'articulent en partie autour d'une certaine interprétation de la laïcité, constituant ainsi la particularité nationale de la France.

La question de la laïcité, et sa défense ardente par Bastié, fait figure à la fois de valeur nationale essentielle dans sa vision de la nation française mais aussi de contradiction apparente au cœur de sa conceptualisation. En effet, si elle utilise la laïcité comme argument majeur pour justifier de l'incompatibilité de l'islam avec la nation, elle le fait tout en mettant en avant des valeurs et des principes catholiques, voire en jouant sur l'idée de « racines chrétiennes » de la nation. Or, il semble apparent que ce type d'argumentaire n'est pas compatible avec une laïcité au cœur de l'idée nationale française puisque cette dernière supposerait une égale mise à distance avec l'islam qu'avec le christianisme. J'avance donc que la raison de cette apparente contradiction est que chez Bastié, la laïcité est plus qu'un cache-sexe pour s'opposer à l'islam, comme je l'évoquais dans le chapitre précédent, c'est aussi un cache-sexe de ses valeurs catholiques. L'apparente contradiction disparaît en effet si l'on considère que sa laïcité n'est en réalité pas appliquée de la même manière selon les religions parce que la laïcité française se serait construite sur les bases des racines chrétiennes de la France, avec lesquelles cette laïcité entretiendrait donc des relations particulières. Cela pourrait expliquer pourquoi elle n'est

invoquée que pour s'opposer à l'islam et non au protestantisme par exemple. Car si Bastié critique aussi le protestantisme, elle le fait à travers l'opposition France/USA et juge que la vision protestante est incompatible avec la France non pas au nom de la laïcité, mais au nom du fait que les racines de la France, plus que simplement chrétiennes, sont catholiques. Son argumentaire d'opposition religieuse repose donc à la fois sur la laïcité et sur une place spécifique accordée au catholicisme, un double argumentaire qui va de pair et qui ne présente pas de contradictions dans la *worldview* de Bastié car si la laïcité s'est construite dans un contexte de racines catholiques alors il est « normal » que cette dernière ait une relation particulière, bienveillante, à l'égard du catholicisme. Ainsi, l'alliance de ces racines et de cette laïcité particulière aurait permis d'avoir des relations hommes/femmes à la française qui seraient incompatibles et avec l'islam, car le voile serait symbole de soumission et de non-mixité des sexes, et avec le protestantisme, car ce dernier a laissé se développer un puritanisme dont la relation au sexe et aux relations hommes/femmes n'est pas « apaisée » comme ce serait le cas dans la nation française. C'est donc une réappropriation religieuse de la laïcité qu'elle déploie qui lui permet d'utiliser la laïcité, une valeur régulièrement invoquée dans les milieux médiatiques et politiques français, pour mettre à distance les religions qui ne lui conviennent pas tout en assurant une place de choix à sa propre religion. Si la gauche défendait la laïcité et « [bouffait] hier du curé »⁸⁴, avec Bastié, c'est le curé qui vient défendre la laïcité. Et c'est donc cette mixité des sexes et l'attitude « anti-puritaine » que décrite dans la partie précédente, qui viennent définir ce que doivent être les relations hommes/femmes dans la nation française. Soit des relations où l'égalité dans la différence (des sexes) est apparente dans la sphère publique (donc pas de voile) et cette même différence des sexes est valorisée dans la sphère privée, notamment par la sacralisation de la maternité et par la mise au centre de la reproduction dans la vie de couple, mais aussi dans la vie de la cité avec le rejet des pratiques qui s'opposeraient à la vie comme la PMA, la GPA ou l'avortement. Au final, c'est une vision qui s'accommode des avancées féministes du siècle dernier dans le public (droit de vote, accès au travail, indépendance économique, etc.) mais qui veut un retour à un certain traditionalisme dans le privé (mariage pour les hétéros uniquement car le mariage a une valeur particulière, reconnaissance du rôle supérieur de la mère dans l'éducation des enfants et dans la gestion du domicile, valorisation de la reproduction, etc.). C'est une vision essentialiste qui exprime une inégalité « naturelle » entre hommes et femmes sur certains sujets et qui prônent un respect de ces inégalités, voire une célébration de ces dernières, dans un but de mise en avant de cette différence « naturelle » car c'est ainsi que les individus seraient capables de trouver leur place

dans la société. C'est donc bien la question de la différence sexuelle qui est au cœur du « projet » de société de Bastié car c'est d'elle que découle à la fois une partie de la place sociale que doivent occuper les individus mais aussi un certain nombre de valeurs que la société doit valoriser et défendre.

VII - Conclusion

Ce mémoire, qui visait à utiliser la production journalistique d'Eugénie Bastié comme cas d'étude d'un discours antiféministe a pu mettre en avant divers aspects de ce discours. Sur le cas particulier d'Eugénie Bastié tout d'abord, nous avons pu montrer à quel point sa *worldview* est liée à une reprise de l'intégralisme de Charles Maurras, tout en s'en écartant suffisamment pour ne pas être une héritière stricto sensu de ce dernier. Le caractère central de l'essentialisme sexuel chez Bastié nous permet de conclure que son féminisme, dit « intégral », est bien un féminisme différentialiste qui définit les hommes et les femmes sur la base de critères biologiques et qui ne laisse que très peu de place à la dimension sociale de l'analyse dans la compréhension des rapports de genre tels qu'elle les présente. Cet essentialisme démontre le rôle crucial de la nature, entendue dans un sens religieux proche de l'idée de la Création dans le christianisme, dans l'analyse d'Eugénie Bastié, et permet de comprendre comment elle lie cette nature à une certaine vision de la Nation qui possède elle-même des caractères essentiels.

Nous avons pu voir à quel point sa définition du genre est restreinte et comment son utilisation du terme vise moins à servir de catégorie d'analyse qu'à être l'expression d'un rejet des objets qu'elle juge influencés par le « genre » (sous ses différentes appellations). En parallèle, s'il est évident qu'elle rejette en bloc ce qu'elle appelle le « néoféminisme », qui serait l'agrégat des mouvements féministes modernes, elle ne rejette ni le féminisme ni l'appellation « féministe » qu'elle mobilise tout de même positivement à plusieurs reprises. Elle crée ainsi une opposition axiologique manichéenne entre un « bon féminisme » et un « néoféminisme » mauvais, le premier étant largement défini par l'opposition aux positions et aux discours du second. Nous avons aussi pu voir à quel point son discours sur le féminisme et le genre est intimement lié à une vision de la gauche divisée de la même manière et comment ces deux divisions axiologiques se font en s'appuyant notamment sur l'attitude vis-à-vis de l'islam des actrices de ces différents « camps » ou en fonction de ce qu'elle perçoit comme étant infecté par une américanisation néfaste ou comme étant, à l'inverse, un bouclier potentiel face aux dangers supposés de cette américanisation. Son discours est empreint d'une approche gramscienne du débat médiatique, ce qui l'amène à présenter ses arguments de la manière qui semble être la plus adaptée pour convaincre son lectorat quitte à occasionnellement retourner son discours de manière opportune afin d'exploiter les biais de compréhension des lectorices

pour les amener à défendre des positions qu'ils n'auraient probablement pas soutenues si elles avaient été présentées de manière directe. Enfin, s'il faut lui reconnaître une adhésion au féminisme intégral, il faut noter que ce dernier est un antiféminisme au sens où il ne revendique ni la sécurisation de droits ou la lutte pour des droits nouveaux par exemple mais ce féminisme milite plutôt pour la sanctuarisation de caractéristiques jugés immuables. Il vise donc à valoriser des caractéristiques biologiques, déterminant au titre de ces dernières un certain nombre de rôles que les personnes devraient respecter pour pouvoir s'inscrire dans un « ordre » social immuable. En ce sens, il est donc opposé aux luttes féministes qui, pour leur majorité, réclament la possibilité d'échapper aux diktats sociaux et biologiques qui leur seraient imposés au nom de leur identité de genre ou de leur biologie.

En dernière analyse, le corpus s'est donc révélé être un terreau fertile à l'exploration d'angles de réflexion sur la manière dont le discours antiféministe se construit dans les médias et sur la manière que ce dernier a de se déployer de façon à ne pas être cantonné aux franges radicales d'une droite peu fréquentable politiquement et médiatiquement. Il fut aussi l'occasion pour l'auteur de s'essayer à l'exercice, pas toujours évident, du décentrage des valeurs et de la compréhension des discours, nécessaire pour pouvoir comprendre le discours d'Eugénie Bastié d'une manière aussi proche que celle que cette dernière entendait transmettre à son lectorat, soit des personnes de droite conservatrice, lectrices du *Figaro*, tout en s'assurant de rester audible dans des médias moins à droite que ceux où elle s'exprime régulièrement, comme *CNews* ou *Europe 1*. À l'avenir, une étude similaire, cantonnée à une personnalité, mais étendue à plus de supports de diffusion de leur discours, pourrait être intéressante pour mieux comprendre l'articulation de ces discours et comment ces derniers créent une cohérence. Après tout, Kuhar et Paternotte notaient bien l'importance qu'a pu avoir l'opposition à la « théorie du genre » dans la création d'alliance entre différentes familles de la droite politique. Il serait donc intéressant de voir comment ces alliances peuvent se faire par le partage et la diffusion mutuelle de discours et de rhétoriques similaires.

VIII – Bibliographie

- Andreotti, B. & Noûs, C. (2020). Contre l'imposture et le pseudo-rationalisme : Renouer avec l'éthique de la *disputatio* et le savoir comme horizon commun. *Zilsel*, 7, 15-53. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/zil.007.0015>
- Artaud de La Ferrière, A. (2021). David Koussens, Charles Mercier, Valérie Amiraux (dir.), *Nouveaux vocabulaires de la laïcité*, *Archives de sciences sociales des religions*, 196, 322-324. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.4000/assr.64929>
- Bousenna, Y. (2020). Écologie intégrale. *Socialter*, HS12, 110-111.
- Caulier, M. (2012). L'antiféminisme des « populationnistes ». *Recherches féministes*, 25(1), 71-88. doi : <https://doi.org/10.7202/1011117ar>
- Compans, M-C. (2022). D'un « problème de santé publique » à un « phénomène de société » ? Le traitement médiatique des maternités et des paternités tardives en France (2001–2019). *Enfances, Familles, Générations*, 39. doi : <https://doi.org/10.7202/1090938ar>
- Corcuff, P. (2015). Prégnance de l'essentialisme dans les discours publics autour de l'islam dans la France postcoloniale. *Confluences Méditerranée*, 95, 119-130. doi : <https://doi.org/10.3917/come.095.0119>
- Coulomb-Gully, M. (2002). Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel, *Mots. Les langages du politique*, 70, 103-113. doi : <https://doi.org/10.4000/mots.9683>
- Couture, D. (2012). L'antiféminisme du « nouveau féminisme » préconisé par le Saint Siège. *Recherches féministes*, 25(1), 15-35. <https://doi.org/10.7202/1011114ar>
- Damon, J. (2016). Charles Maurras. Le nationalisme intégral. Dans : , J. Damon, *100 penseurs de la société*. 143-144. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/puf.damon.2016.03.0143>
- Deleage, E. (2016). La reconnaissance d'« une écologie intégrale » par l'Église catholique ou la négation de l'idéologie écologiste française. *Société, droit et religion*, 6, 299-320. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/sdr.006.0299>
- Della Sudda M. (2022). *Les nouvelles femmes de droite*. Hors-d'atteinte.
- Devreux, A-M. & Lamoureux, D. (2012). Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles. *Recherches féministes*, 25(1), 3-14. doi : <https://doi.org/10.7202/1011113ar>
- Dupuis-Déri, F. (2012). Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe. *Recherches féministes*, 25(1), 89-109. doi : <https://doi.org/10.7202/1011118ar>
- Gallot, F. & Pasquier, G. (2018). L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' : les effets d'une polémique : Introduction. *Cahiers du Genre*, 65, 5-16. doi : <https://doi.org/10.3917/cdge.065.0005>

- Hajjat, A. & Mohammed, M. (2016). Discrimination légale par capillarité. Dans : A. Hajjat & M. Mohammed (Dir), *Islamophobie : Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. 143-162. Paris : La Découverte.
- Julliard, V. (2018). L'idéologie raciste en appui aux discours antiféministes : les ressorts émotionnels de l'élargissement de l'opposition à la 'théorie du genre' à l'école sur Twitter. *Cahiers du Genre*, 65, 17-39. doi : <https://doi.org/10.3917/cdge.065.0017>
- Khemilat, F. (2018). La redéfinition des frontières de l'espace public à l'aune des controverses sur le voile : émergence d'une ségrégation « respectable » ?. *Questions de communication*, 33, 43-63. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.4000/questionsdecommunication.12107>
- Krieg, A. (2000). Analyser le discours de presse. *Communication*, 20(1), 75-97. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.4000/communication.6432>
- Kuhar, R., & Paternotte, D. (2018). *Campagnes anti-genre en Europe : Des mobilisations contre l'égalité*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. doi : 10.4000/books.pul.27735
- Lakoff, G. (1996). *Moral Politics: How Liberals and Conservatives Think*. University of Chicago Press.
- Mahoudeau, A. (2022). *La Panique woke*. Les Éditions Textuel.
- Michaud, H. (2021). Rhétoriques réactionnaires et antiféminisme en France : la controverse de l'écriture inclusive. *Politique et Sociétés*, 40(1), 87-107. doi : <https://doi.org/10.7202/1075742ar>
- Morin, C. & Mésangeau, J. (2022). Les discours complotistes de l'antiféminisme en ligne. *Mots. Les langages du politique*, 130, 57-78. doi : <https://doi.org/10.4000/mots.30542>
- Nemo, P. (2013). Chapitre 7. Barrès, Maurras et le nationalisme français. Dans : , P. Nemo, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*. 1181-1233. Universitaires de France.
- Pachoud, M. (2018). L'institution scolaire aux prises avec la démocratie sexuelle : les effets différentiels de la 'théorie du genre' sur les pratiques enseignantes. *Cahiers du genre*, 65, 81-99. doi : <https://doi.org/10.3917/cdge.065.0081>
- Pierron, J. (2023). Que veut dire « intégrale » dans « écologie intégrale » ?. *Études*, -A, 67-68. doi : <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/etu.4306.0067>
- Richard, G. (2023). 5. Contre « la Sociale » (1906-1914). Dans : , G. Richard, *Histoire des droites en France: De 1815 à nos jours*. 133-158. Perrin.

IX - Corpus

1. Bastié, E. (2015, 9 mars). Royaume-Uni :une mère donne naissance à l'enfant de son fils. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/03/09/01016-20150309ARTFIG00432-royaume-uni-une-mere-donne-naissance-a-l-enfant-de-son-fils.php>
2. Bastié, E. (2015, 1 avril). Le « Mister Gay » 2015 a pris sa carte au FN. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/insolites/2015/04/01/25007-20150401ARTFIG00351-le-mister-gay-2015-a-pris-sa-carte-au-fn.php>
3. Bastié, E. (2015, 4 avril). Chrétiens d'Orient: les politiques condamnent la RATP. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/04/04/01016-20150404ARTFIG00134-la-ratp-refuse-toujours-la-mention-chretiens-d-orient.php>
4. Bastié, E. (2015, 23 avril). Mariage pour tous : deux ans après, les associations LGBT grognent, la Manif pour tous persévère. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/04/23/01016-20150423ARTFIG00107-mariage-pour-tous-deux-ans-apres-les-associations-lgbt-grognent-la-manif-pour-tous-persevere.php>
5. Bastié, E. (2015, 7 mai). En Grande-Bretagne, le flou juridique autour de la GPA crée la polémique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/05/07/01016-20150507ARTFIG00295-en-grande-bretagne-le-flou-juridique-autour-de-la-gpa-cree-la-polemique.php>
6. Bastié, E. (2015, 12 mai). Des personnalités de gauche s'engagent contre la GPA. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/05/12/01016-20150512ARTFIG00377-des-personnalites-de-gauche-s-engagent-contre-la-gpa.php>
7. Bastié, E. (2015, 15 mai). Bergé contre Bové : la GPA divise plus que jamais à gauche. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/05/15/01016-20150515ARTFIG00286-berge-contre-bove-la-gpa-divise-plus-que-jamais-a-gauche.php>
8. Bastié, E. (2015, 21 mai). Une étude sur le mariage gay truquée aux Etats-Unis. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2015/05/21/01003-20150521ARTFIG00132-une-etude-sur-le-mariage-gay-truquee-aux-etats-unis.php>
9. Bastié, E. (2015, 9 juin). Les conservateurs européens s'inquiètent d'un rapport sur l'égalité homme-femme. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/06/09/01016-20150609ARTFIG00113-les-conservateurs-europeens-s-inquietent-d-un-rapport-sur-l-egalite-homme-femme.php>
10. Bastié, E. (2015, 25 août). Marion Maréchal-Le Pen invitée à une université d'été catholique, une première. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2015/08/25/25001-20150825ARTFIG00206-marion-marechal-le-pen-invitee-a-une-universite-d-ete-catholique-une-premiere.php>
11. Bastié, E. (2015, 26 août). Qu'y a-t-il dans les « cours de morale » à l'école ?. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/08/26/01016-20150826ARTFIG00288-qu-y-a-t-il-dans-les-cours-de-morale-a-l-ecole.php>
12. Bastié, E. (2015, 28 août). La « théorie du genre » : fantasme de réacs ou songe totalitaire ?. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/08/28/31003-20150828ARTFIG00268-la-theorie-du-genre-fantasme-de-reacs-ou-songe-totalitaire.php>

13. Bastié, E. (2015, 12 septembre). Le salon de la femme musulmane à Pontoise fait polémique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/09/12/01016-20150912ARTFIG00002-le-salon-de-la-femme-musulmane-a-pontoise-fait-polemique.php>
14. Bastié, E. (2015, 30 octobre). La révolution silencieuse des catholiques de France. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/10/30/01016-20151030ARTFIG00063-la-revolution-silencieuse-des-catholiques-de-france.php>
15. Bastié, E. (2015, 30 novembre). La sagesse de Noé contre les technocrates de la COP21 . *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/11/30/31003-20151130ARTFIG00113-la-sagesse-de-noe-contre-les-technocrates-de-la-cop21.php>
16. Bastié, E. (2015, 8 décembre). Une chronique « raciste » et « sexiste » de *Libération* fait polémique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/08/01016-20151208ARTFIG00178-une-chronique-raciste-et-sexiste-de-liberation-fait-polemique.php>
17. Bastié, E. (2016, 3 février). À l'Assemblée, une mobilisation internationale contre la GPA. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/02/03/01016-20160203ARTFIG00054--l-assemblee-une-mobilisation-internationale-contre-la-gpa.php>
18. Bastié, E. (2016, 4 février). Un tiers des couples homosexuels mariés a voté FN aux régionales. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/02/04/01016-20160204ARTFIG00287-un-tiers-des-couples-homosexuels-maries-a-vote-fn-aux-regionales.php>
19. Bastié, E. (2016, 2 mars). Immigration, laïcité... ce qu'a dit le Pape à des personnalités françaises de gauche. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/03/02/01016-20160302ARTFIG00269-immigration-laicite-ce-qu-a-dit-le-pape-a-des-personnalites-francaises-de-gauche.php>
20. Bastié, E. (2016, 15 mars). Pédophilie : Valls demande au cardinal Barbarin de « prendre ses responsabilités ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/03/15/97001-20160315FILWWW00083-pedophilie-valls-demande-au-cardinal-barbarin-de-prendre-ses-responsabilites.php>
21. Bastié, E. (2016, 20 mars). Le « Printemps Républicain » veut remettre la laïcité au cœur de la gauche. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2016/03/20/25001-20160320ARTFIG00003-leprintemps-republicain-veut-remettre-la-laicite-au-coeur-de-la-gauche.php>
22. Bastié, E. (2016, 21 avril). Un camp d'été « décolonial » interdit aux blancs. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/04/21/01016-20160421ARTFIG00149-un-camp-d-ete-decolonial-interdit-aux-blancs.php>
23. Bastié, E. (2016, 11 mai). La venue du rappeur Black M au centenaire de Verdun fait polémique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/05/11/01016-20160511ARTFIG00152-la-venue-du-rappeur-black-m-au-centenaire-de-verdun-fait-polemique.php>
24. Bastié, E. (2016, 17 mai). Divorce sans juge, changement de sexe et juge des libertés : le contenu hétéroclite de la réforme judiciaire. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/05/17/01016-20160517ARTFIG00075-divorce-sans-juge-changement-de-sexe-et-juge-des-libertes-le-contenu-heteroclite-de-la-reforme-judiciaire.php>

25. Bastié, E. (2015, 3 août) « Black Lives Matter » : le renouveau de l'activisme noir américain. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2016/08/03/01003-20160803ARTFIG00166-black-lives-matter-le-renouveau-de-l-activisme-noir-americain.php>
26. Bastié, E. (2016, 23 août). La montée en puissance du controversé Collectif contre l'islamophobie (CCIF). *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/08/23/01016-20160823ARTFIG00137-la-montee-en-puissance-du-controverse-collectif-contre-l-islamophobie-ccif.php>
27. Bastié, E. (2016, 24 août). Un « camp d'été décolonial » interdit aux Blancs s'ouvre à Reims. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/08/24/01016-20160824ARTFIG00340-un-camp-d-ete-decolonial-interdit-aux-blancs-s-ouvre-a-reims.php>
28. Bastié, E. (2016, 25 août). Les féministes françaises divisées sur la question du burkini. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/08/25/01016-20160825ARTFIG00145-les-feministes-francaises-divisees-sur-la-question-du-burkini.php>
29. Bastié, E. (2016, 16 décembre). Le concours de Miss France jugé « ringard » par des féministes. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/12/16/01016-20161216ARTFIG00139-le-concours-miss-france-juge-ringard-par-des-feministes.php>
30. Bastié, E. (2017, 5 janvier). La maire de Bollène jugée pour son refus de marier un couple lesbien. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/01/05/01016-20170105ARTFIG00154-la-maire-de-bollene-jugee-pour-son-refus-de-marier-un-couple-lesbien.php>
31. Bastié, E. (2017, 30 janvier). Chantal Mouffe, la philosophe qui inspire la gauche, de Hamon à Mélenchon. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/01/30/35003-20170130ARTFIG00087-chantal-mouffe-la-philosophe-qui-inspire-la-gauche-de-hamon-a-melenchon.php>
32. Bastié, E. (2017, 13 février). Le « premier gouvernement féministe du monde » défile voilé en Iran. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2017/02/13/01003-20170213ARTFIG00113-le-premier-gouvernement-feministe-du-monde-defile-voile-en-iran.php>
33. Bastié, E. (2017, 19 février). D'anciens tweets injurieux d'un chroniqueur du Bondy Blog provoquent un tollé. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/19/01016-20170219ARTFIG00157-d-anciens-tweets-injurieux-d-un-chroniqueur-du-bondy-blog-provoquent-un-tolle.php>
34. Bastié, E. (2017, 23 février). L'embarras des médias après l'affaire Mehdi Meklat. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/23/01016-20170223ARTFIG00105-l-embarras-des-medias-apres-l-affaire-mehdi-meklat.php>
35. Bastié, E. (2017, 31 mai). Il y a un an, un livre décrivait les mêmes incivilités sexistes dans un quartier « bobo » de Paris. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/05/31/01016-20170531ARTFIG00387-il-y-a-un-an-un-livre-decrivait-les-memes-incivilites-sexistes-dans-un-quartier-bobo-de-paris.php>
36. Bastié, E. (2017, 18 septembre). Les féministes sont-elles de « mauvaises joueuses » ? *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/09/18/31003-20170918ARTFIG00269-eugenie-bastie-les-feministes-sont-elles-de-8220mauvaises-joueuses8221.php>

37. Bastié, E. (2017, 25 septembre). La PMA, une idée qui recule à gauche. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/09/25/31003-20170925ARTFIG00251-eugenie-bastie-la-pma-une-idee-qui-recule-a-gauche.php>
38. Bastié, E. (2017, 15 novembre). Françoise Héritier, anthropologue et militante féministe. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/11/15/01016-20171115ARTFIG00359-francoise-heritier-anthropologue-et-militante-feministe.php>
39. Bastié, E. (2017, 26 novembre). Islamisme, *Charlie Hebdo* : Edwy Plenel, le procureur au banc des accusés. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/11/26/31003-20171126ARTFIG00156-islamisme-charlie-hebdo-edwy-plenel-le-procureur-au-banc-des-accuses.php>
40. Bastié, E. (2018, 14 janvier). Deneuve-De Haas : le manifeste des 100 réveille la guerre des féminismes. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/14/01016-20180114ARTFIG00122-le-manifeste-des-100-reveille-la-guerre-des-feminismes.php>
41. Bastié, E. (2018, 23 février). Peggy Sastre contre l'obscurantisme féministe. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/02/23/31003-20180223ARTFIG00089-peggy-sastre-contre-l-obscurantisme-feministe.php>
42. Bastié, E. (2018, 7 mars). Marie-Jo Bonnet, éternelle rebelle. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/03/07/01016-20180307ARTFIG00249-marie-jo-bonnet-eternelle-rebelle.php>
43. Bastié, E. (2018, 14 mars). Rencontres du *Figaro* : Patrick Buisson et Jean-Pierre Le Goff ont disséqué Mai 68. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/03/14/31003-20180314ARTFIG00270-rencontres-du-figaro-patrick-buisson-et-jean-pierre-le-goff-ont-disseque-mai-68.php>
44. Bastié, E. (2018, 5 juin). De José Bové à Sylviane Agacinski : cette gauche hostile à la GPA. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/2018/06/05/01002-20180605ARTFIG00283-de-jose-bove-a-sylviane-agacinski-cette-gauche-hostile-a-la-pma.php>
45. Bastié, E. (2018, 8 juin). Une charte « antisexiste » pour les livres jeunesse. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/culture/2018/06/08/03004-20180608ARTFIG00330-une-charte-antisexiste-pour-les-livres-jeunesse.php>
46. Bastié, E. (2018, 27 juin). Crise de la masculinité : ce nouveau phénomène qui traverse l'Occident. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/06/27/31003-20180627ARTFIG00259-crise-de-la-masculinite-ce-nouveau-phenomene-qui-traverse-l-occident.php>
47. Bastié, E. (2018, 18 juillet). Eugénie Bastié : « “L'appropriation culturelle” ou le nouveau blasphème ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/07/18/31003-20180718ARTFIG00279-eugenie-bastie-l-appropriation-culturelle-ou-le-nouveau-blaspHEME.php>
48. Bastié, E. (2018, 17 septembre). « Répliques » : quand Finkielkraut pense contre lui-même. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/medias/2018/09/17/31008-20180917ARTFIG00265-repliques-quand-finkielkraut-pense-contre-lui-meme.php>

49. Bastié, E. (2018, 26 septembre). Christopher Lasch contre le féminisme progressiste. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/09/26/31003-20180926ARTFIG00199-christopher-lasch-contre-le-feminisme-progressiste.php>
50. Bastié, E. (2018, 27 septembre). Abnousse Shalmani, la littérature pour patrie. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/livres/2018/09/27/03005-20180927ARTFIG00275-abnousse-shalmani-la-litterature-pour-patrie.php>
51. Bastié, E. (2018, 7 octobre). États-Unis: quand la sociologie est au service de l'idéologie. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/10/07/31003-20181007ARTFIG00187-etats-unis-quand-la-sociologie-est-au-service-de-l-ideologie.php>
52. Bastié, E. (2018, 28 octobre). Progressistes ou partisans de limites, les intellectuels divisés sur la PMA pour toutes. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/2018/10/28/01002-20181028ARTFIG00156-progressistes-ou-partisans-de-limites-les-intellectuels-divises-sur-la-pma-pour-toutes.php>
53. Bastié, E. (2018, 7 novembre). Eugénie Bastié : « Qu'est-ce que la virilité ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/11/07/31003-20181107ARTFIG00309-eugenie-bastie-qu-est-ce-que-la-virilite.php>
54. Bastié, E. (2018, 10 décembre). Eugénie Bastié : « Les réseaux sociaux, poison pour la démocratie ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/12/10/31003-20181210ARTFIG00274-eugenie-bastie-les-reseaux-sociaux-poison-pour-la-democratie.php>
55. Bastié, E. (2018, 21 décembre). Ces intellectuels victimes du politiquement correct à l'université. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/12/21/01016-20181221ARTFIG00235-ces-intellectuels-victimes-du-politiquement-correct-a-l-universite.php>
56. Bastié, E. (2019, 14 janvier). Claude Habib : « La tolérance doit-elle nous interdire de protéger nos mœurs ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/01/14/31003-20190114ARTFIG00320-claude-habib-la-tolerance-doit-elle-nous-interdire-de-protoger-nos-moeurs.php>
57. Bastié, E. (2019, 26 janvier). La foule mue davantage par la haine que par l'amour. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/01/20/31003-20190120ARTFIG00199-la-foule-mue-davantage-par-la-haine-que-par-l-amour.php>
58. Bastié, E. (2019, 27 février). Eugénie Bastié: « Décathlon et le hijab sportif, le droit et les mœurs ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/02/27/31003-20190227ARTFIG00259-eugenie-bastie-decathlon-et-le-hijab-sportif-le-droit-et-les-moeurs.php>
59. Bastié, E. (2019, 8 mars). La leçon de civilisation de Mona Ozouf. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/03/08/01016-20190308ARTFIG00276-la-lecon-de-civilisation-de-mona-ozouf.php>
60. Bastié, E. (2019, 21 mars). La politique de l'identité, un « despotisme démocratisé ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/03/21/31003-20190321ARTFIG00032-la-politique-de-l-identite-un-despotisme-democratise.php>

61. Bastié, E. (2019, 24 avril). Pièce de théâtre interdite, Finkielkraut insulté : ce sectarisme qui monte à l'université. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eschyle-interdit-finkielkraut-insulte-sectarisme-a-l-universite-20190424>
62. Bastié, E. (2019, 23 mai). Les Incandescentes, d'Élisabeth Bart : dans les ténèbres du XX^e siècle. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/livres/les-incandescentes-d-elisabeth-bart-dans-les-tenebres-du-xxe-siecle-20190523>
63. Bastié, E. (2019, 23 juillet). PMA-GPA: les mises en garde de Sylviane Agacinski. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/pma-gpa-les-mises-en-garde-de-sylviane-agacinski-20190723>
64. Bastié, E. (2019, 29 juillet). Sylviane Agacinski, le souci du mot juste. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/sylviane-agacinski-le-souci-du-mot-juste-20190729>
65. Bastié, E. (2019, 6 septembre). L'acte de contrition féministe d'Ivan Jablonka. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/l-acte-de-contrition-feministe-d-ivan-jablonka-20190906>
66. Bastié, E. (2019, 20 septembre). Voile à l'école : il y a trente ans, la France s'enflammait. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/voile-a-l-ecole-il-y-a-trente-ans-la-france-s-enflamait-20190920>
67. Bastié, E. (2019, 25 septembre). François Sureau, la plume, la pipe et le sabre. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/livres/francois-sureau-la-plume-la-pipe-et-le-sabre-20190925>
68. Bastié, E. (2019, 29 septembre). #BalanceTonPorc, du tribunal médiatique à la vérité judiciaire. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-balancetonporc-du-tribunal-numerique-a-la-verite-judiciaire-20190929>
69. Bastié, E. (2019, 24 octobre). Une université annule une conférence de Sylviane Agacinski sur la GPA en raison de « menaces ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/sylviane-agacinski-annule-une-conference-sur-la-gpa-en-raison-de-menaces-20191024>
70. Bastié, E. (2019, 25 octobre). Eugénie Bastié : « Sylviane Agacinski censurée, jusqu'où ira le maccarthysme universitaire ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-sylviane-agacinski-censuree-jusqu-ou-ira-le-maccarthysme-universitaire-20191025>
71. Bastié, E. (2019, 29 octobre). « Quand les progressistes veulent en finir avec la condition sexuée ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/quand-les-progressistes-veulent-en-finir-avec-la-condition-sexuee-20191029>
72. Bastié, E. (2019, 31 octobre). Quand Obama fustige la « culture de la dénonciation ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/quand-obama-fustige-la-culture-de-la-denonciation-20191031>
73. Bastié, E. (2019, 15 novembre). Finkielkraut sur LCI : retour sur une invraisemblable polémique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/violez-les-femmes-des-feministes-attaquent-finkielkraut-pour-des-propos-tronques-sur-lci-20191115>
74. Bastié, E. (2019, 19 novembre). Sectarisme sur les campus: un vent d'intolérance venu d'Amérique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/sectarisme-sur-les-campus-un-vent-d-intolerance-venu-d-amerique-20191119>
75. Bastié, E. (2019, 20 novembre). « OK boomer ! » : la nouvelle lutte des âges ?. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/o-k-boomer-la-nouvelle-lutte-des-ages-20191120>

76. Bastié, E. (2019, 6 décembre). 1995-2019 : mort de l'intellectuel de gauche réformiste. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/1995-2019-mort-de-l-intellectuel-de-gauche-reformiste-20191206>
77. Bastié, E. (2019, 13 décembre). Philippe Muray, pamphlet d'outre-tombe. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/philippe-muray-pamphlet-d-outre-tombe-20191213>
78. Bastié, E. (2020, 9 janvier). Laura Kipnis : « Quand la paranoïa s'empare des campus américain ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/laura-kipnis-quand-la-paranoia-s-empare-des-campus-americains-20200109>
79. Bastié, E. (2020, 20 janvier). Conférence annulée à Sciences Po Lille : la réaction de Charles Consigny. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/conference-annulee-a-sciences-po-lille-la-reaction-de-charles-consigny-20200120>
80. Bastié, E. (2020, 21 janvier). Cette gauche qui s'inquiète à son tour de la loi de bioéthique. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/cette-gauche-qui-s-inquiete-a-son-tour-de-la-loi-de-bioethique-20200121>
81. Bastié, E. (2020, 3 février). Eugénie Bastié : « L'étrange silence d'une partie des féministes sur l'affaire Mila ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-l-etrange-silence-d-une-partie-des-feministes-sur-l-affaire-mila-20200203>
82. Bastié, E. (2020, 5 février). Pour rendre la vie plus légère, de Mona Ozouf: éloge de la civilité. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/livres/pour-rendre-la-vie-plus-legere-de-mona-ozouf-eloge-de-la-civilite-20200205>
83. Bastié, E. (2020, 11 février). La droite et l'écologie : aux sources d'un conservatisme vert. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/la-droite-et-l-ecologie-aux-sources-d-un-conservatisme-vert-20200211>
84. Bastié, E. (2020, 8 mars). Gauche universaliste contre gauche identitaire, la nouvelle guerre. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/gauche-universaliste-contre-gauche-identitaire-la-nouvelle-guerre-20200308>
85. Bastié, E. (2020, 12 mars). Cinéma, musées, livres,... Le retour de la censure. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/cinema-musees-livres-le-retour-de-la-censure-20200312>
86. Bastié, E. (2020, 13 mars). Parlez-vous la novlangue antiraciste. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/parlez-vous-la-novlangue-antiraciste-20200313>
87. Bastié, E. (2020, 5 mai). Souverainisme, libéralisme ou gauche radicale... Six familles de pensée face au virus. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/souverainisme-liberalisme-ou-gauche-radicale-six-familles-de-pensee-face-au-virus-20200505>
88. Bastié, E. (2020, 24 mai). Eugénie Bastié : « Les femmes sont-elles les héroïnes du coronavirus ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/les-femmes-sont-elles-les-heroines-du-coronavirus-20200524>
89. Bastié, E. (2020, 7 août). Les mythologies de la décennie : #MeToo. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/metoo-un-feminisme-radical-mondial-20200807>

90. Bastié, E. (2020, 16 novembre). Quand le lynchage en ligne conduit à la mort sociale. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/quand-le-lynchage-en-ligne-conduit-a-la-mort-sociale-20201116>
91. Bastié, E. (2020, 17 novembre). Régis Debray, du romantisme de la révolution à la nostalgie de la nation. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/regis-debray-du-romantisme-de-la-revolution-a-la-nostalgie-de-la-nation-20201117>
92. Bastié, E. (2020, 7 décembre). Eugénie Bastié : « Noms de rues et “diversité”, la périlleuse concession de Macron ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-noms-de-rue-et-diversite-la-perilleuse-concession-de-macron-20201207>
93. Bastié, E. (2020, 20 décembre). « Cancel culture », « woke »: quand la gauche américaine devient folle. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/cancel-culture-woke-quand-la-gauche-americaine-devient-folle-20201220>
94. Bastié, E. (2021, 5 janvier). Eugénie Bastié : « Les identités, religion de la gauche américaine. Et en France ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/les-identites-religion-de-la-gauche-americaine-et-en-france-20210105>
95. Bastié, E. (2021, 24 janvier). Changement de sexe : quid du « consentement » des mineurs ? *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/changement-de-sexe-quid-du-consentement-des-mineurs-20210124>
96. Bastié, E. (2021, 25 février). Théorie du genre, décolonialisme, racialisme... Ces nouveaux dogmes qui veulent s'imposer en France. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/theorie-du-genre-decolonialisme-racialisme-ces-nouveaux-dogmes-qui-veulent-s-imposer-en-france-20210225>
97. Bastié, E. (2021, 5 mars). La gauche, arbitre des élégances. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-gauche-arbitre-des-elegances-20210305>
98. Bastié, E. (2021, 11 mai). Contre le ressentiment qui hante notre époque, le manuel d'antiwokisme de Jordan Peterson. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-manuel-antiwokisme-de-jordan-peterson-20210511>
99. Bastié, E. (2021, 27 mai). Viols en pleine rue à Paris: où sont les féministes ? *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/viols-en-pleine-rue-a-paris-ou-sont-les-feministes-20210527>
100. Bastié, E. (2021, 9 juin). Caroline de Haas, quand le féminisme devient un business. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/caroline-de-haas-quand-le-feminisme-devient-un-business-20210609>
101. Bastié, E. (2021, 12 juillet). La revue Cités s'intéresse au jargon « woke » et au patois managérial. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-revue-cites-s-interesse-au-jargon-woke-et-au-patois-managerial-20210712>
102. Bastié, E. (2021, 6 septembre). Militantisme transgenre : « Doit-on abolir toute norme au nom du respect ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/militantisme-transgenre-doit-on-abolir-toute-norme-au-nom-du-respect-20210906>

103. Bastié, E. (2021, 15 septembre). Eugénie Bastié : « Le wokisme, produit de l'âme désarmée ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-le-wokisme-produit-de-l-ame-desarmee-20210915>
104. Bastié, E. (2021, 24 septembre). Mélenchon-Zemmour ou la passion française pour le débat. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/melenchon-zemmour-ou-la-passion-francaise-pour-le-debat-20210924>
105. Bastié, E. (2021, 14 octobre). Eugénie Bastié : « Dégenerer les jouets, la nouvelle lubie woke ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-degenerer-les-jouets-la-nouvelle-lubie-woke-20211014>
106. Bastié, E. (2021, 27 octobre). Eugénie Bastié : « Athènes et Rome, héritages oubliés ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/eugenie-bastie-ce-qui-nous-reste-et-nous-separe-d-athenes-20211027>
107. Bastié, E. (2021, 25 novembre). Dénoncer le wokisme : une panique morale ? *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/denoncer-le-wokisme-une-panique-morale-20211125>
108. Bastié, E. (2022, 11 janvier). Bérénice Levet : « Face à l'écologie de la déconstruction, une écologie conservatrice est possible ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/berenice-levet-face-a-l-ecologie-de-la-deconstruction-une-ecologie-conservatrice-est-possible-20220111>
109. Bastié, E. (2022, 19 janvier). Eugénie Bastié : «Eloge de la chair contre les néopuritains». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-eloge-de-la-chair-contre-les-neopuritains-20220119>
110. Bastié, E. (2022, 21 janvier). Ces intellectuels français qui ne reconnaissent plus leur gauche. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/ces-intellectuels-francais-qui-ne-reconnaissent-plus-leur-gauche-20220121>
111. Bastié, E. (2022, 2 février). Eugénie Bastié : « L'emoji de l'homme enceint ou l'alliance du woke et de la Silicon Valley ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/emoji-de-l-homme-enceint-l-alliance-du-woke-et-de-la-silicon-valley-20220202>
112. Bastié, E. (2022, 16 février). Eugénie Bastié : « Le progressisme, une idéologie du passé ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-le-progressisme-une-ideologie-du-passe-20220216>
113. Bastié, E. (2022, 26 avril). Non, la droite n'a pas gagné la bataille des idées. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/non-la-droite-n-a-pas-gagne-la-bataille-des-idees-20220426>
114. Bastié, E. (2022, 7 septembre). Eugénie Bastié : « Vingt dames de dentelle et de fer ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/eugenie-bastie-vingt-dames-de-dentelle-et-de-fer-20220907>
115. Bastié, E. (2022, 8 septembre). Eugénie Bastié : « Théorie du genre à l'école, déconstruire plutôt qu'instruire ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-theorie-du-genre-a-l-ecole-deconstruire-plutot-qu-instruire-20220908>

116. Bastié, E. (2022, 23 septembre). Eugénie Bastié : « La tentation totalitaire du néoféminisme ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-tentation-totalitaire-du-neofeminisme-20220923>
117. Bastié, E. (2022, 4 octobre). Eugénie Bastié : « Genre, voile, méthodes... Cinq ans après #MeToo, la grande fracture du féminisme ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-genre-voile-methodes-cinq-ans-apres-metoo-la-grande-fracture-du-feminisme-20221004>
118. Bastié, E. (2022, 14 octobre). Pierre Manent ou l'esprit de finesse. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/religion/pierre-manent-ou-l-esprit-de-finesse-20221014>
119. Bastié, E. (2022, 26 octobre). Eugénie Bastié : « La macdonaldisation de l'Education Nationale ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-la-macdonaldisation-de-l-education-nationale-20221026>
120. Bastié, E. (2022, 2 novembre). Eugénie Bastié : « Dans les médias, la gauche domine toujours ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-dans-les-medias-la-gauche-domine-toujours-20221102>
121. Bastié, E. (2022, 9 novembre). Eugénie Bastié : « La gauche, le voile et le retour de la nation ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-la-gauche-le-voile-et-le-retour-de-la-nation-20221109>
122. Bastié, E. (2022, 16 novembre). Eugénie Bastié : « Dans la tête d'un révolutionnaire trans ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-dans-la-tete-d-un-revolutionnaire-trans-20221116>
123. Bastié, E. (2022, 7 décembre). Eugénie Bastié : « Pourquoi la Révolution nous hante ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/eugenie-bastie-pourquoi-la-revolution-nous-hante-20221207>
124. Bastié, E. (2023, 4 janvier). Eugénie Bastié : « Politiquement correct, déchaînement des réseaux sociaux : la parole est-elle trop ou pas assez libre ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-politiquement-correct-dechainement-des-reseaux-sociaux-la-parole-est-elle-trop-ou-pas-assez-libre-20230104>
125. Bastié, E. (2023, 11 janvier). Eugénie Bastié : « Le Petit Chaperon rouge est-il sexiste ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/eugenie-bastie-le-petit-chaperon-rouge-est-il-sexiste-20230111>
126. Bastié, E. (2023, 24 janvier). Eugénie Bastié : « Un rapport biaisé présente la France comme un enfer sexiste ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-la-france-est-elle-un-enfer-sexiste-20230124>
127. Bastié, E. (2023, 25 janvier). Eugénie Bastié : « Quand Houria Bouteldja veut faire l'alliance de la faucille et du Coran ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-dans-la-tete-d-une-revolutionnaire-racialiste-20230125>
128. Bastié, E. (2023, 9 février). Eugénie Bastié : « Tu seras un homme déconstruit, mon fils ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/eugenie-bastie-tu-seras-un-homme-deconstruit-mon-fils-20230209>

X – Références journalistiques

129. Des personnalités dénoncent la plainte déposée contre la journaliste accusée de transphobie Dora Moutot. (2023, 28 février). *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/societe/des-personnalites-denoncent-la-plainte-deposee-contre-la-journaliste-transphobe-dora-moutot>
130. La journaliste Eugénie Bastié rejoint CNews. (2020, 27 juillet). *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/societe/la-journaliste-eugenie-bastie-rejoint-cnews>
131. Andraca, R. (2019, 6 décembre). Clément Viktorovitch, rhéteur cathodique. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2019/12/06/clement-viktorovitch-rheteur-cathodique_1767734/
132. Anne, V-I. (2019, 22 octobre). Clément Viktorovitch : un militant grimé en expert. *Valeurs Actuelles*. <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/clement-viktorovitch-un-militant-grime-en-expert>
133. Bacqué, R. & Chemin, A. (2022, 11 avril). A la télé, un front républicain... sous réserve et sous conditions. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/11/a-la-television-un-front-republicain-sous-reserves-et-sous-conditions_6121604_823448.html
134. Barbier, C. (2015, 4 novembre). Les démons de la droite – La Une de l'Express – L'édito de Christophe Barbier. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/politique/video-les-demons-de-la-droite-la-une-de-l-express-l-edito-de-christophe-barbier_1732550.html
135. Barraco, F. (2018, 30 septembre). Eugénie Bastié : « Avec #MeToo, c'est un 1793 sexuel qui se joue ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/debats/eugenie-bastie-avec-metoo-c-est-un-1793-sexuel-qui-se-joue-30-09-2018-2259006_2.php
136. Belaïch, C. (2018, 5 janvier). Ecologie : la droite chasse et pêche. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2018/01/05/ecologie-la-droite-chasse-et-peche_1620627/
137. Belaïch, C. (2019, 8 mai). Pour Les Républicains, un thème sans grands intérêts. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2019/05/08/pour-les-republicains-un-theme-sans-grands-interets_1725767/
138. Béglé, J. (2016, 11 mai). Pourquoi Léa Salamé a quitté Laurent Ruquier. *Le Point*.
https://www.lepoint.fr/economie/pourquoi-lea-salame-a-quitte-laurent-ruquier-11-05-2016-2038431_28.php
139. Berteloot, T. (2017, 16 mars). Nicolas Dupont-Aignan « Mon patriotisme est le seul capable de battre le système ». *Libération*. https://www.liberation.fr/en-bref/2017/03/16/nicolas-dupont-aignan-mon-patriotisme-est-le-seul-capable-de-battre-le-systeme_1556307/

140. Bherer, M-O. (2018, 25 octobre). La flanelle aimée des bobos, le tweed honni des cathos. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/25/la-flanelle-aimee-des-bobos-le-tweed-honni-des-cathos_5374473_3232.html
141. Biseau, G. (2018, 24 août). « Le Figaro » par le flanc gauche. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2018/08/24/le-figaro-par-le-flanc-gauche_1674319/
142. Blin, S. (2019, 5 mai). Les droites dures s'enracinent dans « l'écologie intégrale ». *Libération*. https://www.liberation.fr/debats/2019/05/05/les-droites-dures-s-enracinent-dans-l-ecologie-integrale_1725128/
143. Blottière, M. (2018, 19 octobre). Laure Murat : « Toutes les femmes savent dès l'enfance qu'elles sont des objets sexuels ». *Télérama*. <https://www.telerama.fr/cinema/laure-murat-toutes-les-femmes-savent-des-lenfance-quelles-sont-des-objets-sexuels,n5856244.php>
144. Bock-Côté, M. (2017, 4 mai). Bock-Côté : « Le conservatisme n'est pas une bulle idéologique ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/politique/bock-cote-le-conservatisme-n-est-pas-une-bulle-ideologique-04-05-2017-2124713_20.php
145. Bonhomme, H. (2016, 6 mai). Fabuleuses au foyer : toutes les mères sont-elles « au foyer » ? *Le Point*. https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/fabuleuses-au-foyer-toutes-les-meres-sont-elles-au-foyer-06-05-2016-2037425_4.php
146. Bonhomme, H. (2016, 14 mai). Oui, il y a une fabuleuse dans chaque foyer. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/oui-il-y-a-une-fabuleuse-dans-chaque-foyer-14-05-2016-2039239_4.php
147. Bonnefoy, G. (2016, 17 septembre). La Manif Pour Tous compte bien s'incruster dans la présidentielle. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/politique/la-manif-pour-tous-compte-bien-s-incruster-dans-la-presidentielle_1831471.html
148. Bougon, F. (2018, 22 septembre). Les médias confrontés au cas Éric Zemmour. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2018/09/22/les-medias-confrontes-au-cas-eric-zemmour_5358719_3236.html
149. Brelet, A. (2016, 4 novembre). La « réinfosphère » crève l'écran. *Valeurs Actuelles*. <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/la-reinfosphere-creve-lecran>
150. Cailletet, M. (2018, 6 mars). Les anti-IVG avancent masqués. *Télérama*. <https://www.telerama.fr/television/les-anti-ivg-avancent-masques,n5501493.php>
151. Cassini, S. & Dassonville, A. (2022, 8 juillet). Comment l'extrême droite a infiltré les médias. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/07/08/comment-l-extreme-droite-a-infiltre-les-medias_6133900_3234.html
152. Cerf, J. (2017, 8 mars). Journée internationale des droits des femmes : osez le néoféminisme. *Télérama*. <https://www.telerama.fr/monde/journee-internationale-des-droits-des-femmes-osez-le-neofeminisme,154900.php>

153. Chemin, A. (2017, 10 janvier). A la rencontre des jeunes conservateurs sans complexe. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/01/10/a-la-rencontre-des-jeunes-conservateurs-sans-complexe_5060240_3232.html
154. Chemin, A. (2017, 10 janvier). La seconde jeunesse d'Alain de Benoist. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/01/10/la-seconde-jeunesse-d-alain-de-benoist_5060347_3232.html
155. Chemin, A. & Bacqué, R. (2017, 24 avril). Election présidentielle 2017 : un « double 21 avril » qui percute le « système ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/24/presidentielle-ce-42-avril-qui-percute-le-systeme_5116369_4854003.html
156. Cordelier, J. (2019, 28 mars). Comment les catholiques se rebiffent. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/politique/comment-les-catholiques-se-rebiffent-28-03-2019-2304380_20.php
157. Couturier, B. (2017, 3 mars). Mehdi Meklat, l'enfant gâté du gauchisme culturel. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/mehdi-meklat-l-enfant-gate-du-gauchisme-culturel-03-03-2017-2109018_1913.php
158. Dassonville, A. (2017, 4 février). Denis Olivennes, directeur sans direction. *Télérama*. <https://www.telerama.fr/radio/denis-olivennes-directeur-sans-direction,153323.php>
159. Dassonville, A. & Cassini, S. (2021, 13 septembre). CNews remplace Éric Zemmour par plusieurs éditorialistes ultraconservateurs. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/13/cnews-remplace-eric-zemmour-par-plusieurs-editorialistes-ultra-conservateurs_6094536_3234.html
160. Daumas, C. (2018, 10 janvier). Tribune sur la liberté sexuelle : cent signataires aux signaux contradictoires. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2018/01/10/tribune-sur-la-liberte-sexuelle-cent-signataires-aux-signaux-contradictaires_1621596/
161. Debaecker, A-L. (2018, 4 octobre). Ce féminisme qui récuse #MeToo. *Valeurs Actuelles*. <https://nouveau-europresse-com.bibelec.univ-lyon2.fr/Search/ResultMobile/1>
162. Dhellemmes, G. (2022, 24 décembre). Ces jeunes identitaires qui virent au vert. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2022/12/24/ces-jeunes-identitaires-qui-virent-au-vert_6155582_4500055.html
163. Dujin, A. (2018, 18 octobre). Le spleen du mâle. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/long-format/article/2018/10/18/le-spleen-du-male_5371334_5345421.html
164. Dupont, L. (2016, 19 mai). Sarkozy, Juppé, Le Maire et les autres face à la génération Finkie. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/debats/sarkozy-juppe-le-maire-et-les-autres-face-a-la-generation-finkie-19-05-2016-2040346_2.php

165. Dupont, L. & Mahler, T. (2018, 1 avril). Elisabeth Levy : « Quand la gauche est hégémonique, sa littérature est ennuyeuse à périr ». *Le Point*.
https://www.lepoint.fr/culture/elisabeth-levy-quand-la-gauche-est-hegemonique-sa-litterature-est-ennuyeuse-a-perir-01-04-2018-2207192_3.php
166. Dupont, L. & Mahler, T. (2020, 7 octobre). Séparatisme, féminisme... Marlène Schiappa-Rokhaya Diallo : la (surprenante) confrontation. *L'Express*.
https://www.lexpress.fr/politique/marlene-schiappa-rokhaya-diallo-la-surprenante-confrontation_2135855.html
167. Dupont, T. (2018, 23 janvier). Laurent Wauquiez rêve de se peindre en vert. *L'Express*.
https://www.lexpress.fr/politique/lr/laurent-wauquiez-reve-de-se-peindre-en-vert_1978542.html
168. Duvernet, A. (2020, 21 octobre). « Féminisme et crise de la masculinité » : nous étions à la conférence d'Eugénie Bastié et Thérèse Hargot. *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/feminisme-et-crise-de-la-masculinite-nous-etions-a-la-conference-deugenie-bastie-et-therese-hargot>
169. Ecury, L. & al. (2018, 8 octobre). Quatre familles contre la PMA. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2018/10/08/quatre-familles-contre-la-pma_1684068/
170. Faure, S. & Daumas, C. (2016, 20 janvier). Néoréac : une étiquette réfutée. *Libération*.
https://www.liberation.fr/debats/2016/01/20/neoreac-une-etiquette-refutee_1427831/
171. Faye, O. & al. (2016, 6 octobre). Droite et extrême droite trinquent ensemble à la santé de « Valeurs ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/10/06/droite-et-extreme-droite-trinquent-ensemble-a-la-sante-de-valeurs-actuelles_5009161_823448.html
172. Faye, O. & Soullier, L. (2018, 29 septembre). Comment la droite réactionnaire pèse sur les débats politiques. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/09/29/neo-cathos-et-vieilles-souches-conservatrices-recit-d-une-semaine-d-union-reactionnaire_5361959_823448.html
173. Fonton, M. (2016, 8 avril). Le féminisme est mort, vive les femmes. *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/le-feminisme-est-mort-vive-les-femmes>
174. Franque, A. (2022, 24 octobre). La revue d'écologie intégrale « Limite » s'arrête ? « Une génération qui a dit ce qu'elle avait à dire et qui repart ». *Libération*.
https://www.liberation.fr/economie/medias/la-revue-decologie-integrale-limite-sarrete-une-generation-qui-a-dit-ce-quelle-avait-a-dire-et-qui-repart-20221024_WKBDKRMIBHFBFBPEQTUBW25MQ/
175. Girard, E. & al. (2022, 29 novembre). La tyrannie Hanouna racontée de l'intérieur : « Ne me nommez surtout pas, il me fait peur ». *L'Express*. https://www.lexpress.fr/societe/la-tyrannie-hanouna-racontee-de-l-interieur-ne-me-nommez-surtout-pas-il-me-fait-peur_2184301.html

176. Gontier, S. (2017, 30 juin). Sur BFMTV, gloire aux féministes vallsistes, honte aux islamo-mélenchonistes sans cravate. *Télérama*. <https://www.telerama.fr/television/sur-bfmtv-gloire-aux-feministes-vallsistes-honte-aux-islamo-melenchonistes-sans-cravate,160230.php>
177. Gontier, S. (2021, 2 juin). Avec Eugénie Bastié, CNews apporte sa contribution à la vie des idées (d'extrême droite). *Télérama*. <https://www.telerama.fr/ecrans/avec-eugenie-bastie-cnews-apporte-sa-contribution-a-la-vie-des-idees-dextreme-droite-6894712.php>
178. Gontier, S. (2022, 16 février). Avec Eugénie Bastié et Pascal Bruckner, CNews réhabilite le sexisme et l'hitlérisme. *Télérama*. <https://www.telerama.fr/ecrans/avec-eugenie-bastie-et-pascal-bruckner-cnews-rehabilite-le-sexisme-et-l-hitlerisme-7008828.php>
179. J, V. (2017, 7 novembre). CNews, Pascal Praud et Eugénie Bastié prennent une leçon de journalisme. *20 Minutes*. <https://www.20minutes.fr/television/2164683-20171107-cnews-pascal-praud-eugenie-bastie-prennent-lecon-journalisme>
180. Joffrin, L. (2019, 29 mai). La défaite de la pensée Finkielkraut. *Libération*. https://www.liberation.fr/politiques/2019/05/29/la-defaite-de-la-pensee-finkielkraut_1730384/
181. Kersaudy, F. (2020, 5 janvier). Kersaudy – Une retraite en désordre #2. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/invites-du-point/francois-kersaudy/kersaudy-une-retraite-en-desordre-2--05-01-2020-2356211_1931.php
182. Krug, F. & Gagnebet, P. (2021, 22 décembre). A l'abbaye de Lagrasse, la querelle des deux chapelles. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/12/22/a-l-abbaye-de-lagrasse-la-querelle-des-deux-chapelles_6107074_4500055.html
183. Kucinkas, A. (2016, 11 mai). ONPC : ces personnes que vous ne voulez pas voir succéder à Léa Salamé. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/medias/on-n-est-pas-couche-ces-personnes-ne-doivent-pas-succeder-a-lea-salame_1791146.html
184. Kucinkas, A. (2016, 19 août). AcTualiTy sur France 2 : Eugénie Bastié, FOG... les recrues de Thouroude agacent. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/medias/actualite-sur-france-2-eugenie-bastie-fog-les-recrues-de-thouroude-agacent_1822804.html
185. Kucinkas, A. (2016, 3 septembre). Qui est Eugénie Bastié, la chroniqueuse déjà comparée à Éric Zemmour ? *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/medias/qui-est-eugenie-bastie-la-chroniqueuse-deja-comparee-a-eric-zemmour_1823451.html
186. Kucinkas, A. (2017, 8 mars). Sur CNews, Eugénie Bastié affirme que « les femmes sont moins performantes. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/medias/les-femmes-sont-moins-performantes-soutient-eugenie-bastie-sur-cnews_1886902.html
187. Kucinkas, A. (2017, 3 juillet). Shiloh Jolie-Pitt « change de sexe » : l'intox qui s'est propagée ce week-end. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/styles/people/shiloh-jolie-pitt-change-de-sexe-l-intox-qui-s-est-propagee-ce-week-end_1923763.html

188. Kucinkas, A. (2018, 26 septembre). Charlotte d'Ornellas, valeur réac de la rentrée. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/medias/charlotte-d-ornellas-valeur-reac-de-la-rentree_2036896.html
189. De La Roche Saint-André, E. (2022, 28 septembre). Italie : le parti de Giorgia Meloni peut-il être qualifié de postfasciste ?. *Libération*. https://www.liberation.fr/checknews/le-parti-de-giorgia-meloni-peut-il-etre-qualifie-de-postfasciste-20220928_4SV5WAREHRGFDGB2OO5PFFB2MA/
190. Lacroix, A. (2018, 8 août). Intellos people : le jeu des six familles. *L'Express*. https://www.lexpress.fr/societe/intellos-people-le-jeu-des-six-familles_2028143.html
191. Lefilliâtre, J. (2016, 5 septembre). Thomas Thouroude : après « le Before ». *Libération*. https://www.liberation.fr/futurs/2016/09/05/thomas-thouroude-apres-le-before_1484878/
192. Lefilliâtre, J. (2020, 22 août). Rentrée TV : du pareil au terne. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2020/08/22/rentree-tv-du-pareil-au-terne_1797370/
193. Lestavel, F. (2021, 26 avril). Eugénie Bastié & Maxime Lledo : génération à réactions. *Paris Match*. <https://www.parismatch.com/Culture/Livres/Eugenie-Bastie-Maxime-Lledo-generation-a-reactions-1735244>
194. Lindell, H. (2016, 27 avril). Le féminisme a-t-il fait son temps ?. *La Vie*. <https://www.lavie.fr/ma-vie/culture/le-feauteminisme-a-t-il-fait-son-temps-13250.php>
195. Luysen, J. (2016, 18 mai). Eugénie Bastié, déjà croisée. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2016/05/18/eugenie-bastie-deja-croisee_1453474/
196. Luysen, J. (2021, 23 juin). Féminisme et maternité, des relations fécondes. *Libération*. https://www.liberation.fr/idees-et-debats/feminisme-et-maternite-des-relations-fecondes-20210623_H3JJEZCUJEVBHNNH3CDFZ3YDM/
197. Magal, M. (2017, 30 juillet). Chemin neuf : « La vie communautaire est loin d'être idyllique ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/chemin-neuf-la-vie-communautaire-est-loin-d-etre-idyllique-30-07-2017-2146838_23.php
198. Mahler, T. (2015, 14 décembre). Edition : Rosanvallon et Colosimo, le choc des idées. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/debats/edition-rosanvallon-et-colosimo-le-choc-des-idees-14-12-2015-1989889_2.php
199. Mahler, T. (2016, 11 mai). Eugénie Bastié : « Jamais les filles n'ont autant été traitées de putes et de salopes... ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/eugenie-bastie-jamais-les-filles-n-ont-autant-ete-traitees-de-putes-et-de-salopes-11-05-2016-2038452_23.php
200. Mahler, T. & Mahrane, S. (2016, 19 mai). Les enfants de Finkielkraut. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/les-enfants-de-finkielkraut-19-05-2016-2040394_23.php

201. Mamane, E. (2021, 23 décembre). Le politiquement correct face aux fêtes de fin d'année. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/debats/le-politiquement-correct-face-aux-fetes-de-fin-d-annee-23-12-2021-2457930_2.php
202. Marti, S. (2021, 2 avril). "Islamisme-gauchisme", "privilège de l'homme blanc"... La journaliste toulousaine Eugénie Bastié analyse la guerre des idées. *La Dépêche du Midi*. <https://www.ladepeche.fr/2021/04/01/islamo-gauchisme-privilege-de-lhomme-blanc-la-journaliste-toulousaine-eugenie-bastie-analyse-la-guerre-des-idees-9463741.php>
203. Mestre, A. (2018, 11 octobre). Delphine Batho veut relancer Génération écologie. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/10/11/delphine-batho-veut-relancer-generation-ecologie_5367971_823448.html
204. Mouillard, S. & Sauvaget, B. (2016, 23 novembre). Les saints patrons de la cathosphère. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2016/11/23/les-saints-patrons-de-la-cathosphere_1530515/
205. Muschel, M. (2022, 2 février). L'emoji homme enceint suscite l'émotion. *Libération*. https://www.liberation.fr/lifestyle/lemoji-homme-enceint-suscite-lemoi-20220202_JYHRACO45ZASJPLP5A7IJP36NI/
206. Pezt, J. (2023, 22 février). Pourquoi le Rijksmuseum d'Amsterdam affiche-t-il des informations relatives à l'esclavage à côté de ses chefs-d'œuvre. *Libération*. https://www.liberation.fr/checknews/pourquoi-le-rijksmuseum-damsterdam-affiche-des-informations-relatives-a-lesclavage-a-cote-de-ses-chefs-doeuvre-20230222_V7NLYINQYREKPF6XWJ2MTVNOYU/
207. Philippe, E. (2018, 29 septembre). Où vont les femmes après #MeToo ? Le match Eugénie Bastié ? Laure Murat. *Le Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/idees/20180928.OBS3102/ou-vont-les-femmes-apres-metoo-le-match-eugenie-bastie-laure-murat.html>
208. Raulin, N. & al. (2018, 20 mars). Marlène Schiappa : un ovni pour la galaxie féministe. *Libération*. https://www.liberation.fr/politiques/2018/03/20/marlene-schiappa-un-ovni-pour-la-galaxie-feministe_1637682/
209. Ridet, P. (2017, 17 mars). Charles Millon ou la revanche d'un réactionnaire. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/03/17/charles-millon-ou-la-revanche-d-un-reactionnaire_5096451_4497186.html
210. Rousseau, C. (2018, 6 octobre). Après #metoo, trois livres pour penser l'émancipation des femmes. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/06/apres-metoo-trois-livres-pour-penser-l-emancipation-des-femmes_5365524_3232.html
211. Rousseaux, F. (2018, 20 novembre). Barbier, Joffrin, Bastié... ces éditorialistes qui font l'opinion. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/barbier-joffrin-bastie-ces-editorialistes-qui-font-l-opinion-20-11-2018-7947063.php>

212. de Sagazan, P. (2019, 15 mai). Eugénie Bastié : « Le néoféminisme est identitaire et communautariste ». *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/eugenie-bastie-le-neofeminisme-est-identitaire-et-communautariste>
213. Sapin, C. (2023, 4 janvier). Et si l'heure était aux conservateurs. *Le Point*.
https://www.lepoint.fr/postillon/et-si-l-heure-etait-aux-conservateurs-04-01-2023-2503741_3961.php
214. Sardier, T. (2022, 23 décembre). Eugénie Bastié, la croisée des jouets genrés. *Libération*.
https://www.liberation.fr/idees-et-debats/eugenie-bastie-la-croisee-des-jouets-genres-20221223_YS5C43YSEJGSBIUFDSFYMX3ZTE/
215. Sauvaget, B. (2015, 6 septembre). « Limite », des réacs en vert et contre tous. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2015/09/06/limite-des-reacs-en-vert-et-contre-tous_1376717/
216. Sauvaget, B. (2015, 23 décembre). Catholiques : l'extrême tentation FN. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2015/12/23/catholiques-l-extreme-tentation-fn_1422686/
217. Sauvaget, B. (2016, 3 avril). Fateh Kimouche : la lutte en 140 signes. *Libération*.
https://www.liberation.fr/france/2016/04/03/fateh-kimouche-la-lutte-en-140-signes_1443744/
218. Sauvaget, B. (2016, 21 octobre). Laïcité : ma crèche de Noël contre ton burkini (ou vice-versa). *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2016/10/21/laicite-ma-creche-de-noel-contre-ton-burkini-et-vice-versa_1523461/
219. Stainville, R. (2016, 26 mai). Les dynamiteurs de la droite. *Valeurs Actuelles*.
<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/dossier-les-dynamiteurs-de-la-droite>
220. Strauch-Bonnart, L. (2021, 26 mars). Eugénie Bastié : « le droit à ne pas être offensé corsète le débat ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/eugenie-bastie-le-droit-a-ne-pas-etre-offense-corsete-le-debat-26-03-2021-2419521_1913.php
221. Sulzer, A. (2018, 27 mars). Le réveil des « nouveaux conservateurs ». *L'Express*.
https://www.lexpress.fr/politique/le-reveil-des-nouveaux-conservateurs_1995399.html
222. Torres, J. (2021, 10 avril). Eugénie Bastié, mousquetaire du conservatisme. *Valeurs Actuelles*. <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/eugenie-bastie-mousquetaire-du-conservatisme>
223. Truong, N. (2018, 12 avril). Portrait d'une génération antimoderne. *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/04/12/portrait-d-une-generation-antimoderne_5284263_3232.html
224. Truong, N. (2020, 6 mars). *L'essor du national-populisme intellectuel et médiatique*. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/06/l-essor-du-national-populisme-intellectuel-et-mediatique_6032005_3232.html

225. Truong, N. (2022, 14 octobre). #metoo face à une contre-révolution idéologique. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/14/metoo-face-a-une-contre-revolution-venue-de-l-antifeminisme-comme-du-feminisme_6145754_3232.html
226. Vigogne Le Coat, C. (2019, 8 septembre). Jean-François Colosimo, éditeur des jeunes conservateurs. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2019/09/08/jean-francois-colosimo-editeur-des-jeunes-conservateurs_5507900_4500055.html
227. Vincent, C. (2019, 4 octobre). « Écologie intégrale », écofascisme... : une histoire des écologies identitaires. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/10/04/ecologie-integrale-ecofascisme-une-histoire-des-ecologies-identitaires_6014144_3232.html